OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

GAB ÎdF
Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

Edition 2016

Chiffres établis à fin 2015

Réalisé par le GAB IDF
en lien avec

L'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique, qu'est-ce que c'est ?

Des **exploitations bio et/ou en conversion** en Ile-de-France…

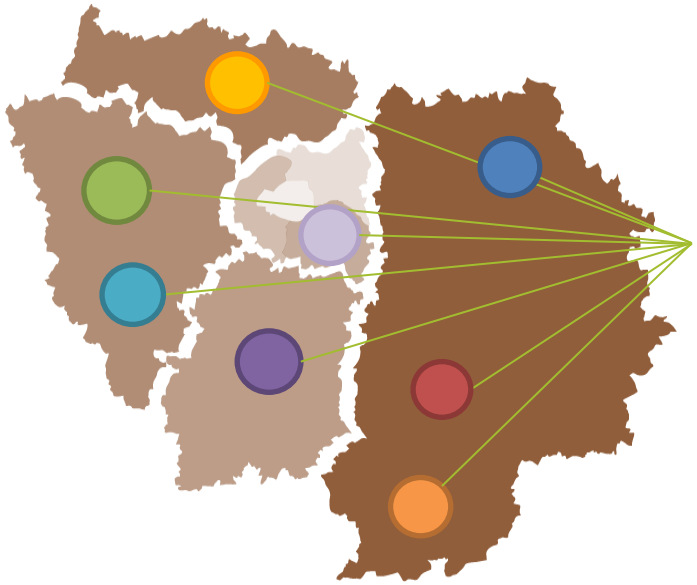

…auprès desquelles des **données** sont recueillies puis **traitées** en lien avec l'Agence Bio, qui réalise l'Observatoire National de l'AB …

GAB ÎdF
Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

…pour **communiquer** et donner des éléments d'analyse du **développement de l'AB** en IdF.

Sommaire

L'Agriculture Biologique en Île-de-France

Méthodologie 5
L'Agriculture Biologique en Île-de-France : les chiffres clés 6
L'Agriculture Biologique sur le territoire francilien 7
Les exploitations par département 8
Les surfaces par département 9
Les exploitations et productions 10
Les surfaces par production 11
La mixité des exploitations 12
L'emploi 13
La pyramide des âges 14
La transmission 15
La diversité des ateliers de production 16

Les tendances de l'agriculture biologique en Île-de-France

L'évolution de l'agriculture francilienne TMPC vs. AB 18
Détail de l'évolution de l'AB 19
L'installation et la conversion 20-22
Bilan de l'installation et de la conversion 23-25

L'Agriculture Biologique et l'eau en Île-de-France

L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages 27-28
Les zones à enjeux en Île-de-France 29

L'Agriculture Biologique dans nos départements

L'Agriculture Biologique par département 31
La Seine-et-Marne 32-33
Les Yvelines 34-35
L'Essonne 36-37
Le Val-d'Oise 38-39
La petite couronne (92, 93, 94) 40-41

Les productions biologiques de l'amont à l'aval

Les productions biologiques de l'amont à l'aval 43
Arboriculture et petits fruits 44-45
Pépinières et Cultures Ornementales 46
Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignon 47-48
Maraîchage diversifié 49-50
Légumes secs 51
Légumes de plein champ 52-53
Grandes cultures 54-55
Surfaces fourragères 56
Elevages 57
Bovins, ovins, caprins 58
Poules pondeuses et volailles de chair 59
Focus sur la filière avicole 60

Les filières en Île-de-France

Le contexte francilien 62
Les préparateurs et distributeurs franciliens 63
Les préparateurs – transformateurs franciliens 64
La distribution des produits biologiques 65-68
La vente directe 69-70
Magasins spécialisés et Grandes et Moyennes Surfaces 71
La restauration collective 72-75
La restauration commerciale 76

Sigles et abréviations 78
Lexique 79

L'Agriculture biologique en Île-de-France

Méthodologie 5
L'Agriculture Biologique en Île-de-France : les chiffres clés 6
L'Agriculture Biologique sur le territoire francilien 7
Les exploitations par département 8
Les surfaces par département 9
Les exploitations et productions 10
Les surfaces par production 11
La mixité des exploitations 12
L'emploi 13
La pyramide des âges 14
La transmission 15
La diversité des ateliers de production 16

Méthodologie

Qu'est-ce que l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Île-de-France ?

L'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Île-de-France a pour objectif de réaliser un bilan le plus complet possible de la production biologique et des circuits de distribution des producteurs biologiques de la région.

Au-delà de l'établissement d'un état des lieux de l'agriculture biologique francilienne, l'observatoire a aussi pour but de mieux connaître les fermes biologiques : comment sont-elles organisées ? Quelles sont leurs activités ? Comment commercialisent-elles leurs produits ?

D'où viennent les données de l'observatoire ?

Ce document a été élaboré à partir de l'analyse de plusieurs données, issues de sources variées :

- les informations récoltées par les agents du GAB IdF auprès des agriculteurs dans le cadre de leurs missions d'animation et d'accompagnement des producteurs biologiques de la région ;
- les certificats de conformité des exploitations établis par les organismes certificateurs ;
- des enquêtes auprès de 35 agriculteurs en 2016 (qui viennent compléter les résultats des enquêtes des années précédentes auprès de 40, 80, 50 et 116 agriculteurs, respectivement en 2015, 2014, 2013 et 2012, concernant les données qui peuvent varier d'une année à l'autre : UTA, circuits de commercialisation, *etc.*) ;
- les chiffres clés à fin 2015 de l'Agence Bio ;
- les données du dernier recensement Agreste (2010).

L'Agriculture Biologique en Île-de-France : les chiffres clés

Place de l'Agriculture Biologique en Île-de-France

Sur les 569 000 ha de Surface Agricole Utile (SAU) en région Île-de-France Tous Modes de Productions Confondus (*TMPC : exploitations conventionnelles et biologiques, Agreste 2010*), **11 074 ha** sont aujourd'hui cultivés en **Agriculture Biologique** soit près de 2% de la SAU régionale, une part en **constante augmentation**. Parmi ces surfaces, 24% sont en cours de conversion. Aussi, les exploitations en AB (221) représentent 4,4% des exploitations TMPC (5026).

2015, une année dynamique en matière d'installations, de conversions, mais aussi de poursuites de conversion :

- **1616 ha nouvellement engagés** en AB par rapport à l'année 2014 ;
- **10 nouvelles fermes** installées soit **20 ha** et 5 agriculteurs installés sur des fermes bio existantes ;
- **13 conversions** soit **810 ha**;
- **22 poursuites de conversions** ont engagés de nouvelles terres en AB sur près de **836 ha**.

A retenir

221 exploitations engagées dans une certification AB à fin 2015.

11 074 ha sont cultivés en bio ou en conversion fin 2015

4,4% des exploitations agricoles franciliennes sont engagées en bio à fin 2015.

Surfaces et nombre d'exploitations engagées en Agriculture Biologique depuis 1997

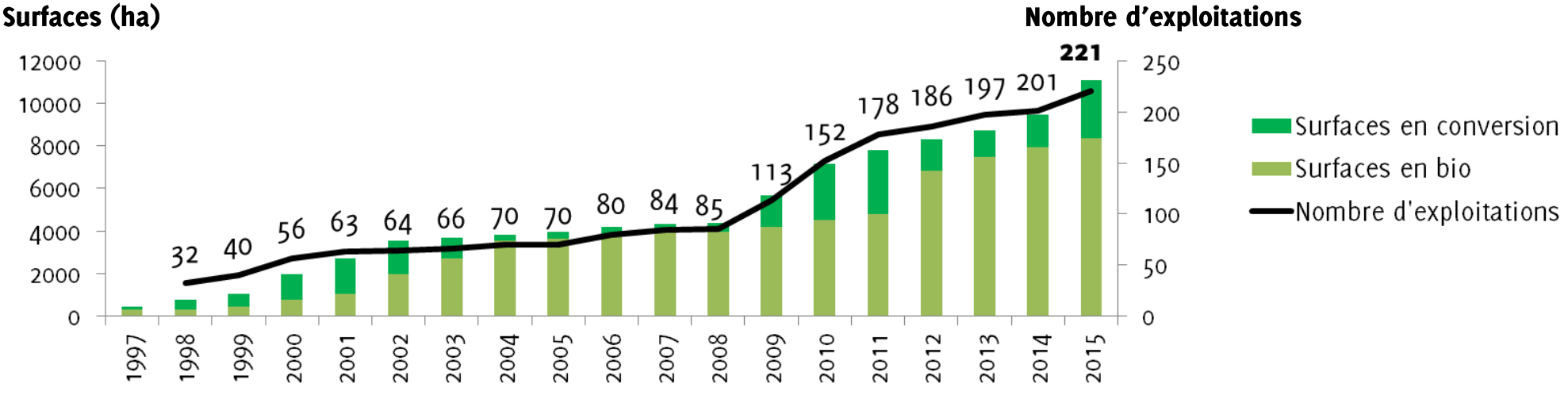

L'Agriculture Biologique sur le territoire francilien

Exploitations engagées en AB par type de production principale et surfaces cultivées en AB par commune

(Source : GAB IdF, mars 2016)

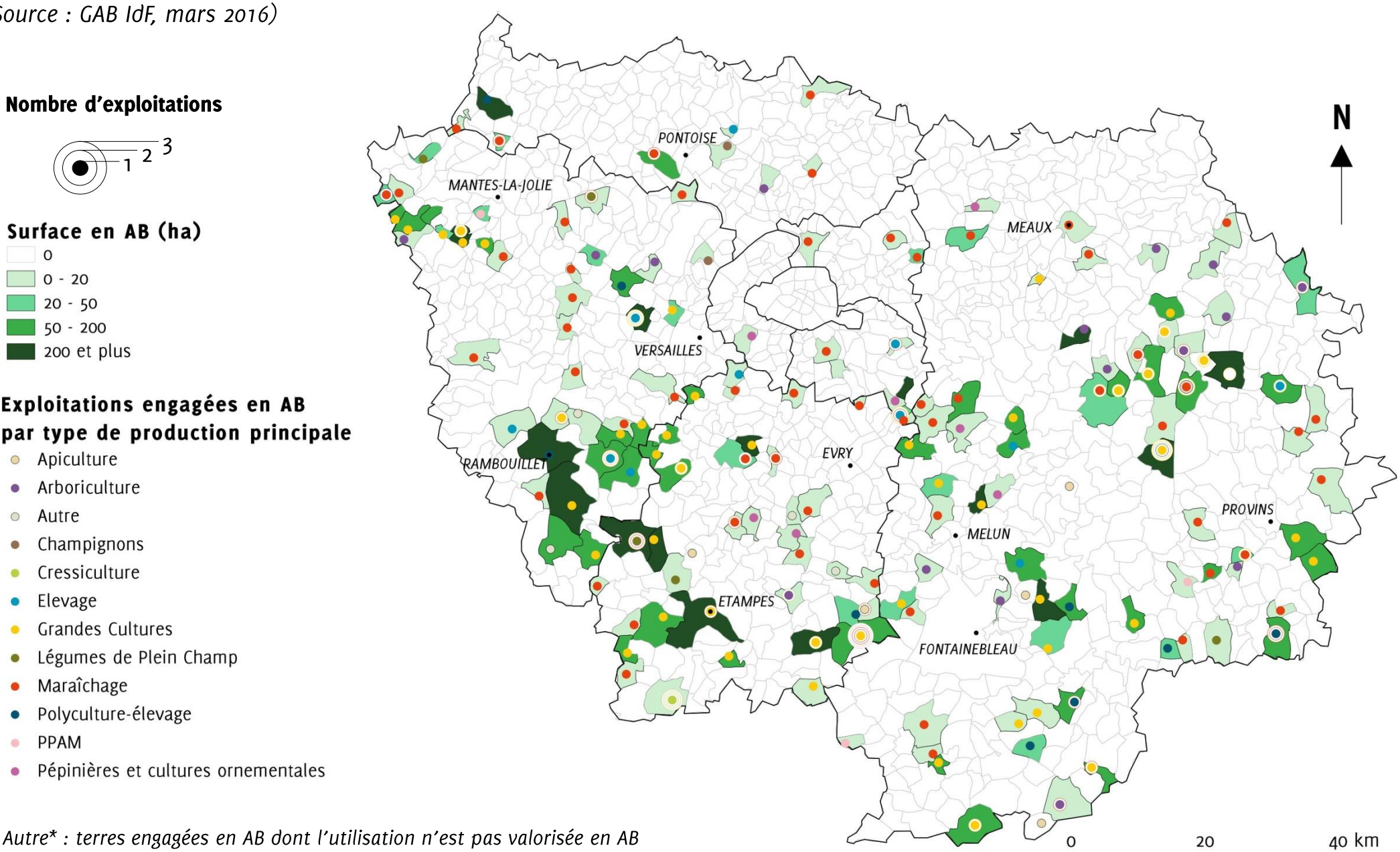

Autre : terres engagées en AB dont l'utilisation n'est pas valorisée en AB*
PPAM : Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales*

Les exploitations par département

Répartition des exploitations engagées en AB et TMPC par département sur la région Île-de-France

(Sources : GAB IdF et Agreste 2010)

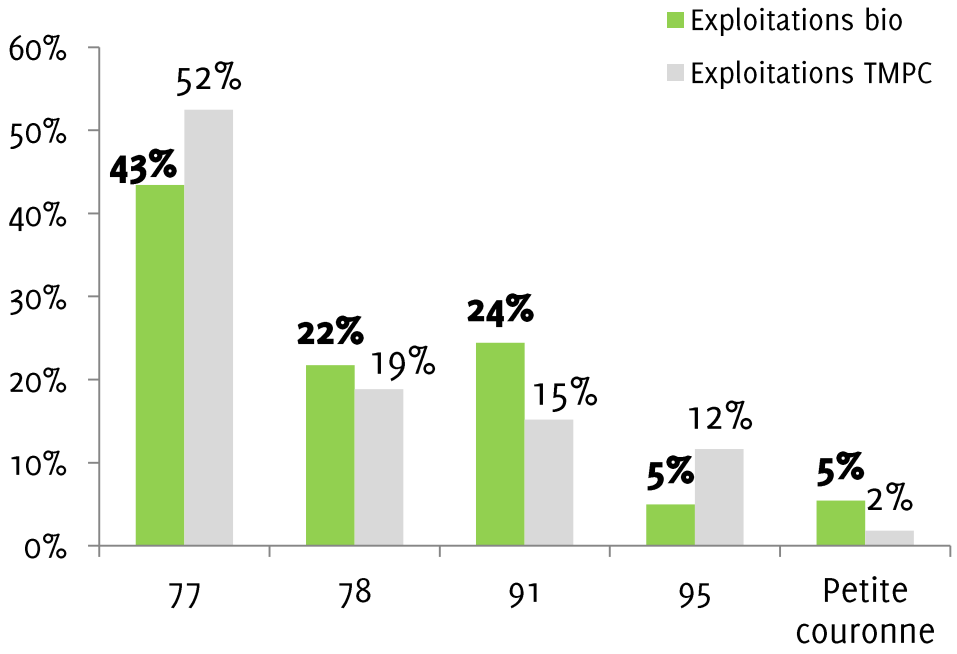

A retenir

Près de la moitié des exploitations engagées en AB se trouve en Seine-et-Marne. 90% des exploitations engagées en AB sont situées dans les départements du 77, 78 et 91. Dans le 95, les surfaces en AB sont sous représentées.

Mieux comprendre

Les exploitations engagées en Agriculture Biologique (AB) englobent les exploitations ayant des surfaces certifiées biologiques et/ou en conversion.

Les exploitations tous modes de productions confondus (TMPC) désignent l'ensemble des exploitations agricoles franciliennes, c'est-à-dire les exploitations biologiques et en production conventionnelle.

Nombre et part des exploitations engagées en AB par département *(Source : GAB IDF)*

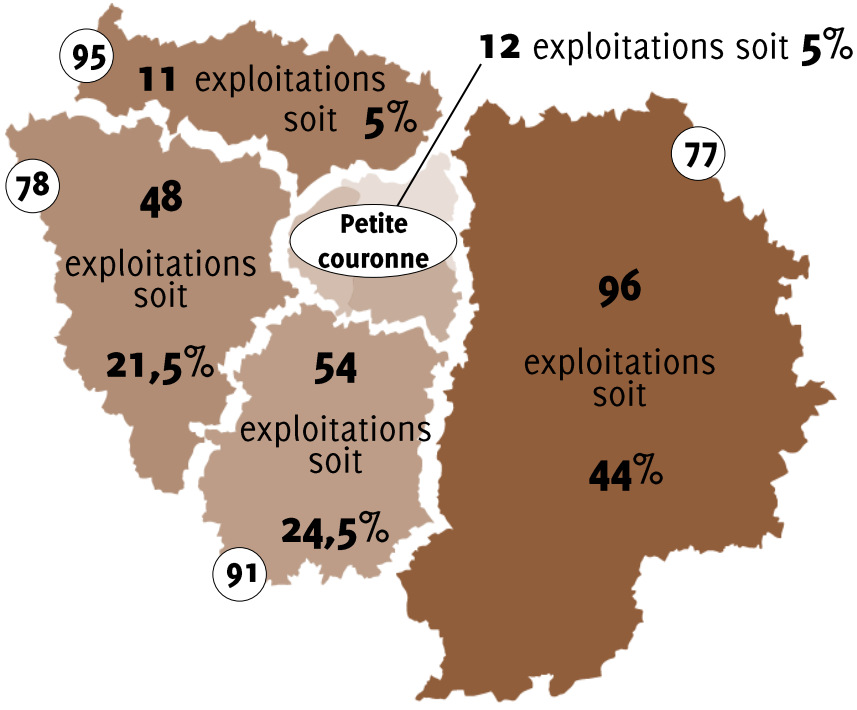

Les surfaces par département

50 ha

C'est la surface moyenne des exploitations engagées en AB en Île-de-France. **La surface moyenne des fermes bio a augmenté de 12,3% depuis 2011.**

	2011	2012	2013	2014	2015
Surface (ha) AB moyenne*	44,6	43	46,2	47,3	**50,1**

**chiffres établis hors exploitations apicoles*

Part des surfaces engagées en AB par département

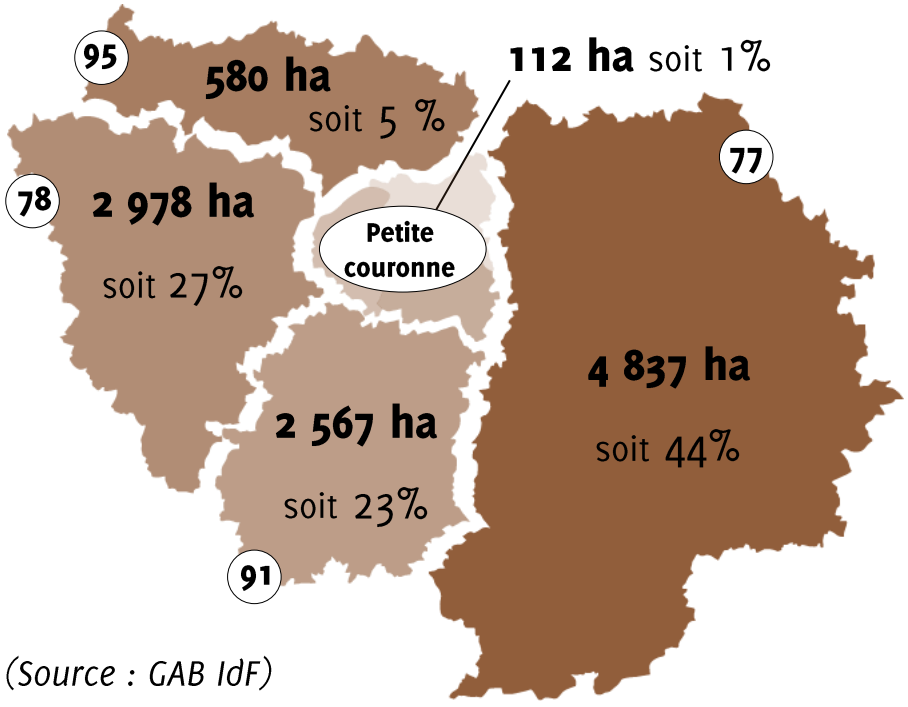

(Source : GAB IdF)

Répartition des surfaces en AB et TMPC par département

(Sources : GAB IdF et Agreste 2010)

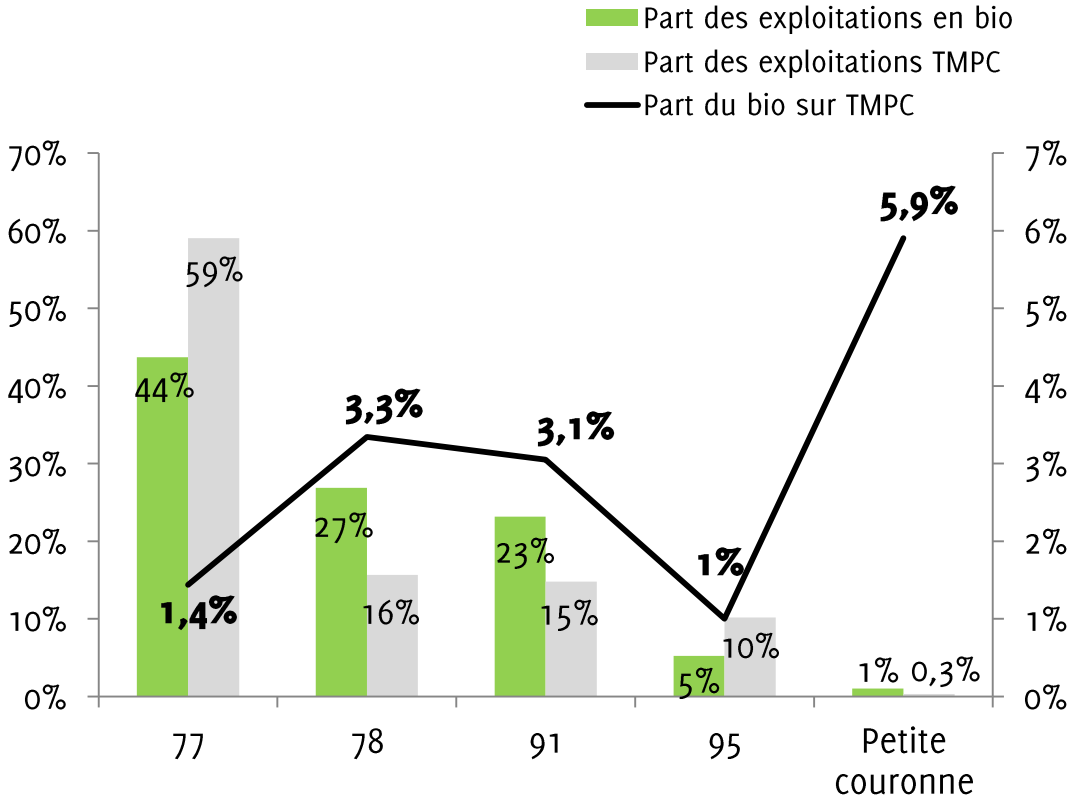

A retenir

Les Yvelines et l'Essonne sont proportionnellement mieux représentés en AB avec à eux deux, 50% des surfaces franciliennes engagées en AB, alors qu'ils ne représentent que 31% des surfaces TMPC d'IdF.

Les exploitations et productions

3/4

des exploitations engagées en AB de la région Île-de-France sont orientées principalement en **grandes cultures ou en production de légumes.**

***Mieux comprendre**

La production principale « autres » concerne des agriculteurs qui ont des terres certifiées en bio (généralement des prairies), mais qu'ils ne valorisent pas en AB ou qu'ils n'exploitent pas eux-mêmes. Elles peuvent être allouées à d'autres agriculteurs.

Les grandes cultures désignent la production de céréales, d'oléoprotéagineux et de plantes à fibres.

Répartition des exploitations d'Île-de-France par type de production principale et par département *(Source : GAB IdF)*

Département	Légumes	Grandes cultures*	Polyculture-élevage et élevage	Arboriculture et petits fruits	Apiculture	Pépinières et cultures ornementales	Autres*	Total
77	35	33	9	12	3	3	1	**96**
78	20	16	7	3			2	**48**
91	30	15	2	1	2	2	2	**54**
95	8		2	1				**11**
92, 93 et 94	7	1	2			2		**12**
Région	**100**	**65**	**22**	**17**	**5**	**7**	**5**	**221**
Part	**45 %**	**30 %**	**10 %**	**8 %**	**2 %**	**3 %**	**2 %**	**100 %**

Les surfaces par production

88%

C'est la part des surfaces engagées en AB en Ile-de-France qui est consacrée aux **grandes cultures** et aux **prairies et surfaces fourragères.**

Répartition des surfaces (ha) AB d'Île-de-France par type de production

(Source : GAB IdF)

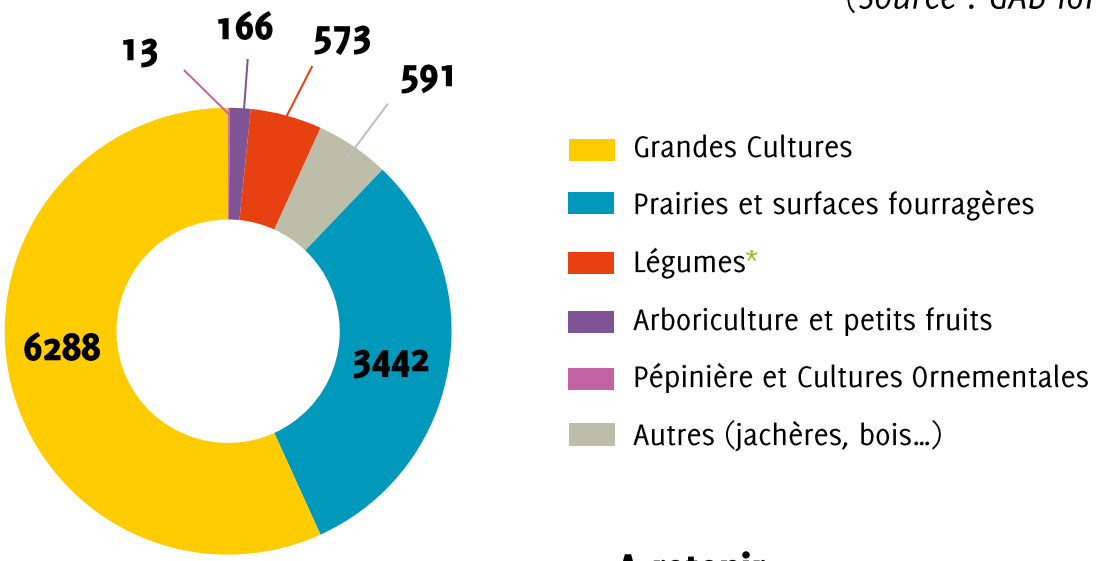

*Mieux comprendre

Les surfaces « Légumes » concernent les productions suivantes : le maraîchage diversifié, les légumes de plein champ, les légumes secs, les champignons, le cresson, et les plantes à parfum aromatiques et médicinales.

Part (%) des surfaces AB et TMPC par type de production

(Sources : GAB IdF et Agreste 2010)

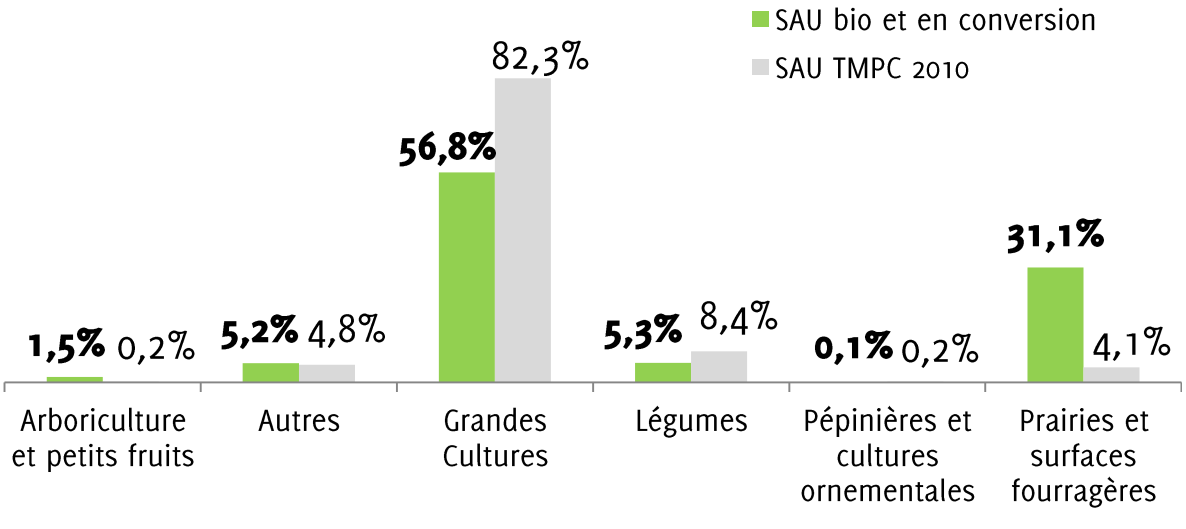

A retenir

Les surfaces cultivées en AB en Île-de-France sont principalement orientées vers les **grandes cultures** (57%), mais la proportion est inférieure à la part des grandes cultures dans l'agriculture francilienne TMPC (82%).

On observe que les **surfaces de prairies et de productions fourragères en bio** représentent 31,1% de la surface engagée en AB de la région. Un chiffre important, notamment au vu de la part TMPC qui est de 4,1%. Ces surfaces sont utiles dans les **cycles de rotation**, notamment pour les productions céréalières.

La mixité des exploitations

Mixité des exploitations franciliennes engagées en AB par type de production *(Source : GAB IdF)*

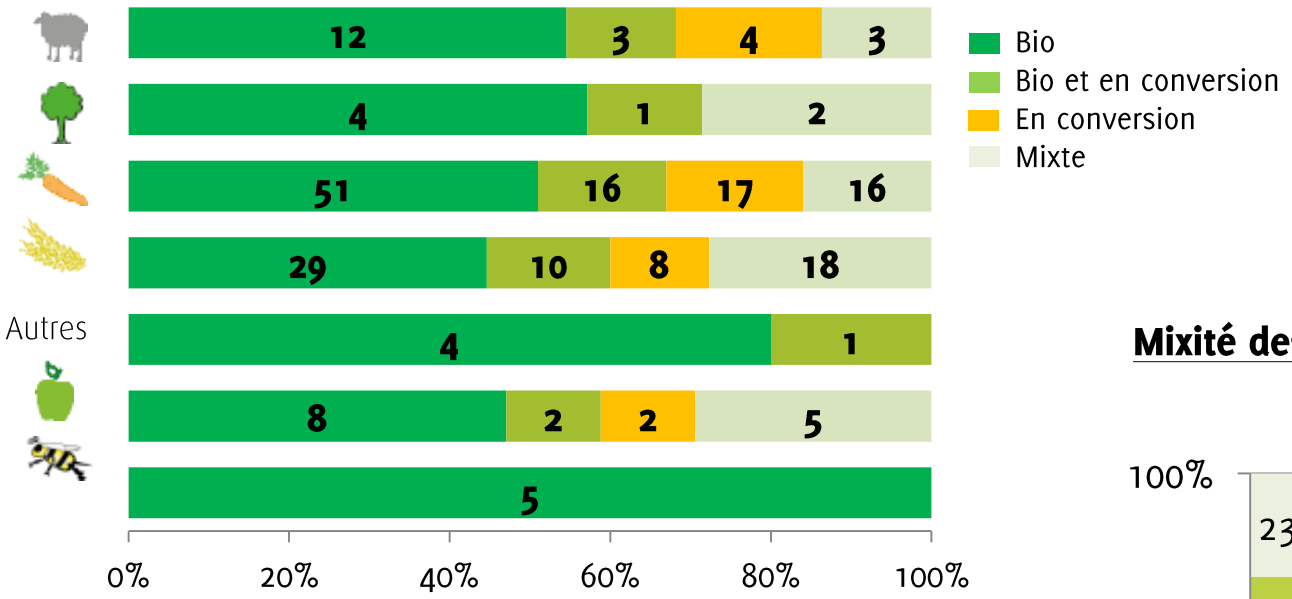

80% des fermes engagées en AB en Île-de-France **conduisent l'ensemble de leurs surfaces en agriculture biologique** (c'est-à-dire que les surfaces sont labellisées bio ou dites en conversion). Ce taux est relativement stable depuis 2011.

Mieux comprendre

Cette mixité au niveau des exploitations franciliennes engagées en AB s'explique principalement par la **conversion progressive** des exploitations vers l'agriculture biologique.

A retenir

84% des **exploitations légumières** sont conduites **exclusivement en AB**, dont 51% ont terminé leur conversion. En **grandes cultures**, 72% des exploitations sont conduites en AB dont 45% ont achevé la période de conversion.

Mixité des exploitations franciliennes engagées en AB

(Source : GAB IdF)

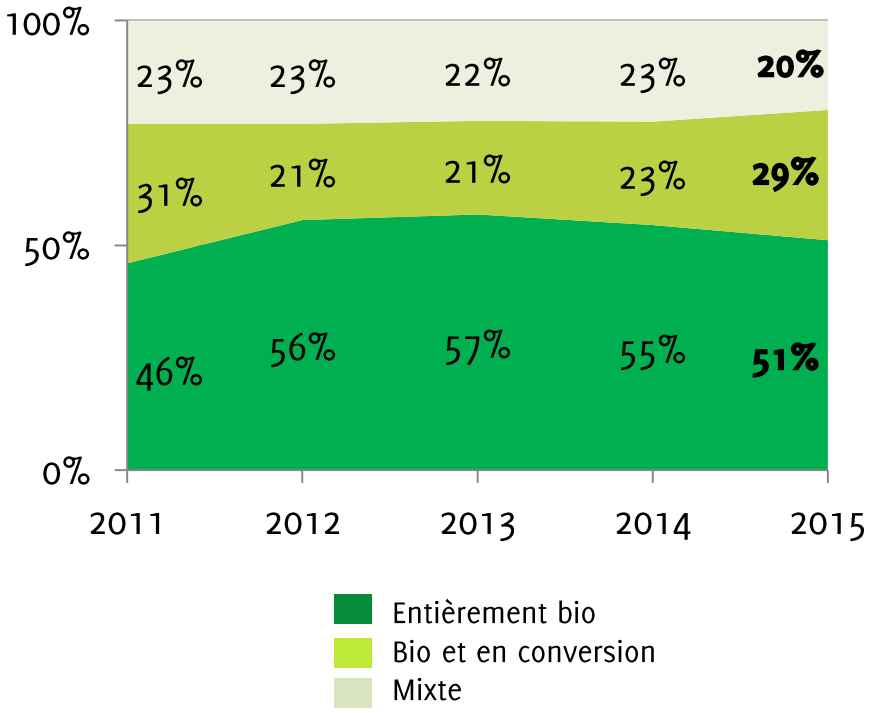

L'emploi

772 **Unités de Travail Agricole** (UTA) sont liées à la production AB sur la région Ile-de-France à fin 2015. Environ 80 % sont salariés dont 12% sont issus du cadre familial.

Le nombre d'emploi moyen varie selon le type de production principale. Les exploitations en **horticulture et en maraîchage** emploient ainsi en moyenne plus de personnes que les autres. Parmi ces 772 UTA, une centaine d'entre elles sont liées à un seul Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) qui produit des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM).

Moyenne des Unités de Travail Agricole (UTA) par exploitation, par type de production principale *(Source : GAB IdF)*

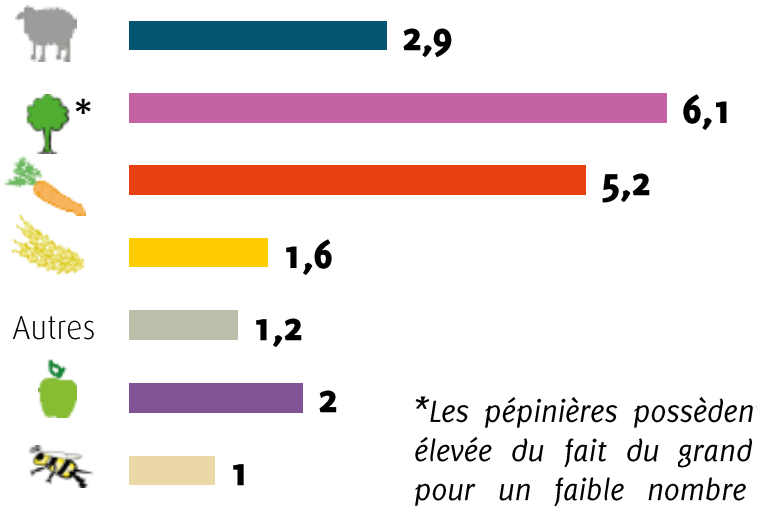

**Les pépinières possèdent une moyenne élevée du fait du grand nombre d'UTA pour un faible nombre d'exploitations*

Nombre de salariés (encadrés et encadrants) des structures d'insertion produisant en AB par département

(Source : GAB IdF)

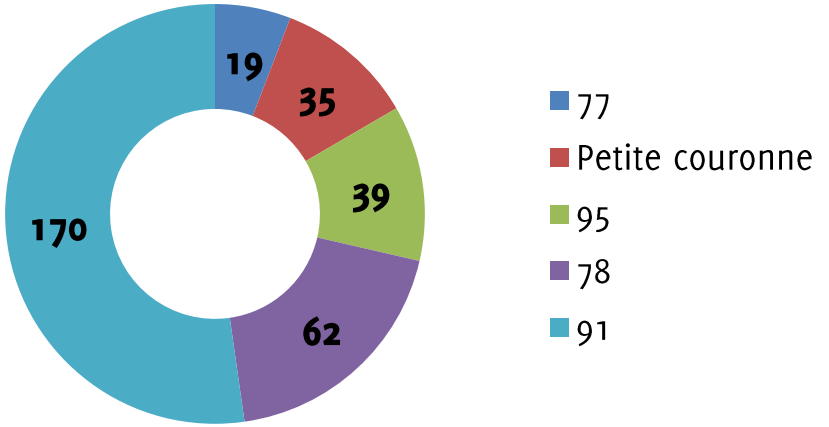

15 structures d'insertion sont engagées dans une certification AB sur la région Île-de-France.

Ces structures n'ont pas pour activité première la production agricole, mais la réinsertion professionnelle.

- 6 sont des jardins d'insertion par l'activité économique (JIAE) et emploient 132 salariés
- 5 sont des établissements et service d'aide par le travail (ESAT) et emploient 123 salariés
- 4 sont membres du réseau Jardins de Cocagne (JIAE), et emploient 70 salariés

11 de ces structures font principalement du maraîchage, 2 des PPAM, 1 en Pépinière et Cultures Ornementales et 1 de l'Arboriculture.

La pyramide des âges de l'agriculture biologique en IdF

50 ans

C'est l'**âge moyen** des chefs d'exploitation engagés en AB sur la région Île-de-France.

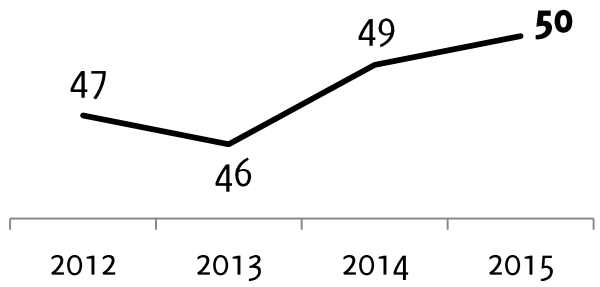

Répartition des exploitations par type de production principale dont le chef d'exploitation est une femme
(Sources : GAB IdF et Agreste 2010)

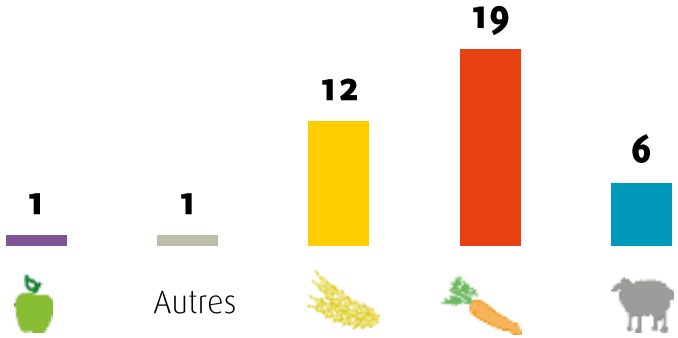

** 2 des 32 femmes prises en comptent dirigent deux exploitations chacune.*

Répartition des chefs d'exploitation engagés en AB et TMPC en Île-de-France selon les âges *(Sources : GAB IdF et Agreste 2010)*

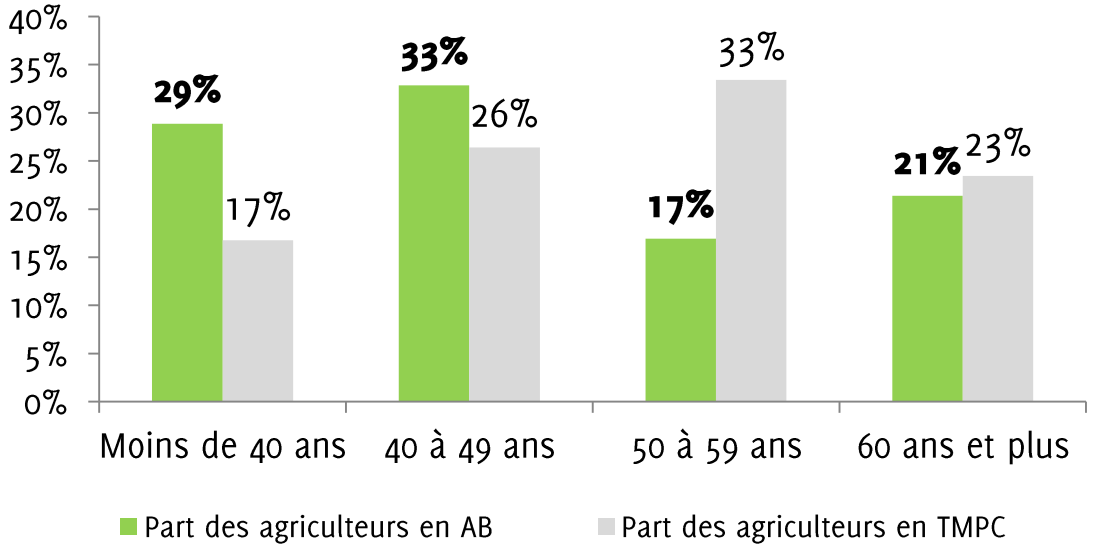

37

femmes sont cheffes d'exploitation engagées en AB en Île-de-France, soit près de 18% des exploitations engagées en AB contre 25% en TMPC. Leur moyenne d'âge est de 51 ans tandis que pour les hommes elle est de 49 ans.

28%

des agriculteurs engagés en AB ont aujourd'hui plus de 55 ans.

La transmission

Nombre d'agriculteurs et surfaces en AB par production principale dont le chef d'exploitation a plus de 55 ans *(Sources : GAB IdF)*

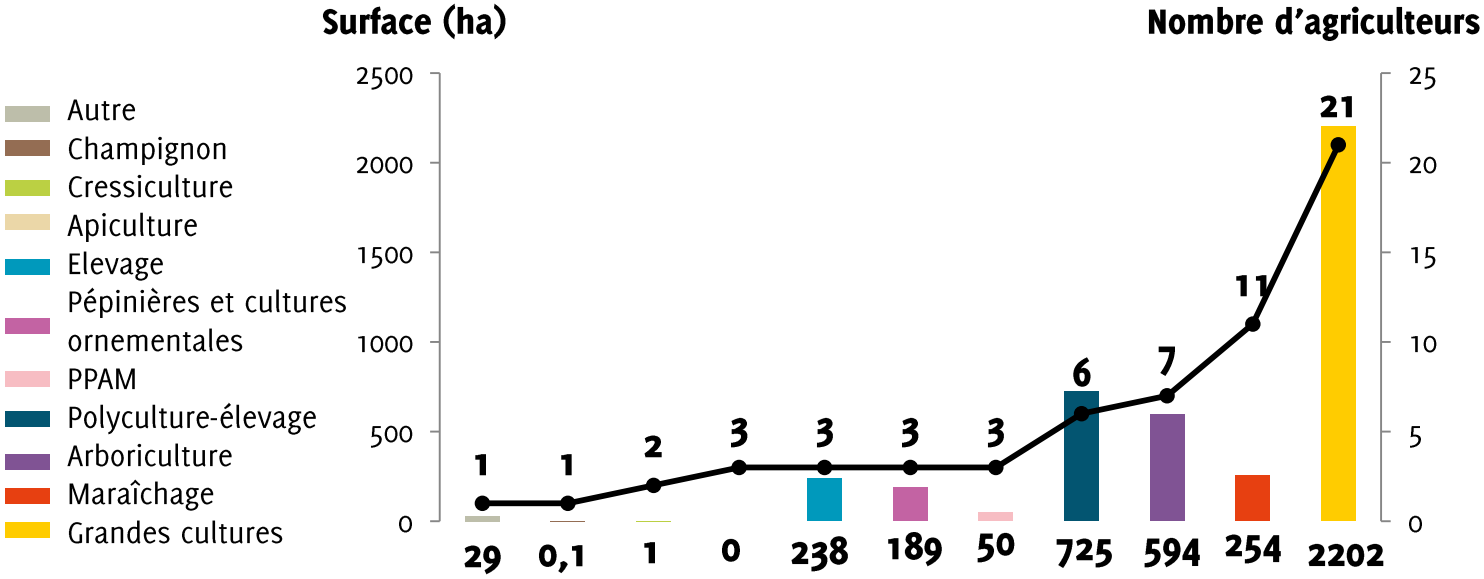

A retenir

28% des fermes bio d'IdF sont exploitées par des producteurs de plus de 55 ans. Ce qui représente 29% (3196 ha) des surfaces en AB d'IdF. Sont concernés principalement les céréaliers (35%), les maraîchers (18%) et les arboriculteurs (12%).

La transmission des fermes bio constitue donc un enjeu majeur pour limiter l'agrandissement des exploitations et maintenir les surfaces en AB.

Le saviez-vous ?

En coordination avec ses partenaires du pôle Abiosol, le GAB IdF accompagne les futurs cédants dans leur **projet de transmission**. Un groupe de travail s'est constitué pour tester des outils et avancer sur leur projet individuel.

Des **accompagnements personnalisés et collectifs** sont développés. Plus particulièrement, les futurs cédants peuvent bénéficier d'un **diagnostic transmission** sur la base d'un diagnostic agriculture paysanne du réseau des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural.

Répartition des producteurs de plus de 55 ans par département *(Sources : GAB IdF)*

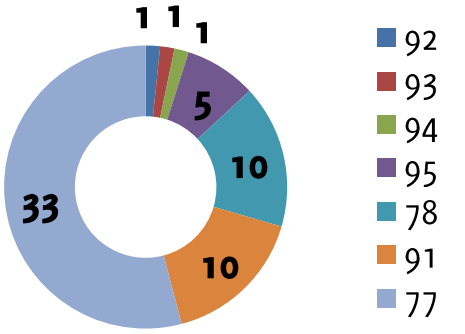

54%

Des producteurs de **plus de 55 ans** se situent en **Seine-et-Marne**, soit 33 producteurs sur 61.

La diversité des ateliers de production

Les ateliers de production AB par type de production

(Source : GAB IdF)

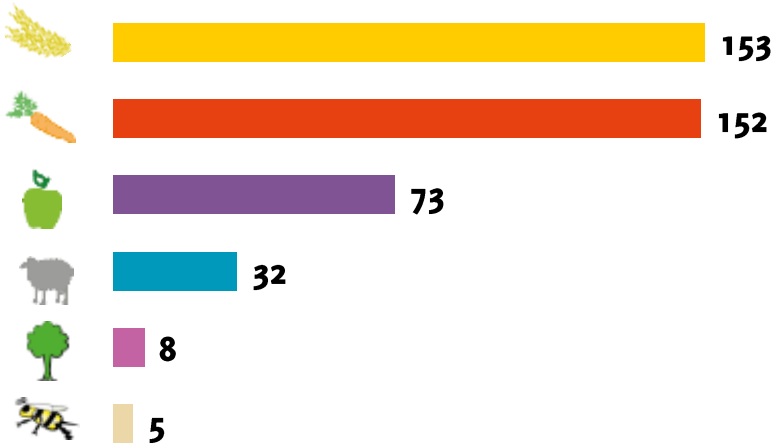

2,6 c'est en moyenne le nombre d'ateliers de production conduits en AB sur une exploitation engagée dans la région.

Mieux comprendre

Qu'appelle-t-on « atelier de production » ?

On définit par « atelier de production » des **unités de gestion considérées comme autonomes au quotidien mais coordonnées dans le temps**. Ainsi on identifie un atelier de production par type de production différente présente sur une exploitation (grandes cultures, maraîchage,…). Par exemple, une exploitation possède 3 ateliers lorsque qu'elle pratique le maraîchage, les grandes cultures et l'élevage.

85% des exploitations ont 2 ateliers ou moins.

423 ateliers sont conduits en AB dans la région. Sur ce total, les plus représentés sont les **ateliers en grandes cultures** (153) et **en légumes** (152, dont 90 en maraîchage diversifié). En plus de ces 423 ateliers, 159 concernent des légumineuses, des prairies temporaires et permanentes, ainsi que des surfaces fourragères sur tous les types d'exploitations.

Répartition des exploitations AB par nombre d'atelier de production *(Source : GAB IdF)*

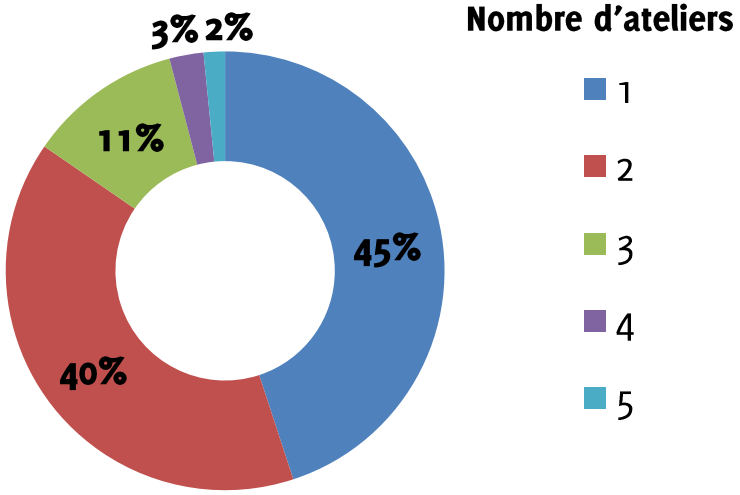

Les tendances de l'Agriculture Biologique en Île-de-France

L'évolution de l'agriculture francilienne TMPC vs. AB..... 18
Détail de l'évolution de l'AB..... 19
L'installation et la conversion..... 20-22
Bilan de l'installation et de la conversion..... 23-25

L'évolution de l'agriculture francilienne TMPC vs. AB

L'agriculture francilienne Tous Modes de Production Confondus (TMPC) a perdu en moyenne par an depuis 2000...

- 80 céréaliers

Ce qui représente 2% du nombre actuel de céréaliers

- 50 élevages

soit 9% des éleveurs

- 15 maraîchers

soit 18% des maraîchers

-13 arboriculteurs

soit 21% des arboriculteurs

Moyenne établie entre les recensements Agreste de 2000 et 2010

Dans le même temps l'agriculture biologique a gagné en moyenne chaque année ...

+ 6 céréaliers

Ce qui représente 9% du nombre actuel de céréaliers bio

+ 2 élevages

Soit 9% des éleveurs bio

+ 7 maraîchers

soit 8% des maraîchers bio

+ 1 arboriculteur

soit 6% des arboriculteurs bio

Moyenne établie entre les recensements du GAB de 2008 et 2015

Détail de l'évolution de l'AB

Historique de la progression des surfaces engagées en AB

(Source : GAB IdF)

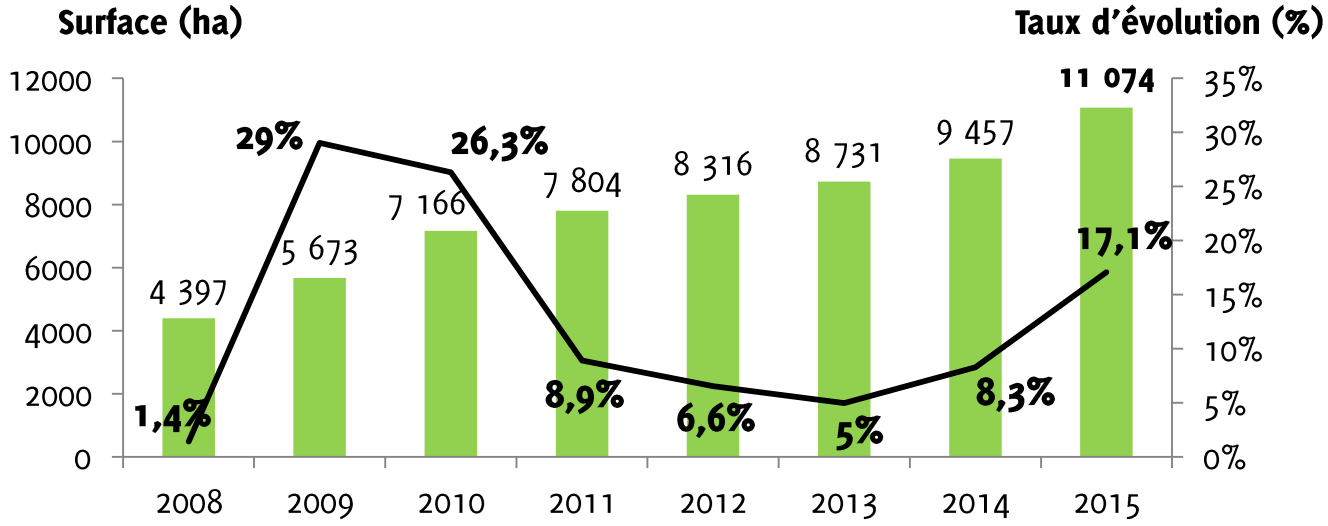

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB par département entre 2014 et 2015 *(Source : GAB IdF)*

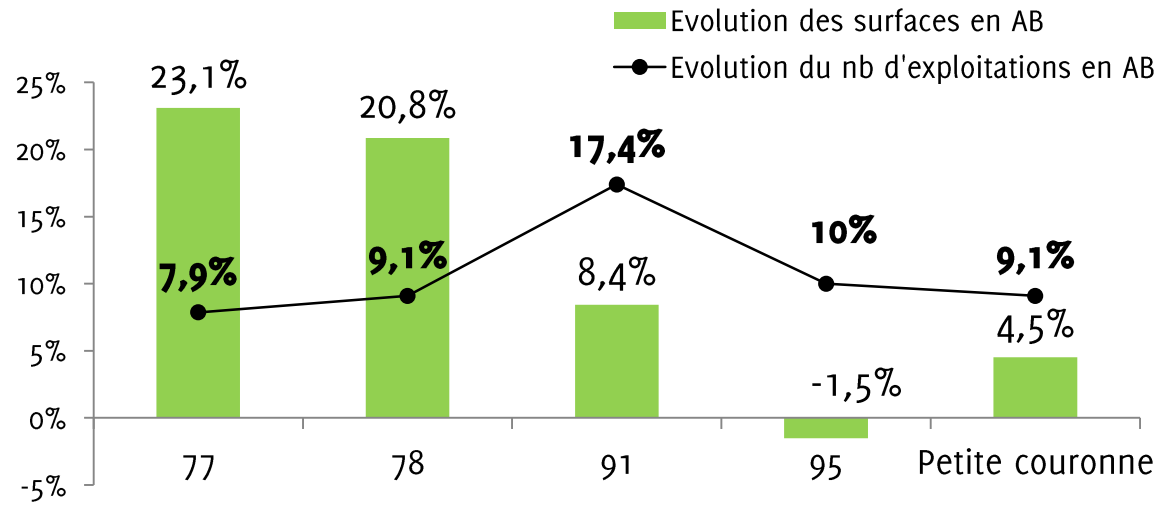

Chiffres clés

Bilan Plan Bio **2008-2014**

+ 5060 ha

+ 116 exploitations

Bilan de l'année **2015**

+ 1616 ha

(soit 32% du Plan Bio 2008-2014)

+ 23 exploitations

(soit 20% du Plan Bio 2008-2014)

Le détail de ces évolutions sera fait dans l'analyse par département page 30 à 41 de cet observatoire.

L'installation et la conversion

15 installations

Dont **10 nouvelles fermes** bio (soit 20 ha) et **5 nouveaux agriculteurs bio** se sont installés sur des fermes bio existantes. **60%** de ces installations concernent le maraîchage.

+166% d'installations par rapport à 2014

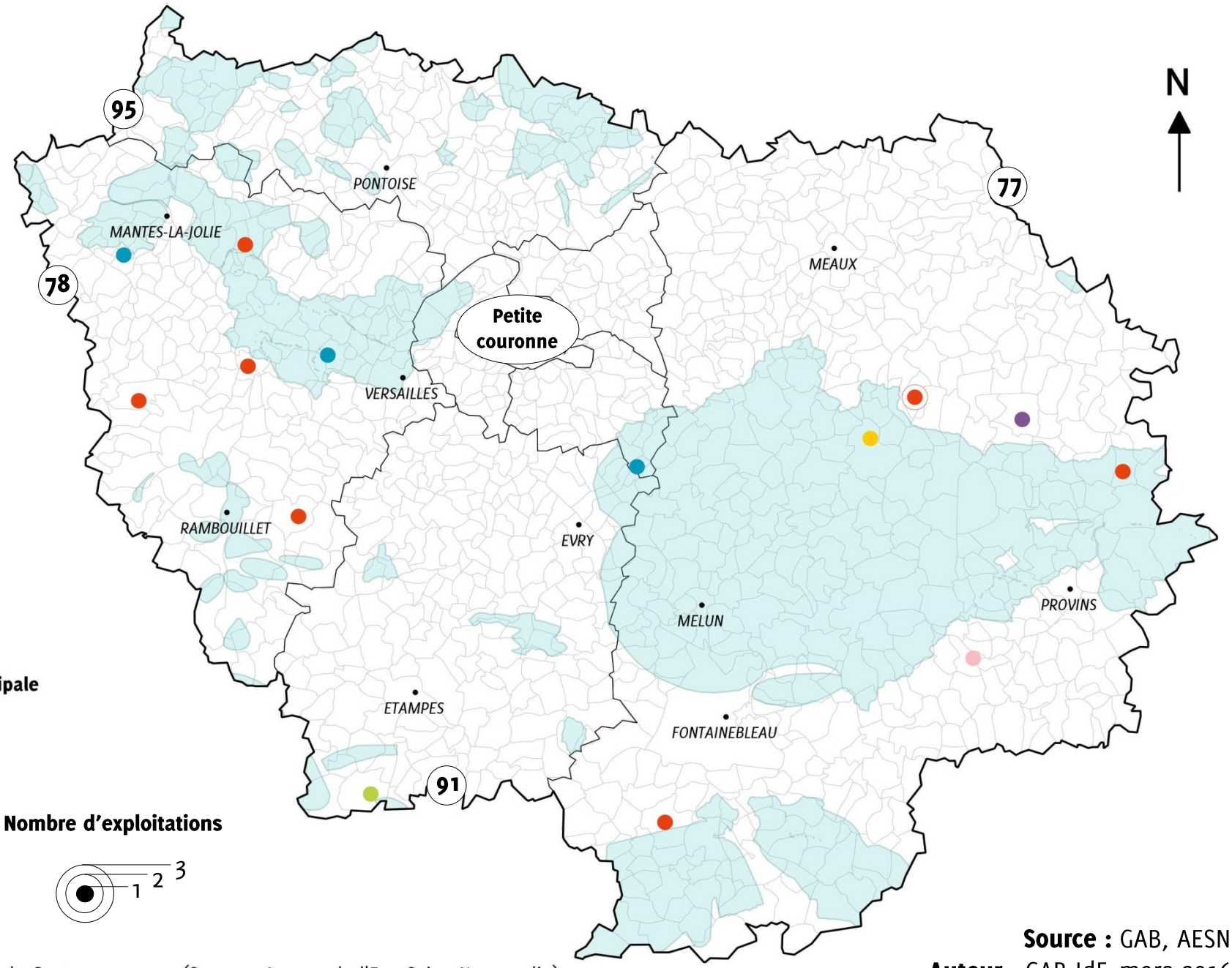

Source : GAB, AESN
Auteur : GAB IdF, mars 2016

L'installation et la conversion

13

conversions

Soit **810 ha**, avec la particularité au cours de l'année 2015 d'avoir touché **tous les types productions.**

+30% de conversions par rapport à 2014

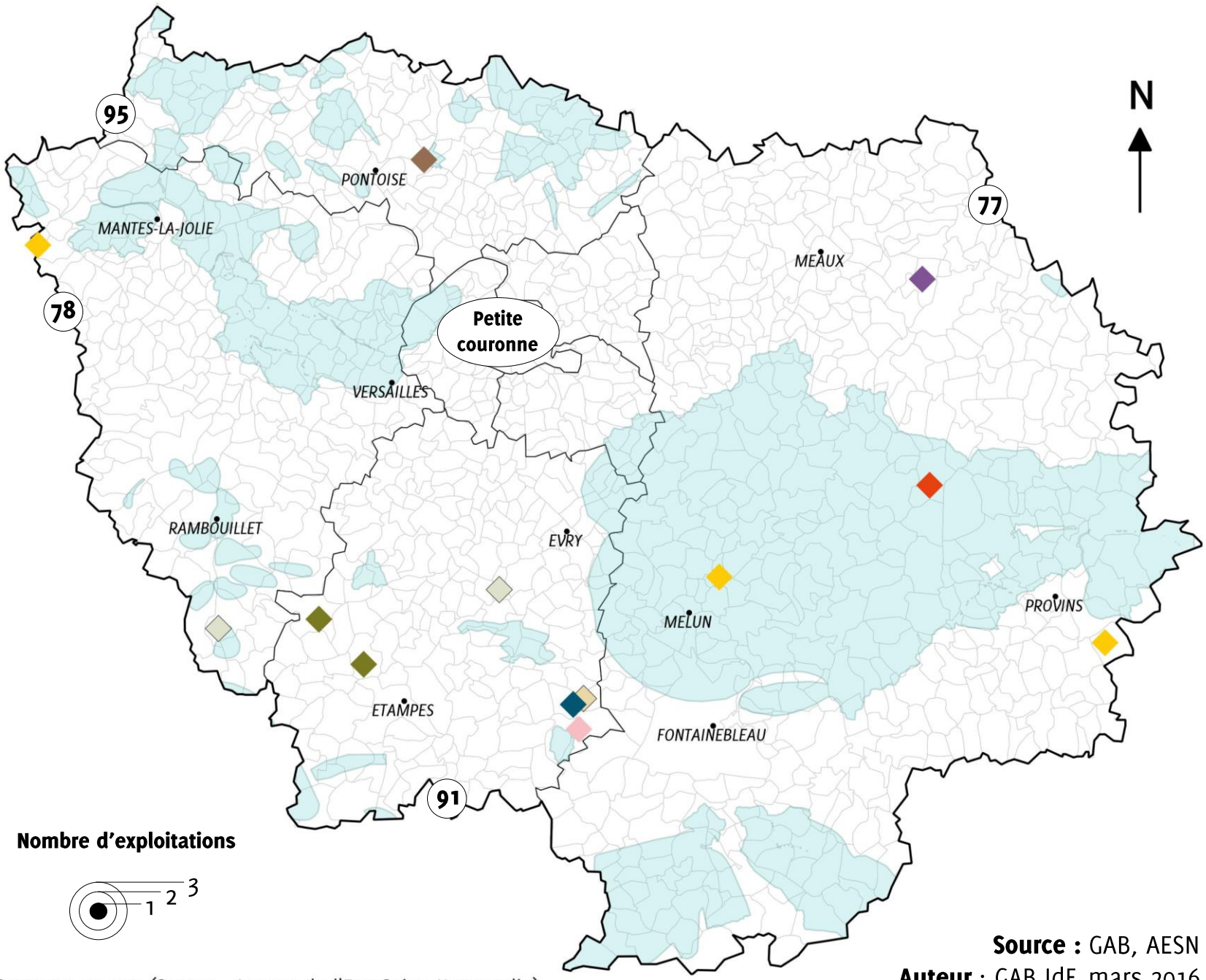

Source : GAB, AESN
Auteur : GAB IdF, mars 2016

L'installation et la conversion

22 poursuites de conversions

qui touchent principalement les exploitations en **grandes cultures**.

+22% de poursuites de conversions par rapport à 2014

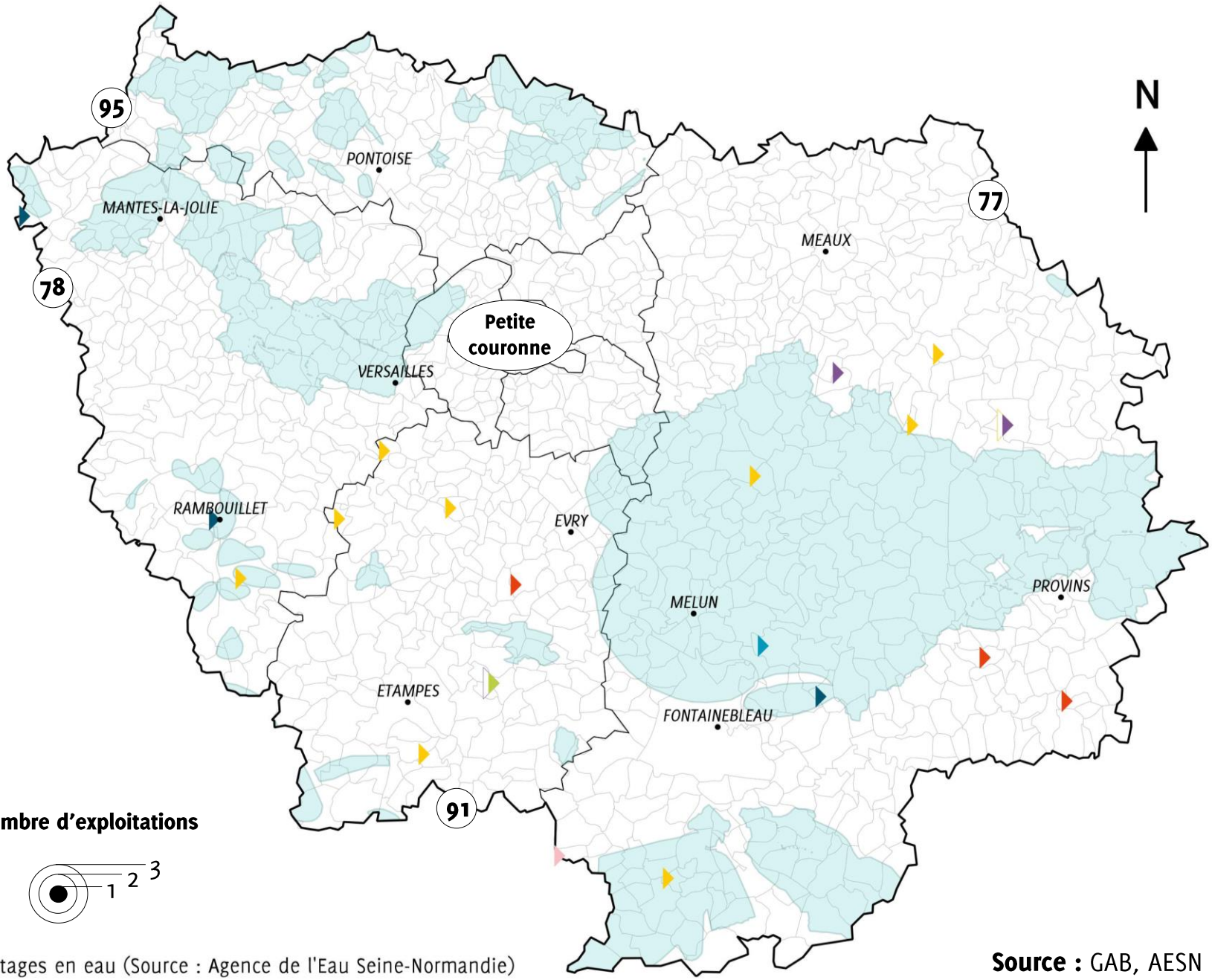

Source : GAB, AESN
Auteur : GAB IdF, mars 2016

Bilan de l'installation et de la conversion

A retenir

50 exploitations

ont contribué au cours de l'année 2015 au développement de l'agriculture biologique sur la région Île-de-France.

+47% par rapport à 2014

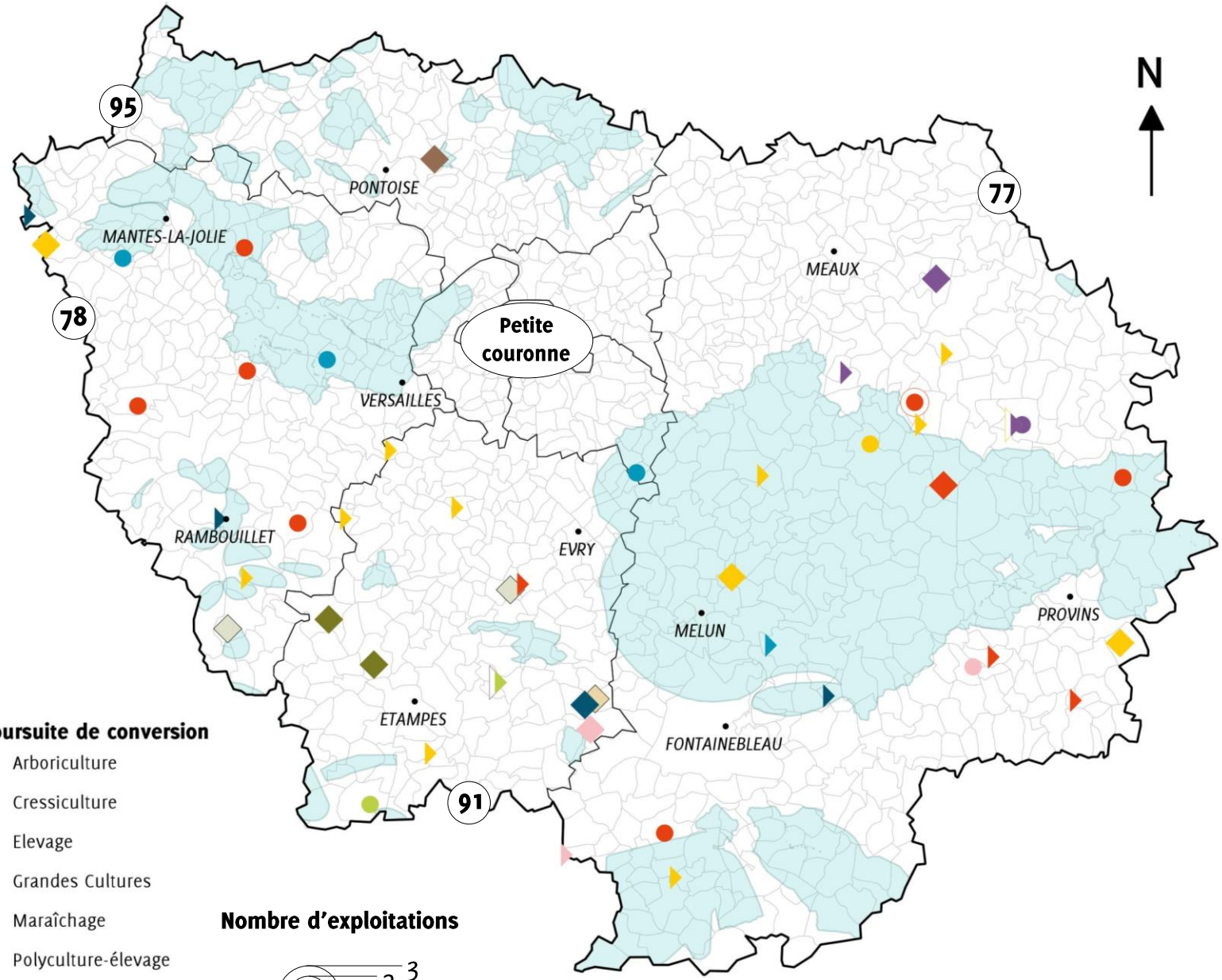

Source : GAB, AESN

Auteur : GAB IdF, mars 2016

Bilan de l'installation et de la conversion

Répartition des nouveaux engagés en 2014 par type de production principale et par département

(Source : GAB IdF)

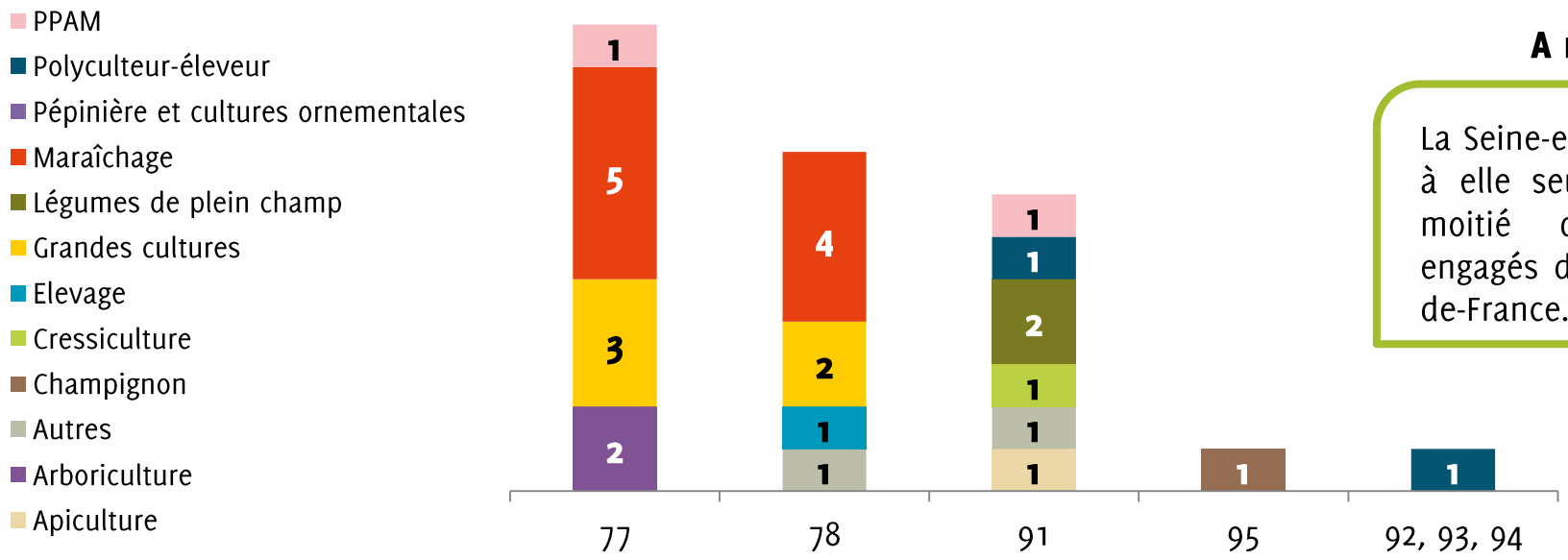

A retenir

La Seine-et-Marne totalise à elle seule près de la moitié des nouveaux engagés de la région Île-de-France.

Les installations et conversions en AB sur l'année 2014 *(Source : GAB IdF)*

	77	78	91	95	92, 93, 94	Région
Conversions	4	2	6	1		**13**
Poursuites de conversion	13	3	6			**22**
Installations	5	3	1		1	**10**
Installations* sur des exploitations bio existantes	2	3				**5**
Total par département	**24**	**11**	**13**	**1**	**1**	**50**

*Mieux comprendre

Concernant les **5 installations** sur des exploitations bio existantes, 1 personne s'est installée en tant qu'associée, 3 se sont installées en vue d'une reprise d'exploitation (permettant de maintenir 51 ha de terres en AB) et la dernière installation s'est faite sur une exploitation existante avec une activité indépendante.

Bilan de l'installation et de la conversion

Récapitulatif des nouveaux engagements (Exploitations Agricole et surfaces) en 2015 par statut et par type de production *(Source : GAB IdF)*

Type de production principale	Installations		Conversions		Poursuites de conversion		Total EA concernées	Total ha engagés en AB en 2015
	Nombre d'EA	Surface (ha)	Nombre d'EA	Surface (ha)	Nombre d'EA	Surface (ha)		
Apiculture			1				1	
Arboriculture			1	9	2	3	3	220
Autre			2	160			2	160
Légumes	8	14	5	110	5	82	18	207
Polyculture-élevage et élevage	2	5	1	24	4	138	7	167
Grandes cultures			3	507	11	613	14	911
Total général	10	20	13	810	22	836	45*	1666

**Sont comptabilisées ici, les 45 exploitations qui ont engagé des surfaces en dehors des 5 installations sur des fermes bio existantes.*

Mieux comprendre

Au cours de l'année 2015, 3 « décertifications » ont eu lieu et sont dues :

- à des **difficultés techniques** qui ont donné lieu à l'abandon temporaire de la certification, mais pas de la pratique bio.
- à un **changement de parcelle.**

Nouvelles surfaces (ha) engagées en AB par année depuis 2010 *(Source : GAB IdF)*

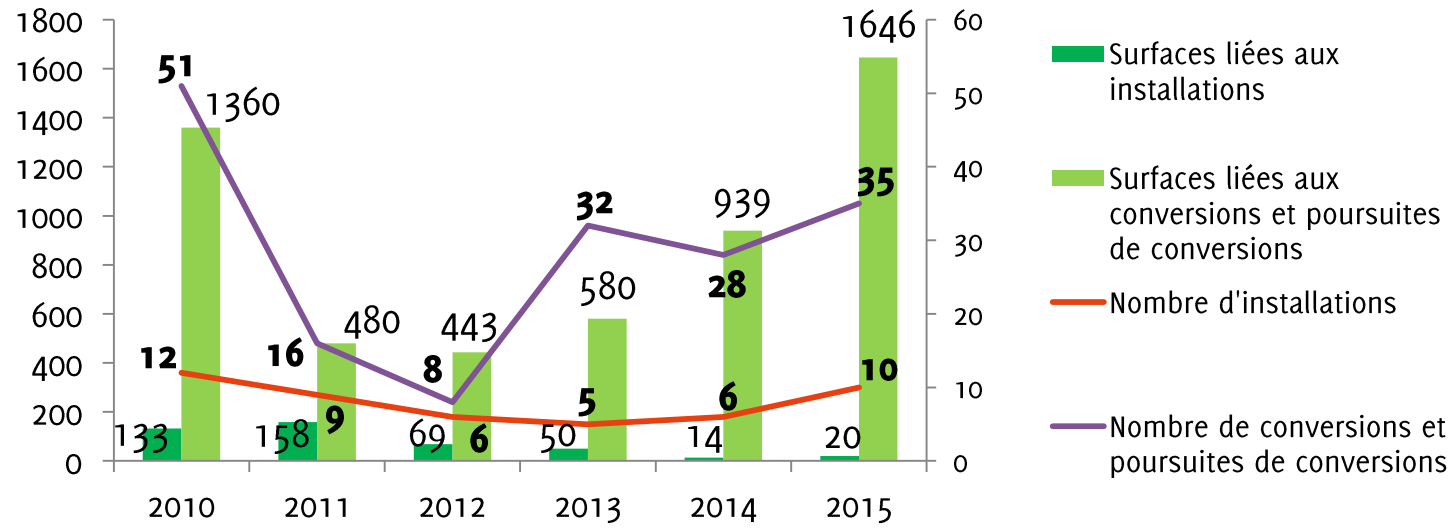

L'Agriculture Biologique et l'eau en Île-de-France

L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages..... 27-28
Les zones à enjeux en Île-de-France 29

L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

106 **fermes bio** soit

5284 **ha sur les AAC**

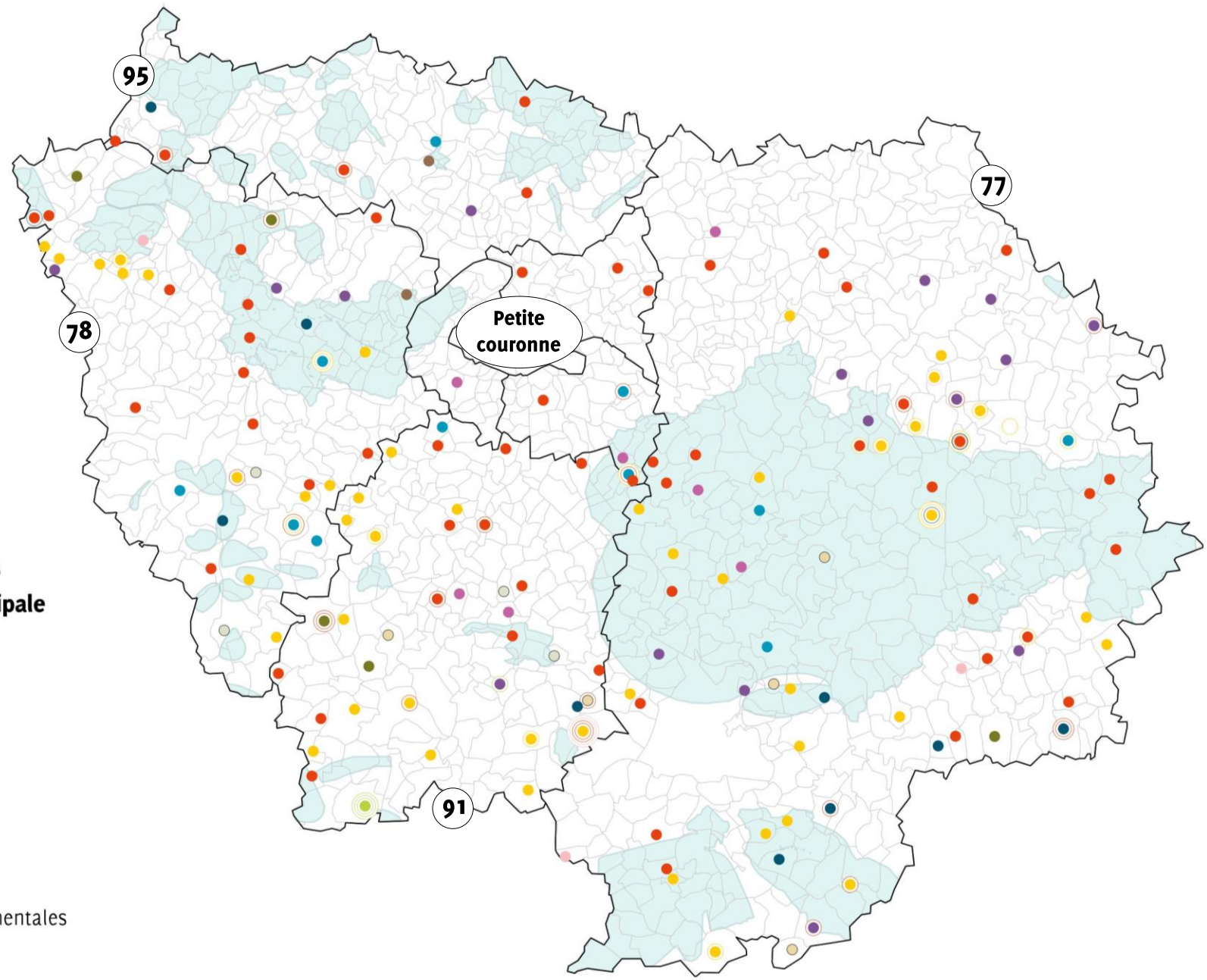

L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages

Mieux comprendre

Qu'est-ce qu'une Aire d'Alimentation de Captage ?

« C'est l'ensemble des **surfaces contribuant à l'alimentation du captage** ou, autrement dit, l'ensemble des surfaces où toute goutte d'eau tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'au captage, que ce soit par infiltration ou par ruissellement ». *(Source: LEMA, n°2006-1772, article 21)*

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces sur les AAC *(Source : GAB IdF)*

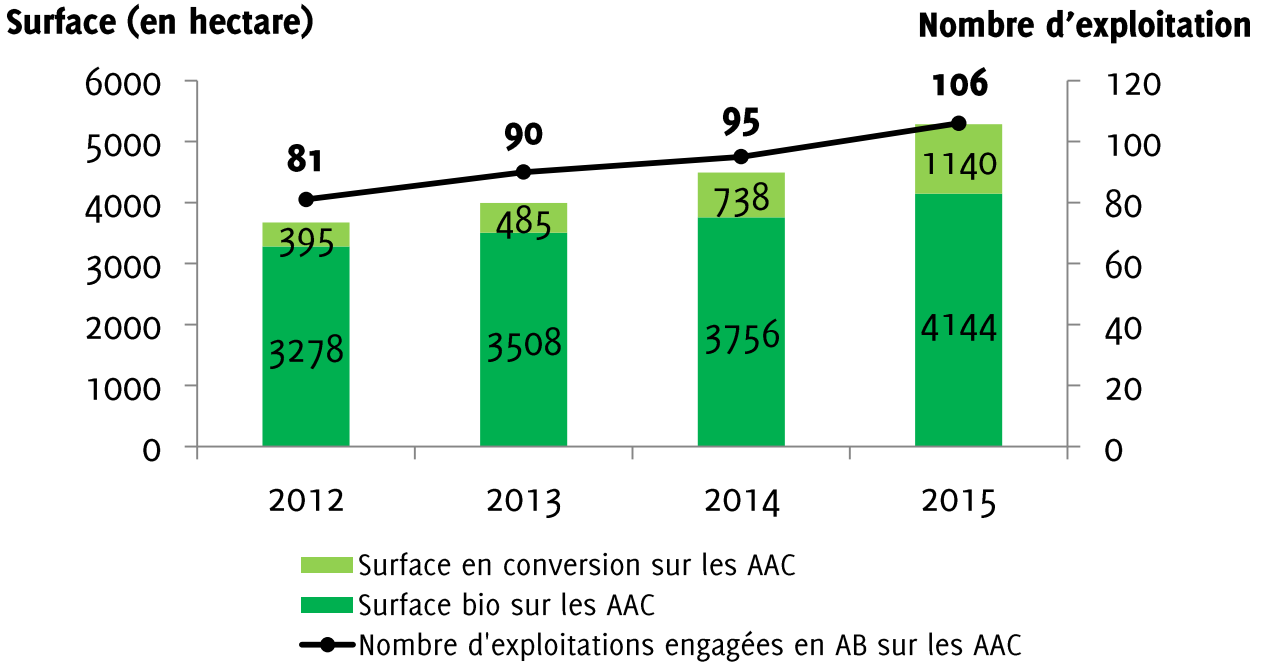

Répartition du nombre d'exploitations et de leurs surfaces sur les AAC délimitées en Région Île-de-France

	Nombre d'exploitations bio sur les AAC	Part*	Surface bio sur les AAC	Part*	Surface en conversion sur les AAC	Part*	Surface bio et en conversion sur les AAC	Part*
2012	81	43,5%	3278	48%	395	26,4%	3674	44,2%
2013	90	45,9%	3508	47,8%	485	32,8%	3993	45,3%
2014	95	47,5%	3756	47,4%	738	48,3%	4494	47,5%
2015	**106**	**48%**	**4144**	**49,4%**	**1140**	**42,4%**	**5284**	**47,7%**

**calculés en fonction du nombre d'exploitations bio et des surfaces bio et en conversion total.*

Les zones à enjeux en Île-de-France

Mieux comprendre

Sur un certain nombre de territoires à enjeux (*eau potable, biodiversité, protection du foncier agricole, etc.*) des actions sont menées par le GAB IdF et des partenaires territoriaux pour sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans le but de développer les fermes et les surfaces en agriculture biologique.

Par exemple, le GAB IdF est animateur de 2 Programmes Agri-Environnementaux Climatiques (PAEC) sur Flins Aubergenville et Blaru dans le cadre desquels sont réalisés des diagnostics territoriaux, des formations et rencontres entre les agriculteurs et de l'accompagnement de projets de conversion vers le bio, *etc.*

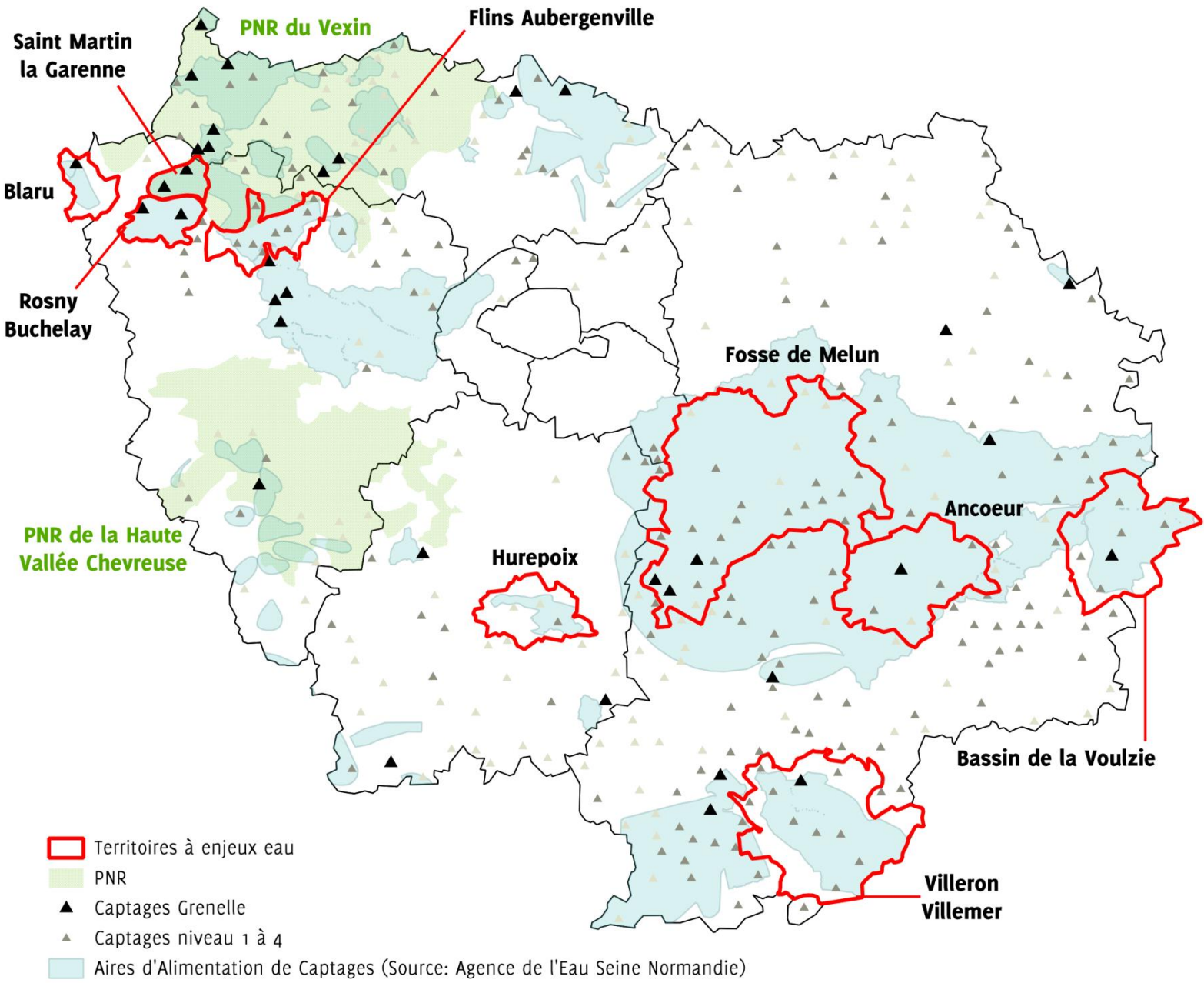

L'Agriculture biologique dans nos départements

L'Agriculture Biologique par département..... 31
La Seine-et-Marne..... 32-33
Les Yvelines..... 34-35
L'Essonne..... 36-37
Le Val-d'Oise..... 38-39
La petite couronne (92, 93, 94)..... 40-41

L'Agriculture Biologique par département

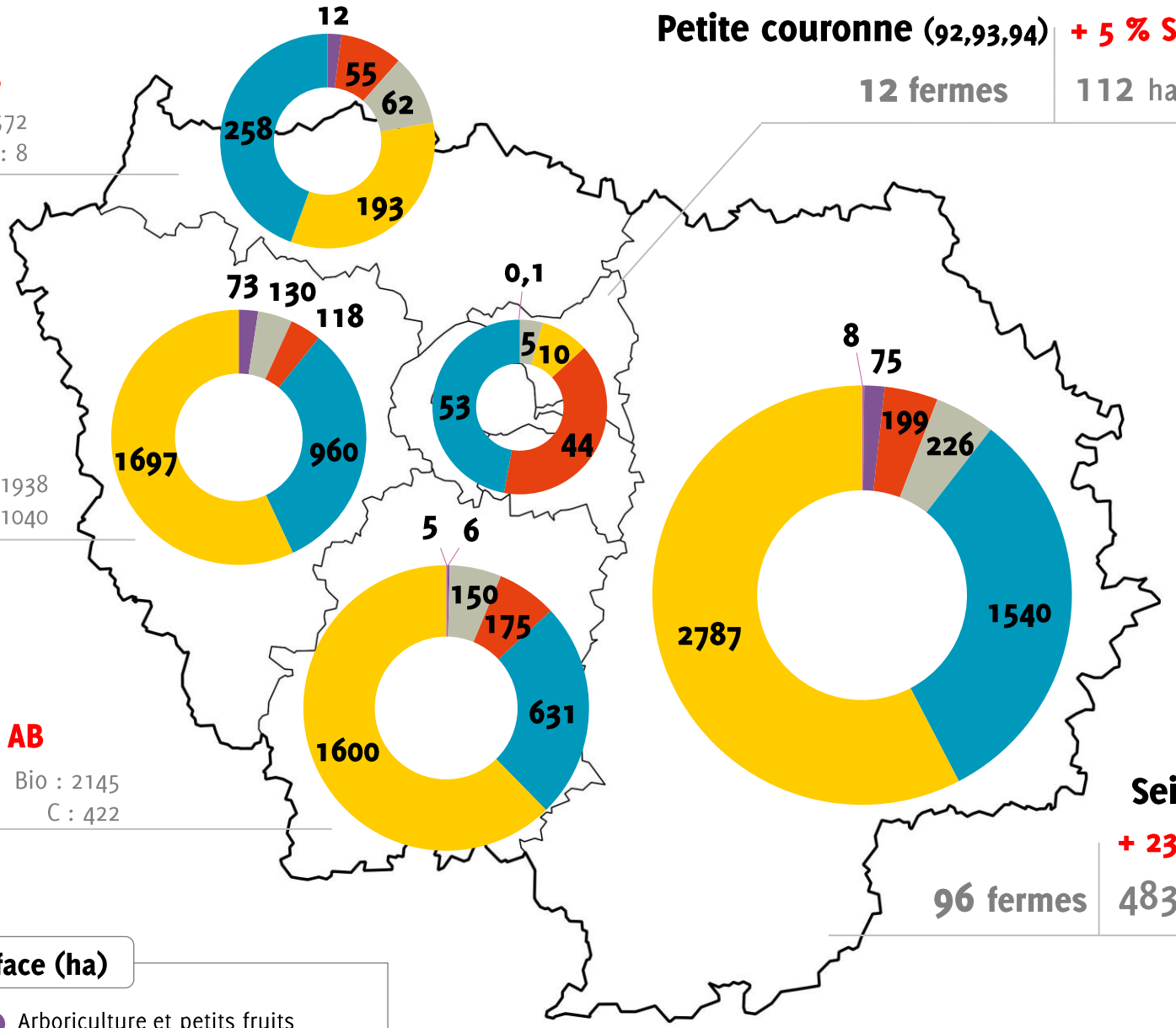

Val-d'Oise | **-1,6 % SAU AB**
11 fermes | 580 ha | Bio : 572 C : 8

Petite couronne (92,93,94) | **+ 5 % SAU AB**
12 fermes | 112 ha | Bio : 78 C : 34

Yvelines | **+ 21 % SAU AB**
48 fermes | 2978 ha | Bio : 1938 C : 1040

Essonne | **+ 8 % SAU AB**
54 fermes | 2567 ha | Bio : 2145 C : 422

Seine-et-Marne | **+ 23 % SAU AB**
96 fermes | 4837 ha | Bio : 3655 C : 1182

Type de surface (ha)

- Grandes Cultures
- Prairies et surfaces fourragères
- Légumes
- Arboriculture et petits fruits
- Pépinière et Cultures Ornementales
- Autres (jachères, bois…)

Source /Auteur : GAB IdF, mars 2016

Bio : surfaces (ha) certifiées biologiques
C : surfaces (ha) en conversion
% Evolution SAU en AB 2014-015

La Seine-et-Marne

Exploitations engagées en bio dans le 77, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF)*

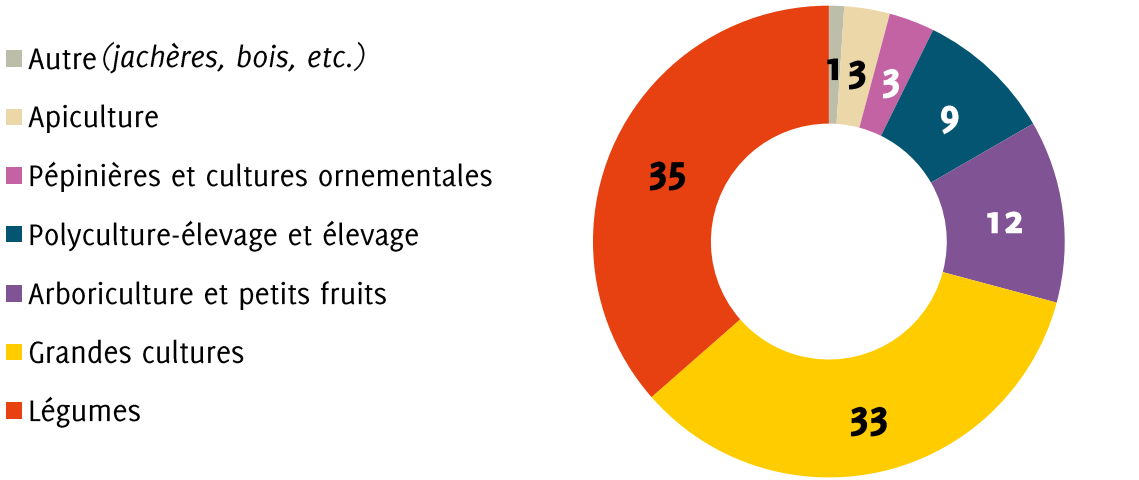

Surfaces (ha) engagées en bio dans le 77, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF)*

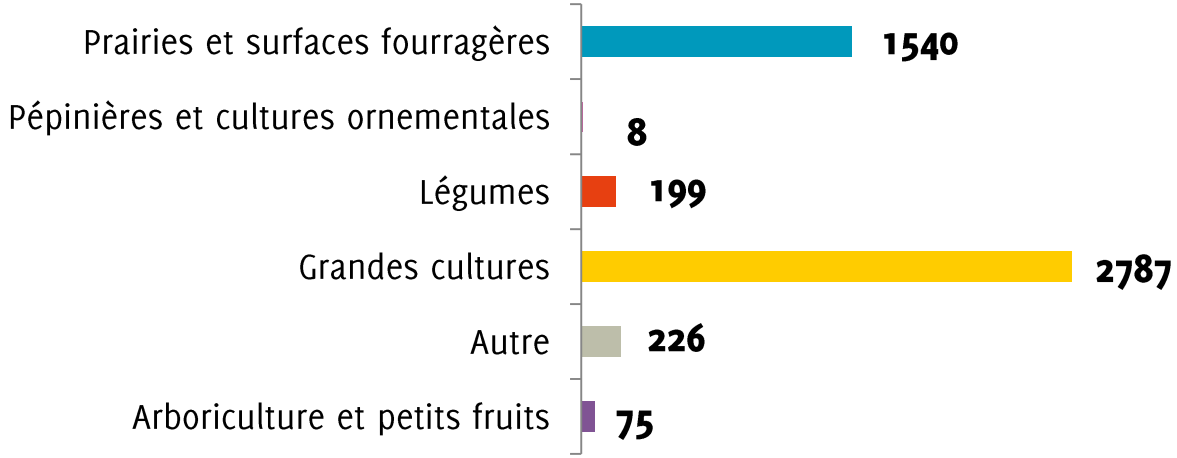

1er département francilien en **nombre d'exploitations** et en **surfaces engagées** en AB.

3,6%

des exploitations du 77 sont engagées en bio, soit 96 exploitations.

1,4%

de la SAU du 77 est engagée en bio, soit 4 837 ha (dont 24% sont en conversion).

A retenir

La Seine-et-Marne compte 96 exploitations engagées en AB, soit 43 % des exploitations engagées en AB de la région.

Les grandes cultures et les prairies et surfaces fourragères sont les deux productions principales avec pour chacune plus d'un tiers des exploitations du département.

Du point de vue des surfaces, 2 787 ha sont consacrés aux grandes cultures en Seine-et-Marne : elles représentent près de 58 % des surfaces engagées en AB du département.

La Seine-et-Marne

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 77 *(Source : GAB IdF)*

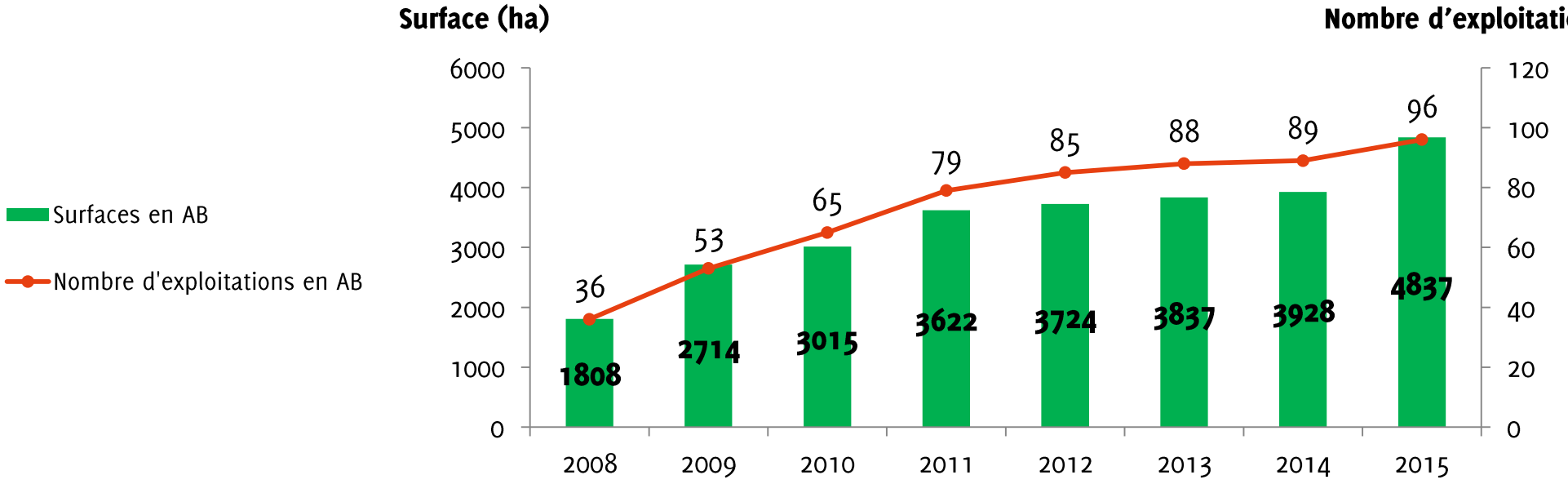

A retenir

9 exploitations

se sont engagées en AB en Seine-et-Marne sur l'année 2015 Ce sont **5 installations** (4 en maraîchage et 1 en PPAM) et **4 conversions** (2 céréaliers, 1 maraîcher et 1 arboriculteur).

Au-delà de l'installation et des conversions, il y a eu deux arrêts : l'un, le temps de la recherche d'une nouvelle parcelle à engager et l'autre à cause de difficultés techniques.

908 ha

supplémentaires sont cultivés en AB sur le département en 2015, soit une augmentation de près de 23,1 % des surfaces AB.

Les Yvelines

Exploitations engagées en bio dans le 78, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF)*

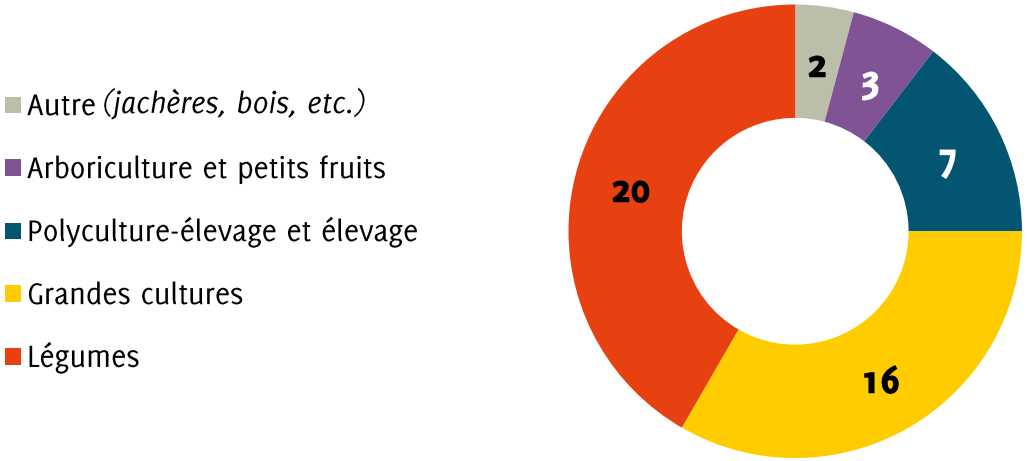

2ème département francilien en **surfaces engagées** en AB et **3ème** en **nombre d'exploitations** engagées en AB.

5,1%

des exploitations du 78 sont engagées en bio soit 48 exploitations.

3,3%

de la SAU du 78 sont engagés en bio soit 2 978 ha (dont 35% sont en conversion).

Surfaces (ha) engagées en bio dans le 78, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF)*

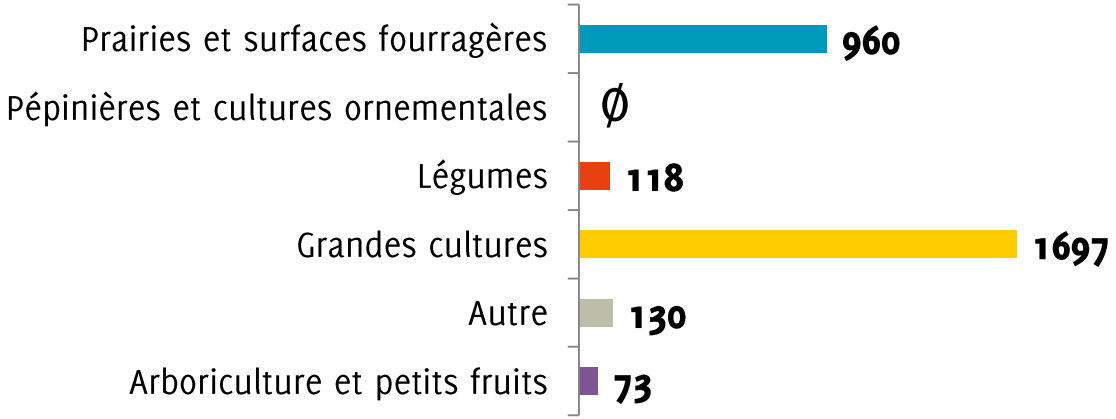

A retenir

Les Yvelines comptent 48 exploitations engagées en AB, soit 22 % des exploitations engagées en AB sur la région.

Le maraîchage est la production principale avec près de 42 % des exploitations du département et la production céréalière représente 33 % des exploitations.

1 697 ha sont consacrés aux grandes cultures dans les Yvelines : elles représentent plus de 57% des surfaces cultivées en bio sur le département. Les surfaces fourragères et prairies représentent 960 ha soit près du tiers des surfaces du département.

Les Yvelines

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 78 *(Source : GAB IdF)*

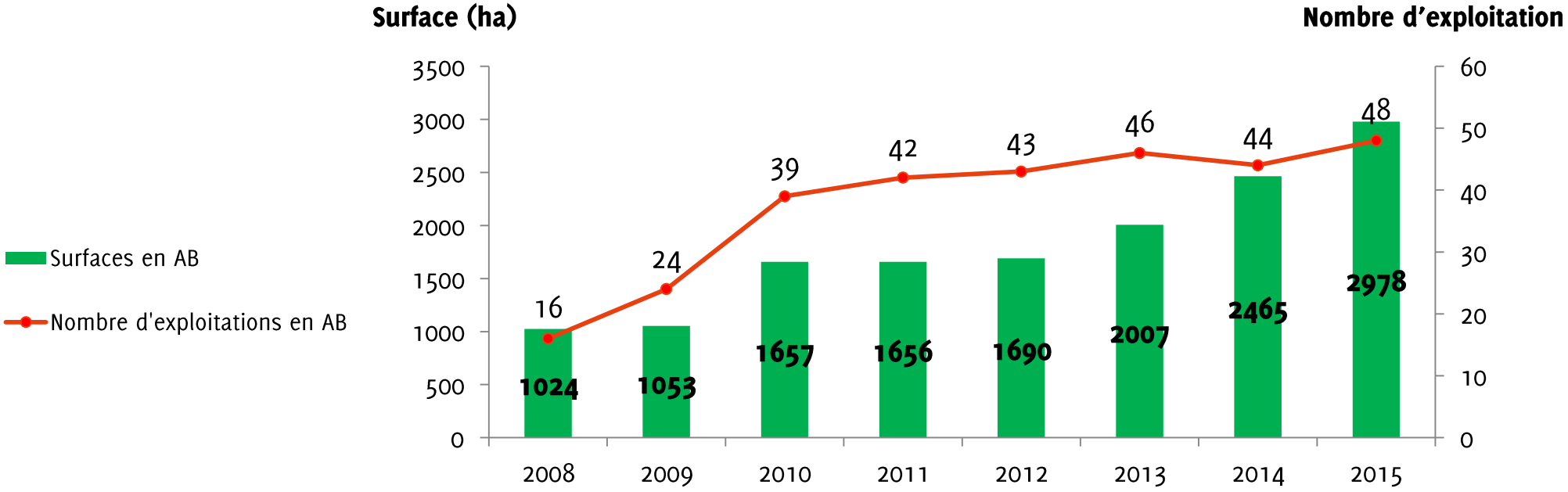

A retenir

5 exploitations se sont engagées en AB dans les Yvelines sur l'année 2015 soit **2 conversions** (1 en grandes cultures et 1 en catégorie « autre ») et **3 installations** (2 en maraîchage et 1 en élevage).

Au-delà de ces nouvelles exploitations, il y a eu l'arrêt d'une exploitation céréalière dont les surfaces bio ne représentaient que 6% de la SAU de l'exploitation.

514 ha supplémentaires sont cultivés en AB sur le département en 2015 par rapport à 2014, soit une augmentation de 21 % des surfaces AB : la seconde plus forte progression en 2015 parmi les département francilien après la Seine-et-Marne.

L'Essonne

Exploitations engagées en bio dans le 91, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF)*

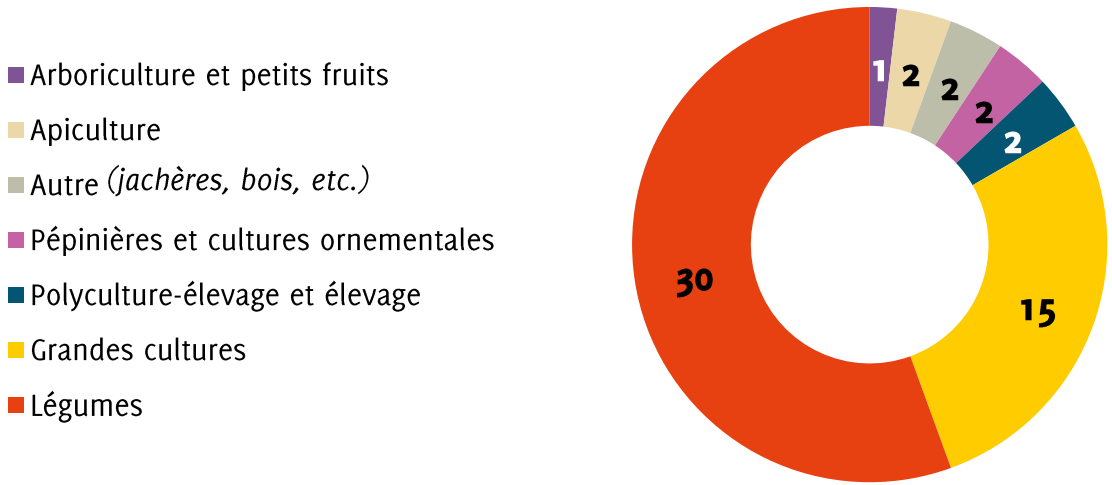

2ème **en nombre d'exploitations engagées** en AB et 3ème département francilien en **surface engagées** en AB.

7,1%

des exploitations du 91 sont engagées en bio, soit 54 exploitations.

3,1%

de la SAU du 91 sont engagés en bio, soit 2 567 ha (dont 16% sont en conversion).

Surfaces (ha) engagées en bio dans le 91, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF)*

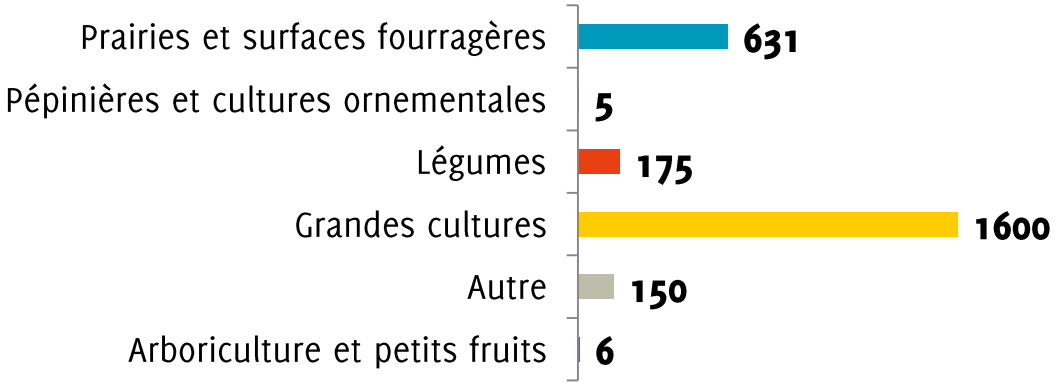

A retenir

L'Essonne compte 54 exploitations engagées en AB, soit 24,4 % des exploitations engagées en AB sur la région.

La catégorie « Légumes » y est majoritaire avec plus de 50 % des exploitations du département. Elle comprend le maraîchage, la cressiculture, les légumes de plein champ, les légumes secs, la culture de champignons et de plantes à parfum aromatiques et médicinales.

Concernant les surfaces, 1 600 ha sont consacrés aux grandes cultures soit 62,3 % des surfaces cultivées en AB du département. Les surfaces fourragères et prairies représentent 631 ha soit un quart des surfaces du département.

L'Essonne

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 91 (Source : GAB IdF)

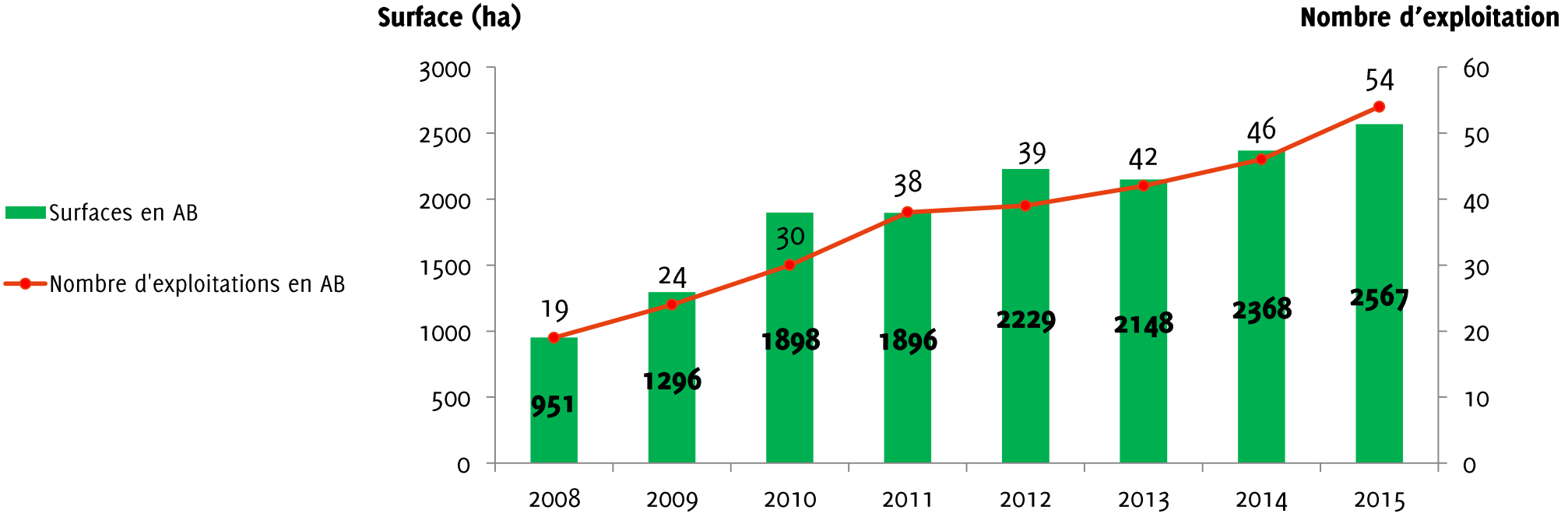

A retenir

7 exploitations

se sont engagées en AB en Essonne sur l'année 2014, à savoir : **6 conversions** (2 en légumes de plein champ, 1 en PPAM, 1 apiculteur, 1 en « autre » et 1 polyculteur-éleveur) et **1 installation**. L'installation concerne un cressiculteur.

199 ha

supplémentaires sont cultivés dans une démarche AB sur le département en 2015. La progression des surfaces engagées en AB sur le département est de + 8 % par rapport à 2014.

Le Val-d'Oise

Exploitations engagées en bio dans le 95, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF)*

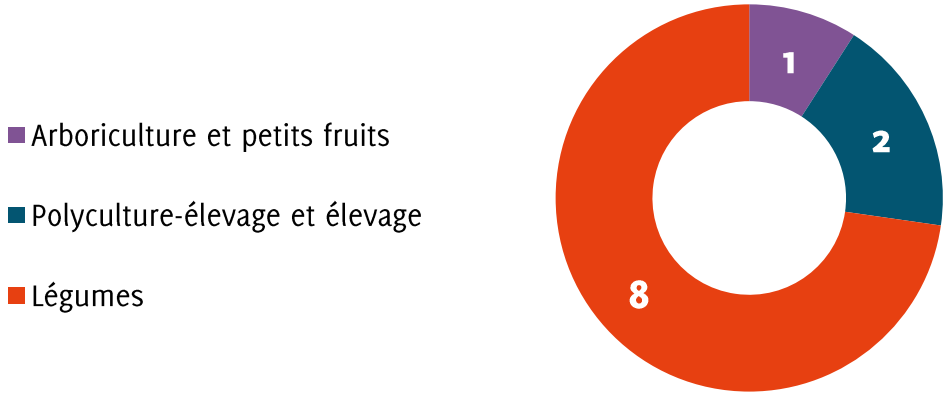

4ème département francilien **en surface engagées** en AB et **dernier derrière** la petite couronne **en nombre d'exploitations engagées** en AB.

2 % des exploitations du 95 sont engagés en bio soit 11 exploitations.

1 % de la SAU du 95 est engagé en bio soit 580 ha (dont 1,4 % est en conversion).

Surfaces (ha) engagées en bio dans le 95, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF)*

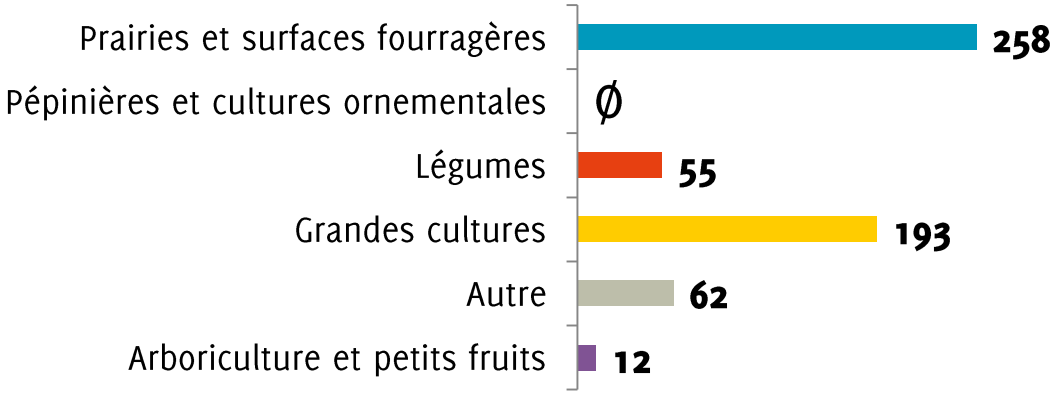

A retenir

Le Val d'Oise compte 11 exploitations engagées en AB, soit 5% des exploitations engagées en AB sur la région.

Sur ce département, il y a une seule installation d'un champignonniste sur 0,03 ha en 2015. Aucune exploitation n'est tournée vers les grandes cultures principalement : la grande majorité des exploitations produisent des légumes. Pour autant, les exploitations en polyculture-élevage ont des surfaces importantes de production en grandes cultures servant en partie à nourrir les bêtes.

On note la place importante des surfaces fourragères et prairies avec 44,5 % du total départemental engagés en AB.

Le Val-d'Oise

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 95 *(Source : GAB IdF)*

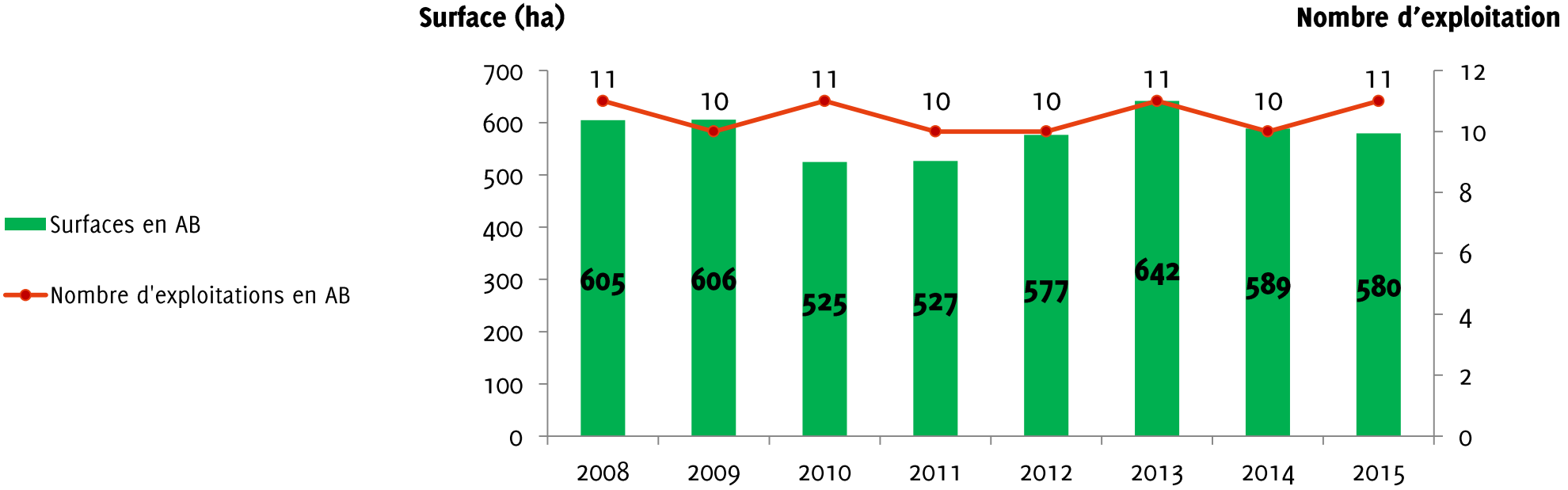

A retenir

1 agriculteur

s'est engagé dans une installation en AB dans le Val d'Oise au cours de l'année 2015. Il s'agit d'une exploitation dont la production principale est le champignon.

En parallèle à cette installation, 9 ha ont été désengagés de l'Agriculture Biologique pour deux raisons : près de 2ha ont été récupéré par le propriétaire du foncier et les 7 ha restants sont dûs à des réévaluations lors des contrôles par les organismes certificateurs.

Aucune surface supplémentaire engagée en AB sur le département en 2015.

Il y a eu une régression des surfaces engagées en AB sur le département de 1,6 % par rapport à 2014.

La petite couronne (92,93,94)

Exploitations engagées en bio dans la petite couronne, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF)*

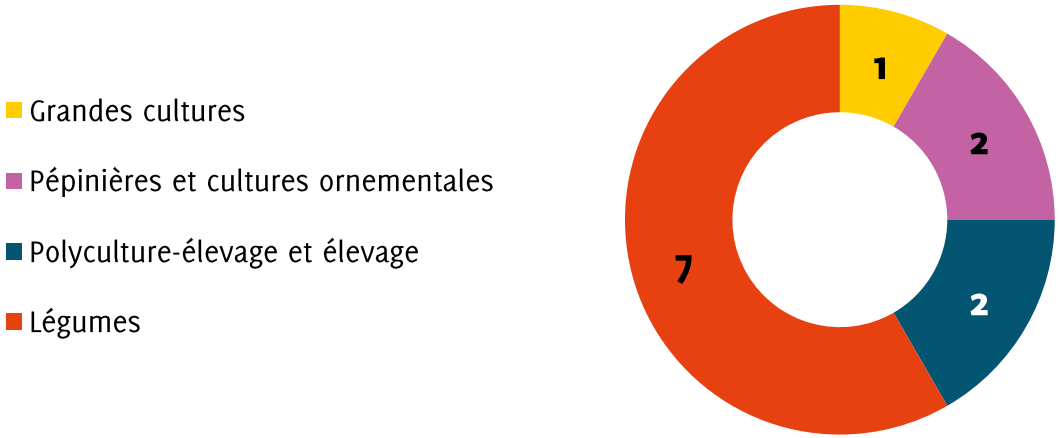

1er espace agricole en terme de représentation du mode de production biologique tant pour le nombre d'exploitations que pour les surfaces.

12,1% des fermes de la petite couronne sont engagés en bio, soit 12 exploitations.

5,9% de la SAU de la petite couronne est engagée en bio, soit 112 ha (dont 30% en conversion).

Surfaces (ha) engagées en bio dans la petite couronne, réparties par type de production principale *(Source : GAB IdF)*

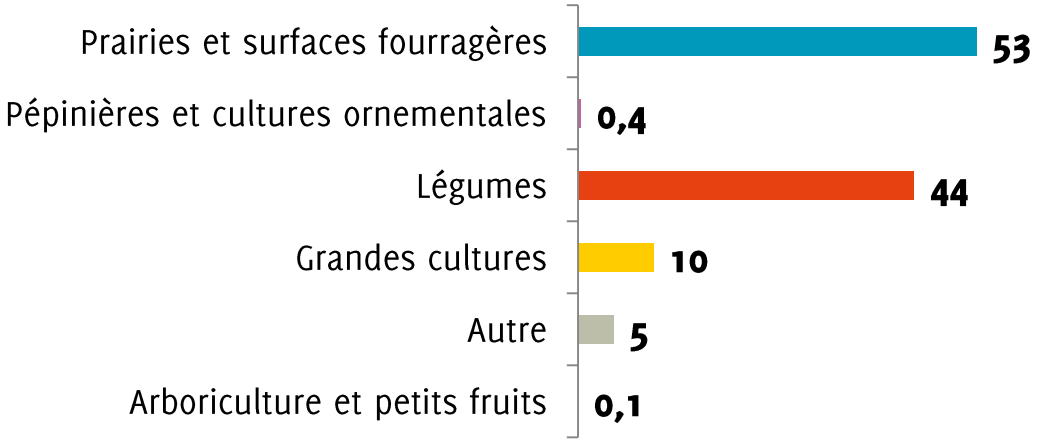

A retenir

En petite couronne, 12 exploitations sont engagées en AB, soit 5,5 % des exploitations engagées sur la région : c'est une zone géographique évidemment moins agricole.

On trouve sur cette partie de la région 7 exploitations principalement tournées vers les légumes.

En surface, les productions de légumes représentent 44 ha, et les prairies et surfaces fourragères 53 ha (plus d'un tiers pour les deux types de productions sur le total départemental).

La petite couronne (92,93,94)

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans la petite couronne *(Source : GAB IdF)*

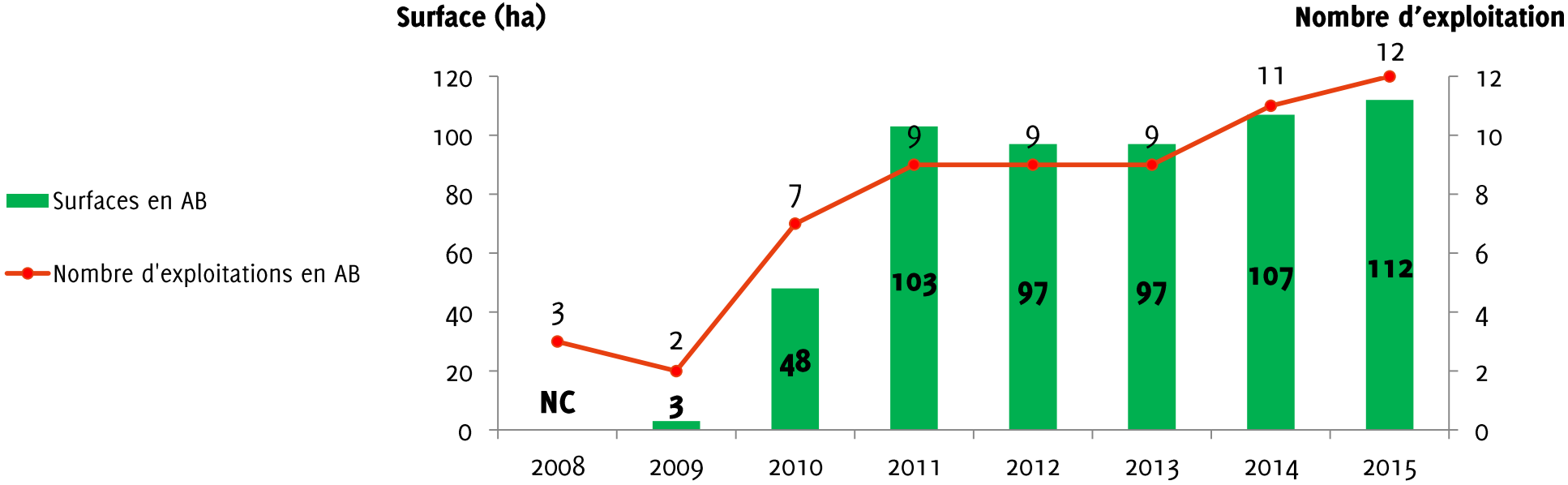

A retenir

1 exploitation

s'est installée en AB dans la petite couronne au cours de l'année 2015, en élevage avicole.

5 ha

supplémentaires sont cultivés dans une démarche AB sur le département du 94 en 2015. La progression des surfaces engagées en AB sur la petite couronne est donc de + 5 % par rapport à 2014.

Aujourd'hui les exploitations engagées en AB dans la petite couronne représentent près de 12,1 % du total des exploitations agricoles tous modes de production confondus (Agreste 2010).

Les productions biologiques de l'amont à l'aval

Les productions biologiques de l'amont à l'aval 43
Arboriculture et petits fruits 44-45
Pépinières et Cultures Ornementales 46
Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignon 47-48
Maraîchage diversifié 49-50
Légumes secs 51
Légumes de plein champ 52-53
Grandes cultures 54-55
Surfaces fourragères 56
Elevages 57
Bovins, ovins, caprins 58
Poules pondeuses et volailles de chair 59
Focus sur la filière avicole 60

Les productions biologiques de l'amont à l'aval

Répartition du nombre d'exploitations par type production principale et des surfaces par production en AB en Ile-de-France
(Source : GAB IdF)

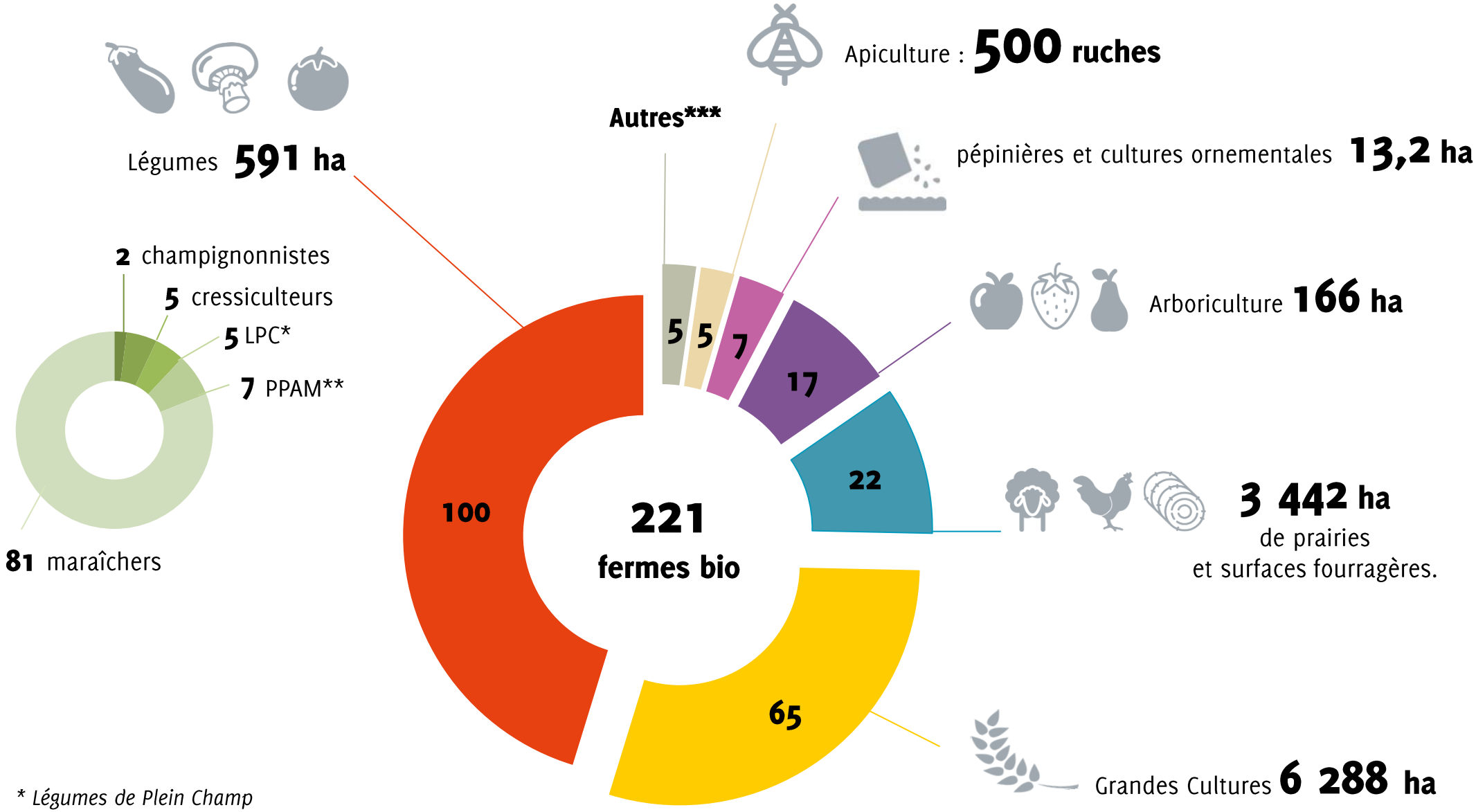

* *Légumes de Plein Champ*
** *Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales*
*** Autres : *terres engagées en AB dont l'utilisation n'est pas valorisée en AB*

Arboriculture et petits fruits

166 ha

engagés en bio sont utilisés pour produire des fruits, 117 ha en arboriculture et 49 ha en petits fruits (framboises, fraises, rhubarbe, myrtilles, etc.). Cela représente 1,5 % du total des surfaces en AB en IdF.

20%

de ces surfaces sont en période de conversion à fin 2015.

62 exploitations

franciliennes font de l'arboriculture et/ou des petits fruits, 17 d'entre elles le font à titre de production principale. Pour les autres, ce sont principalement des maraîchers qui possèdent des surfaces arboricoles en cultures secondaires.

Surfaces et ateliers en arboriculture et petits fruits par département

(Source GAB IdF)

Département	Nombre d'ateliers	Surfaces AB et en conversion (ha)
77	37	75
78	14	73
91	10	6
95	11	12
Petite couronne	1	0,05
Région	**73**	**166**

Surfaces (ha) et exploitations pour les principales productions arboricoles franciliennes

(Source GAB IdF)

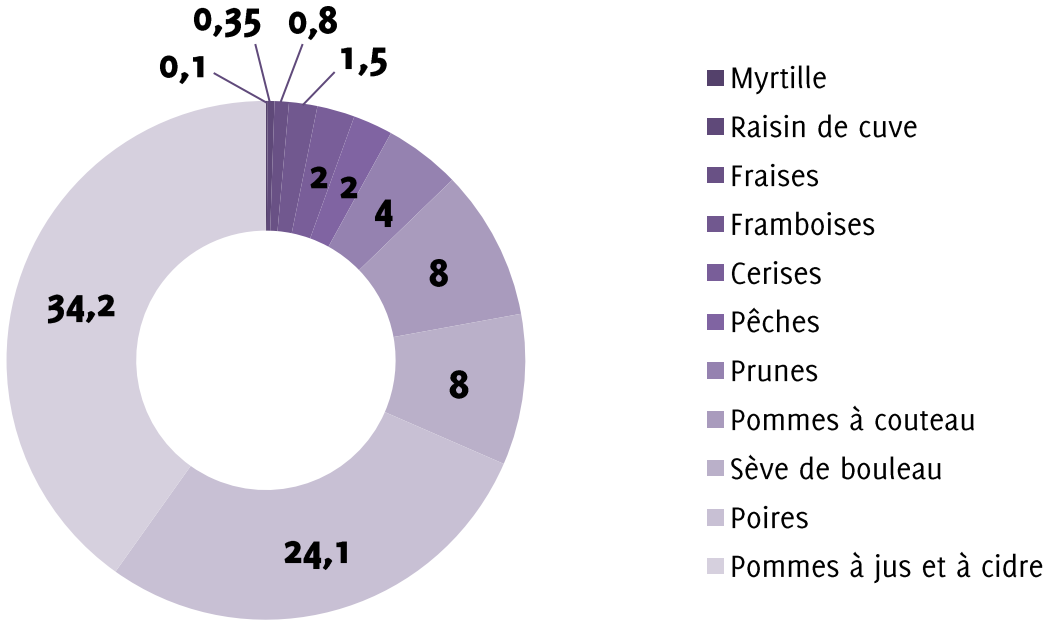

Arboriculture et petits fruits

36%

de la commercialisation des productions brutes et transformées se fait en vente directe via la vente à la ferme, les paniers en AMAP et hors AMAP, les marchés ponctuels et hebdomadaires.

Commercialisation des productions brutes arboricoles et de petits fruits

(part des volumes en produits par circuits de distribution, source GAB IdF)

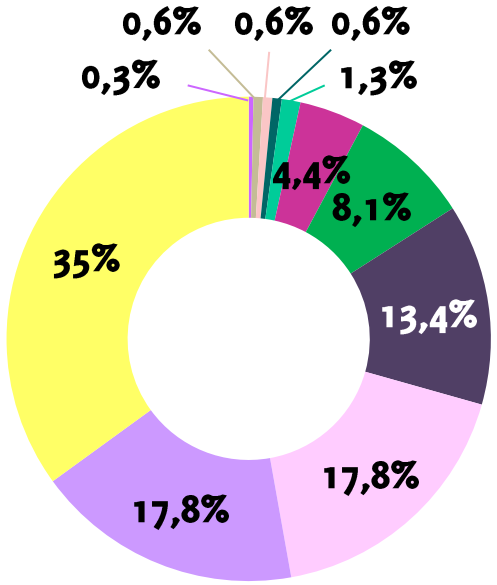

- Marchés ponctuels / foires / salons
- La Ruche Qui Dit Oui
- Magasins spécialisés
- Restauration Commerciale
- Restauration Collective
- Marchés hebdomadaires
- Organisations de producteurs en structure collective
- Vente à la ferme
- Magasins
- AMAP
- Transformation avant vente

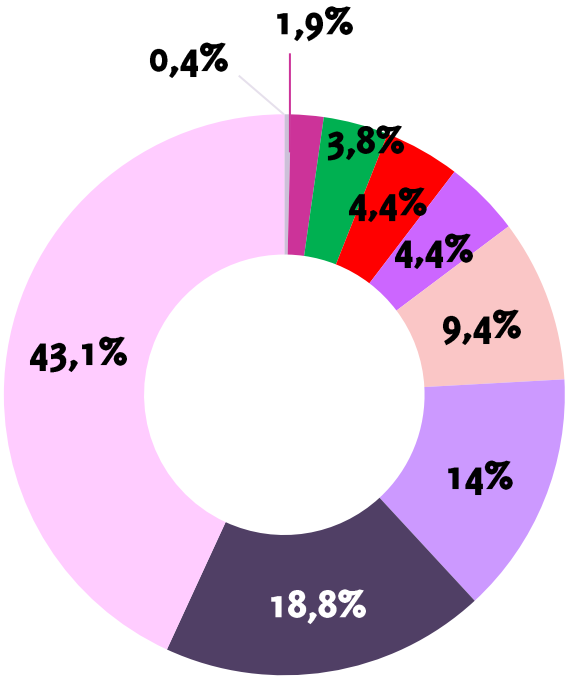

Commercialisation des productions transformés arboricoles et de petits fruits : jus et cidre principalement

(part des volumes en produits par circuits de distribution, source GAB IdF)

- Paniers hors AMAP
- Marchés hebdomadaires
- Organisations de producteurs en structure collective
- Grossistes
- Marchés ponctuels / foires / salons
- Magasins spécialisés
- AMAP
- Vente à la ferme
- Magasins

Pépinières et Cultures Ornementales

7

exploitations produisent principalement des pépinières et cultures ornementales et une exploitation en produit de manière secondaire.

13,2 ha

engagés en AB sont utilisés pour les pépinières et cultures ornementales en Île-de-France, dont **33 % en conversion.**

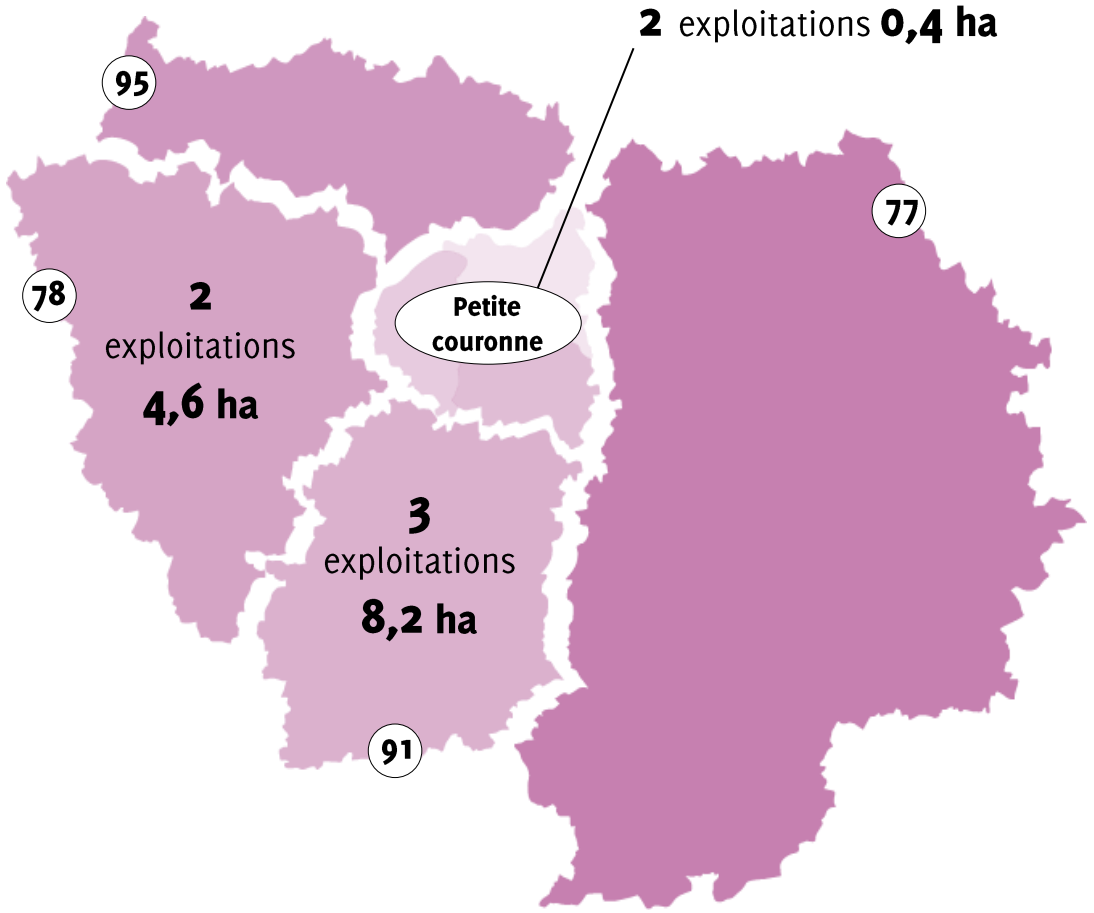

Le saviez-vous ?

La **production de semences** potagères, florales et aromatiques et de plants peut aussi faire l'objet d'une **certification en agriculture biologique**. Elle est soumise à l'application d'un cahier des charges fixé par la réglementation.

Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons

Les Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales (PPAM)

2 structures produisant des PPAM sont des **établissements d'insertion.**

36 ha engagés en AB sont utilisés pour la culture de Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales en Île-de-France, dont **91 % en bio et 9 % en conversion.**

7 exploitations franciliennes font des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) en agriculture biologique à titre principal et **12 autres exploitations** (10 maraîchers et 2 céréalier) le font à titre de **production secondaire**. A noter qu'un des producteurs bio de PPAM est spécialisé dans le **safran**. Pour le reste, il s'agit principalement de basilic, cerfeuil, ciboulette, coriandre et persil.

Répartition des productions brutes (en part de volume de produit) en PPAM par circuit de commercialisation

(Source : GAB IdF)

Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons

Le Cresson

5 exploitations

produisent du cresson en AB sur la région, toutes situées en Essonne, où cette production est emblématique. Pour 4 de ces exploitations, le cresson est l'unique atelier et il est cultivé sur près de 1,53 ha.

Les Champignons

2 exploitations

produisent des champignons bio en Île-de-France, dont un nouvel engagé à fin 2015. Ils proposent deux références : **shitaké et pleurotes**

Répartition des productions brutes (en part de volume) de cresson par circuit de commercialisation *(Source : GAB IdF)*

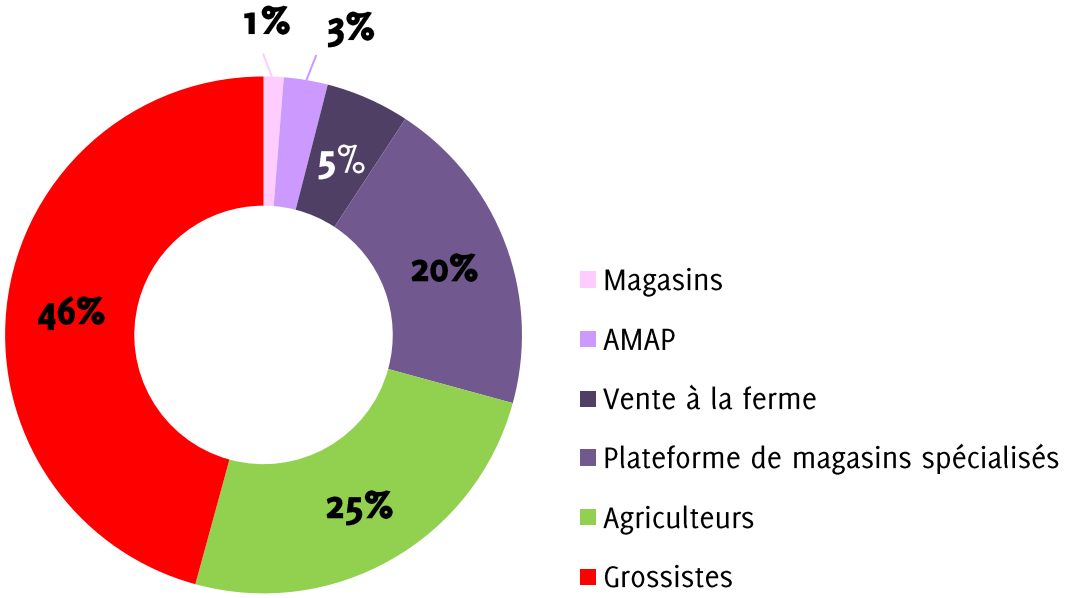

Répartition des productions brutes (en part de volume) de champignons par circuit de commercialisation *(Source : GAB IdF)*

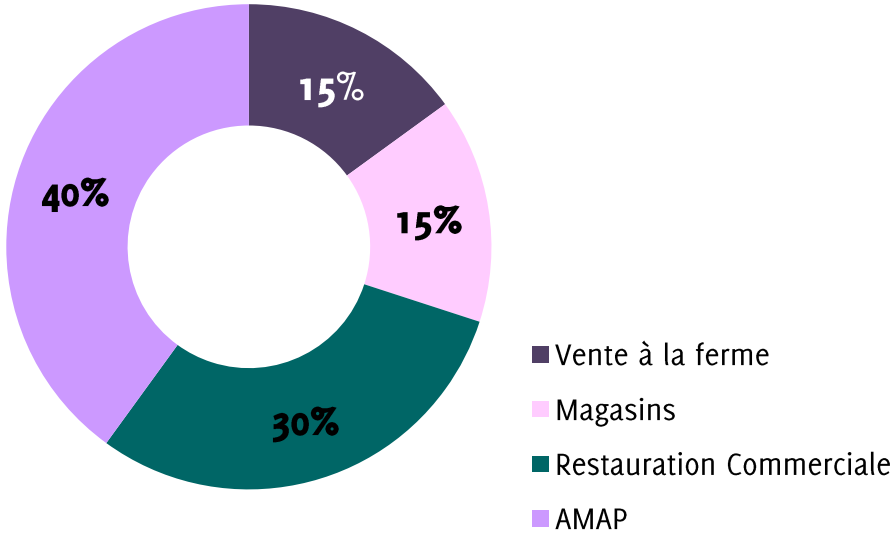

Maraîchage diversifié

90

exploitations franciliennes qui font du maraîchage diversifié sont engagées en AB. 81 d'entre elles le font au titre de production principale.

18 ha

de cultures maraîchères engagées en AB sont cultivés sous abris en région Île-de-France, soit 81,5% des maraîchers.

338 ha

sont conduits en maraîchage diversifié en AB en Île-de-France. Cela représente 3,5% du total des surfaces AB régionales.

11 ha

C'est la surface moyenne engagée en bio des exploitations dont le type de production principal est le maraîchage.

23%

des surfaces maraîchères sont en période de conversion à fin 2015.

Ateliers et surfaces (ha) engagés en maraîchage en AB par département *(Source : GAB IdF)*

Département	Nombre d'ateliers	Surface (ha)
77	33	83
78	18	70,9
91	23	93,6
95	8	45,9
Petite couronne	8	44,3
Région	**90**	**337,7**

Répartition des surfaces (ha) maraîchères en AB par département *(Source : GAB IdF)*

Département	Bio	En conversion
77	69,7	13,3
78	58,1	12,8
91	74,4	19,1
95	43,9	2,0
Petite couronne	15,4	28,9
Région	**261,5**	**76,2**

Maraîchage diversifié

Répartition des productions maraîchères brutes et préparées (en part de volume) par circuit de commercialisation

(Source : GAB IdF)

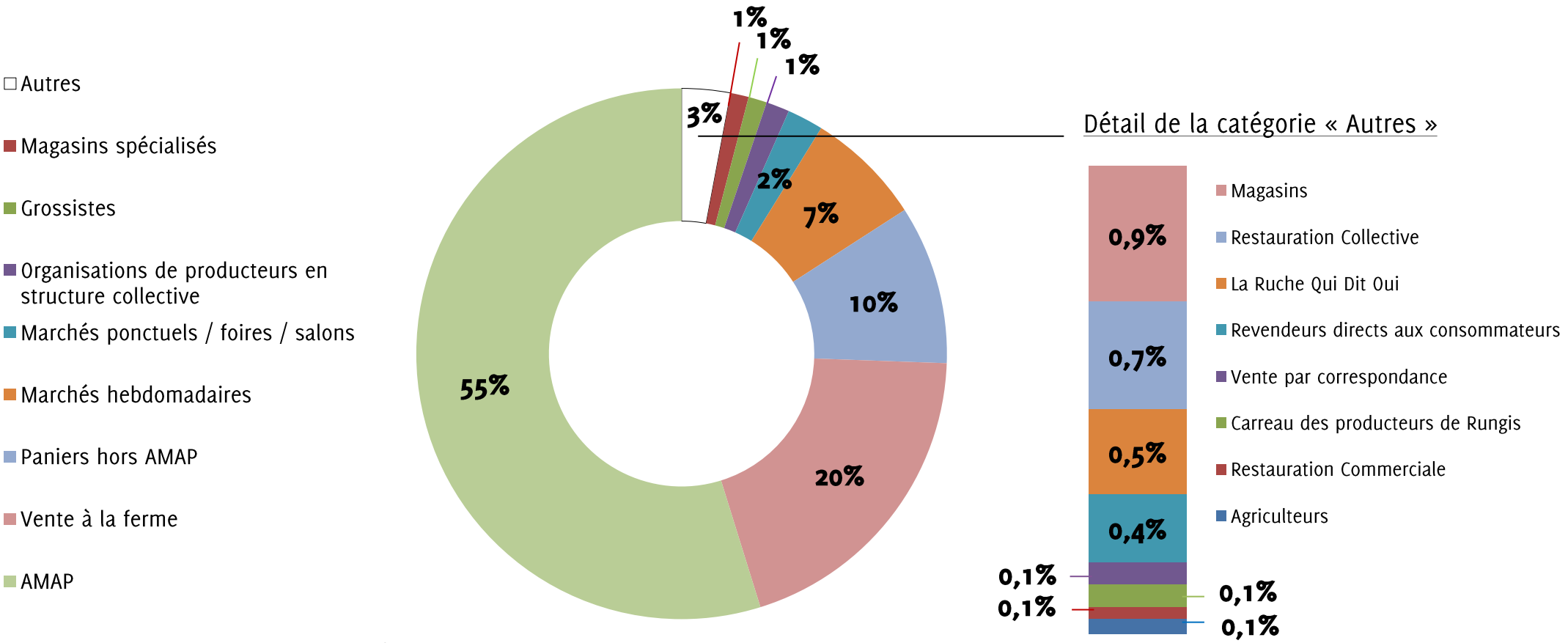

94%

des volumes du maraîchage diversifié conduit en AB sont commercialisés en vente directe : en AMAP (55%), sur la ferme (20%), via des paniers hors système AMAP (10%), sur les marchés ponctuels et hebdomadaires (9%) et par correspondance (0,1 %).

Au sein de la vente directe, la part de la vente à la ferme a diminué par rapport à 2014 (passant de 23 à 20%), mais la part des ventes en AMAP à augmenté (de 48 à 55%).

Légumes secs

Surfaces des légumes secs et nombre d'ateliers de production par département
(Source GAB IdF)

91 ha

sont utilisés pour des légumes secs soit moins de 1% du total des surfaces AB régionales (dont 80% de lentilles).

Légumes secs	Nombre d'ateliers	Surfaces (ha) cultivées *
77	10	35,8
78	2	6,5
91	4	39,6
95	1	8,7
Petite couronne	0	
Région	**17**	**90,7**

**L'intégralité des surfaces cultivées pour produire des légumes secs sont bio.*

Parts en volume des circuits de commercialisation des légumes secs bruts et préparés *(Source GAB IdF)*

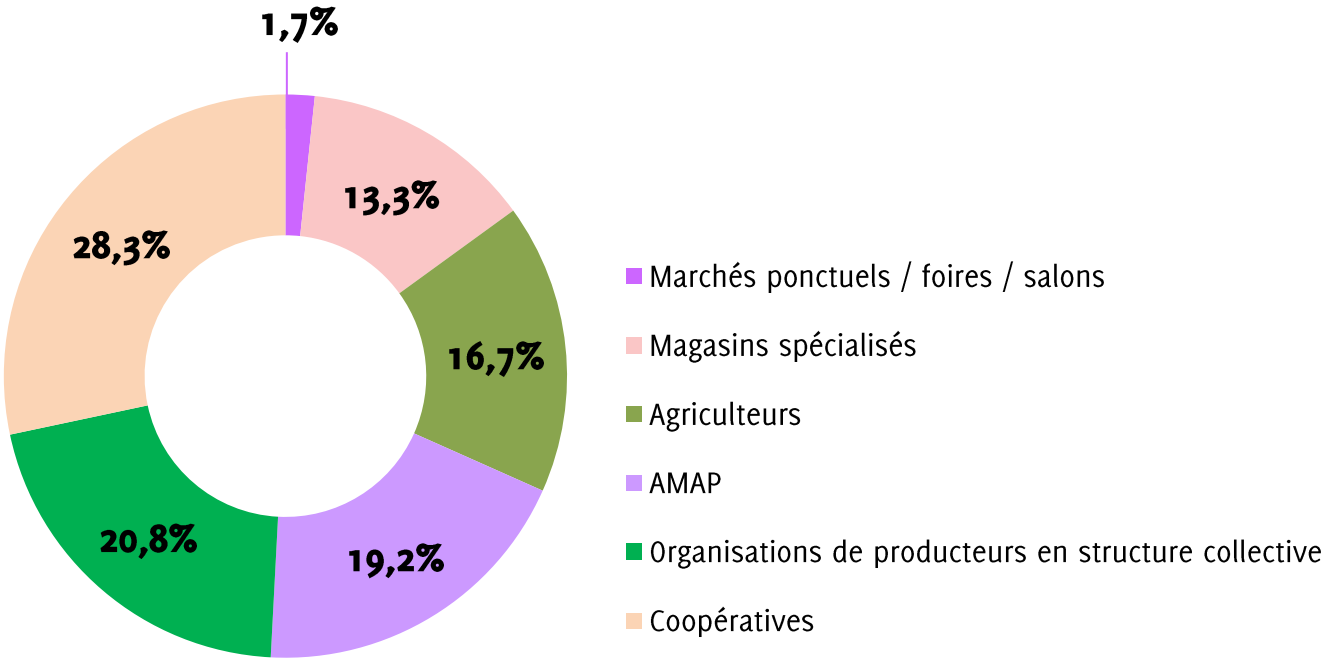

5 ha

c'est la surface moyenne engagée en bio consacrée aux légumes secs par exploitation productrice.

Légumes de plein champ

125,3 ha

sont utilisés pour des légumes de plein champ soit, 1,1 % du total des surfaces AB régionales (dont 26% de pommes de terre).

6 ha

c'est la surface moyenne engagée en bio consacrée aux légumes de plein champ.

Surfaces (ha) des légumes de plein champ et nombre d'ateliers de production par département *(Source GAB IdF)*

Département	Nombre d'ateliers	Bio	En conversion	Total
77	11	62,3	1,5	63,8
78	3	35		35
91	6	17	9,5	26,5
95				
Petite couronne				
Région	**20**	**114,3**	**11,0**	**125,3**

Parts en volume des circuits de commercialisation des légumes de plein champ bruts et préparés *(Source GAB IdF)*

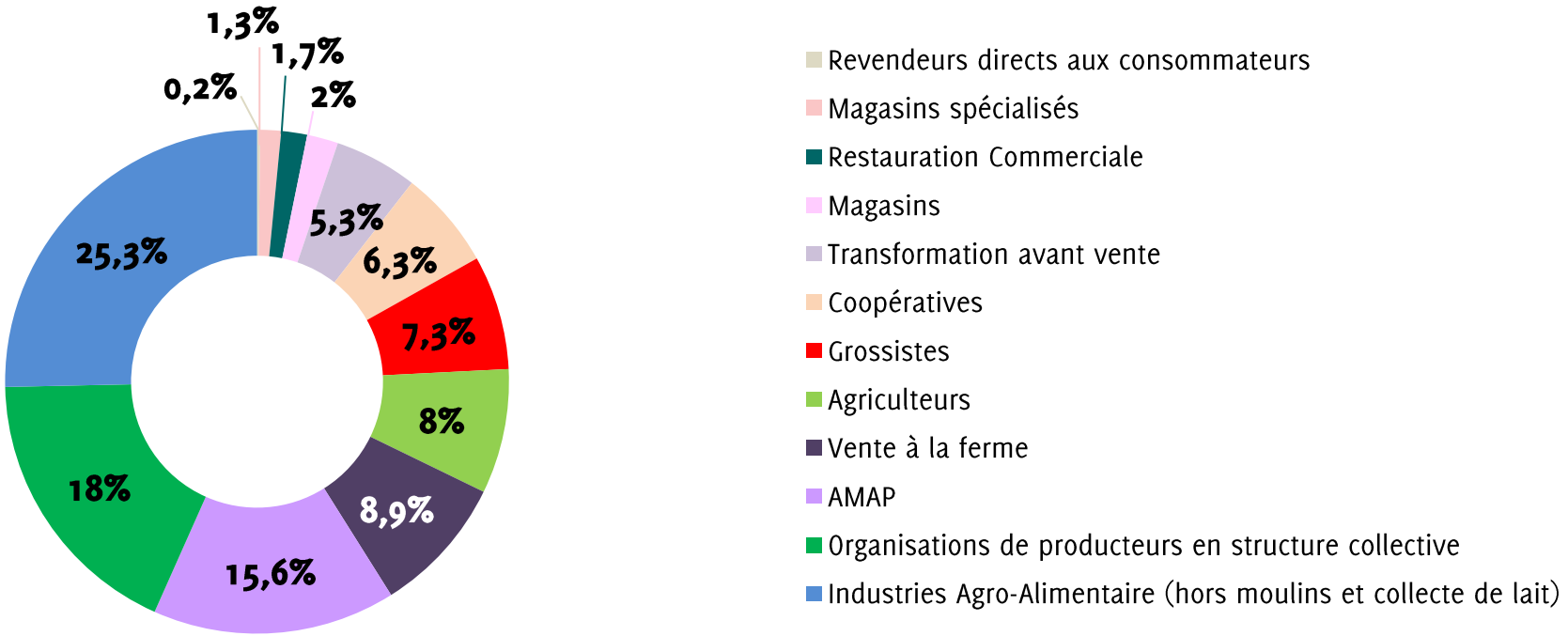

Légumes de plein champ

Répartition des surfaces en fonction de chaque légume de plein champ brut et préparé *(Source GAB IdF)*

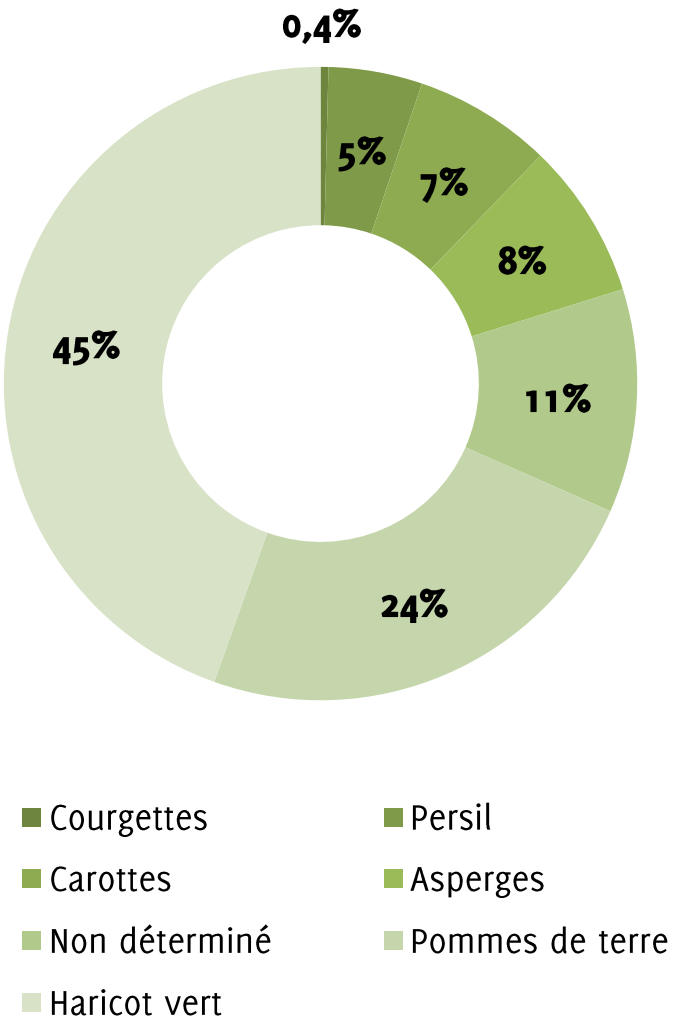

Grandes cultures

6288 ha

sont engagés en grandes cultures en AB en Île-de-France.

153

exploitations franciliennes cultivent des grandes cultures en AB. 65 d'entre-elles le font à titre de production principale et 88 à titre secondaire.

97 ha

C'est la surface moyenne engagée en bio des exploitations dont le type de production principal est grandes cultures.

Ateliers et surfaces de grandes cultures engagés en AB *(Source : GAB IdF)*

Département	Nombre d'ateliers	Surfaces (ha)		
		Céréales	Oléoprotéagineux	Plantes à fibres
77	80	2216	443	128
78	33	1345	352	
91	32	1279	321	
95	7	153	41	
Petite couronne	1		10	
Région	**153**	**4993**	**1167**	**128**

Répartition des surfaces de grandes cultures engagées en AB

(Source : GAB IdF)

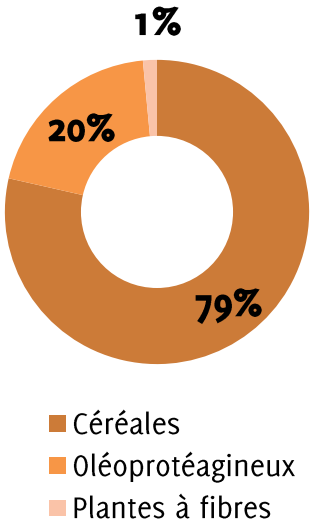

A retenir

57% des surfaces en AB sont des grandes cultures.

79% des surfaces en grandes cultures biologiques sont consacrées aux céréales.

Grandes cultures

Part des produits par type de surface en grandes cultures en AB en Île-de-France (Source : GAB IdF)

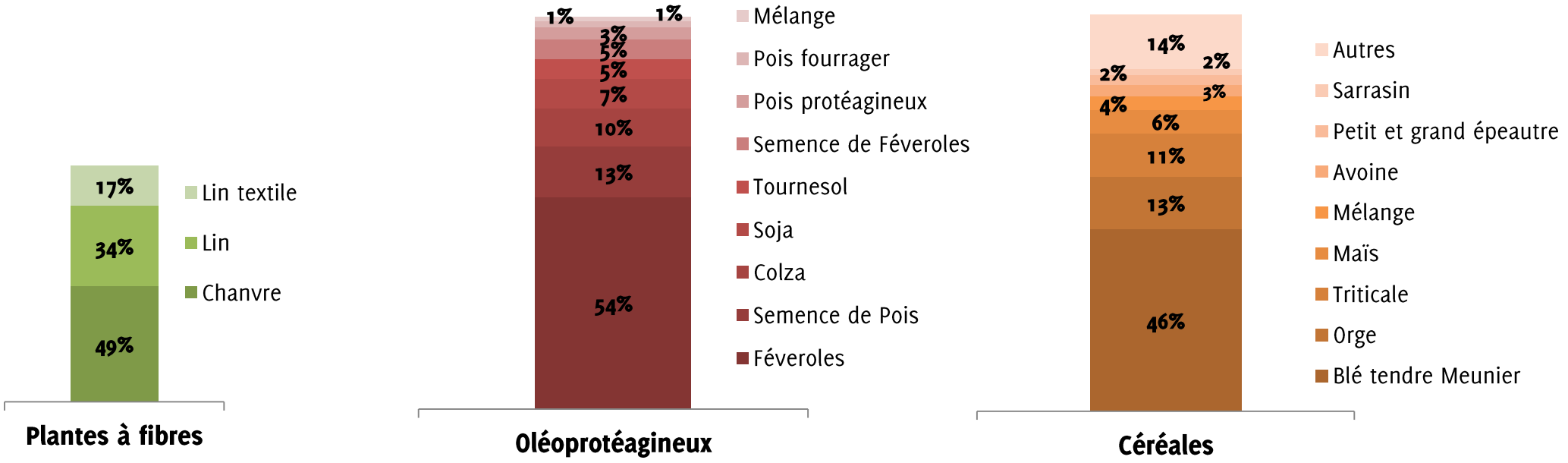

Mieux comprendre

- Le **blé tendre** meunier représente 46 % des céréales et 29 % des grandes cultures
- Les **féveroles** représentent 54 % des oléoprotéagineux et 8,8 % des grandes cultures. *A noter que les Féveroles sont des légumineuses généralement utilisées pour l'alimentation du bétail.*
- Le **chanvre** représente 49% des plantes à fibres, et 1 % des grandes cultures.

Type de céréale	Surface (ha)	Rendement Moyen (qtx)	Volume produit estimé (tonnes)
Blé tendre Meunier	1832	38	6914
Triticale	439	36	1597
Orge de printemps	386	33	1278
Maïs	229	59	1349
Mélange céréaliers	141	4	62
Orge d'hiver	139	24	337
Avoine	111	38	425
Epeautre	97	3	30
Sarrasin	70	5	33
Seigle	66	9	58
Blé tendre Biscuitier	40	20	80
Blé dur	18	40	70

Surfaces fourragères

3 442 ha

engagés en bio en IdF sont des prairies ou des surfaces fourragères soit 31% du total des surfaces AB régionales. Les légumineuses sont cultivées à 54% par des céréaliers.

112

exploitations franciliennes en AB cultivent des prairies, surfaces fourragères et légumineuses. Une grande partie de ces exploitations sont des exploitations céréalières.

Surfaces fourragères par département *(Source : GAB IdF)*

Département	Légumineuses	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Surfaces fourragères autres	Total
77	745	333	462	0,4	**1540**
78	263	469	133	96	**961**
91	510	74	28	19	**631**
95	39	50	120	48	**257**
Petite couronne	8	42	3		**53**
Région	1565	968	746	163	**3442**

Répartition des surfaces fourragères engagées en AB en IdF

(Source : GAB IdF)

Le saviez-vous ?

La luzerne est la principale légumineuse produite en AB en Île-de-France. On la retrouve chez une cinquantaine d'agriculteurs biologiques franciliens. Elle est cultivée principalement par des céréaliers qui l'introduisent comme tête de rotation. En effet, la luzerne capte l'azote de l'air pour le restituer au sol : elle est donc un excellent fertilisant.

Il existe quatre structures collectant la luzerne biologique en Île-de-France : une est spécialisée dans le séchage et la compression de granulés et les 3 autres dans la déshydratation.

Elevages

22

exploitations ont un ou plusieurs ateliers d'élevage en Île-de-France.

32

ateliers d'élevage sont menés en Agriculture Biologique dans la région.

Répartition des ateliers d'élevage par département

Département	Nombre d'ateliers
77	16
78	7
91	4
95	2
92, 93, 94	3
Région	32

Exploitations produisant principalement en élevage ou polyculture-élevage engagées en AB

(Source : GAB IdF, avril2016)

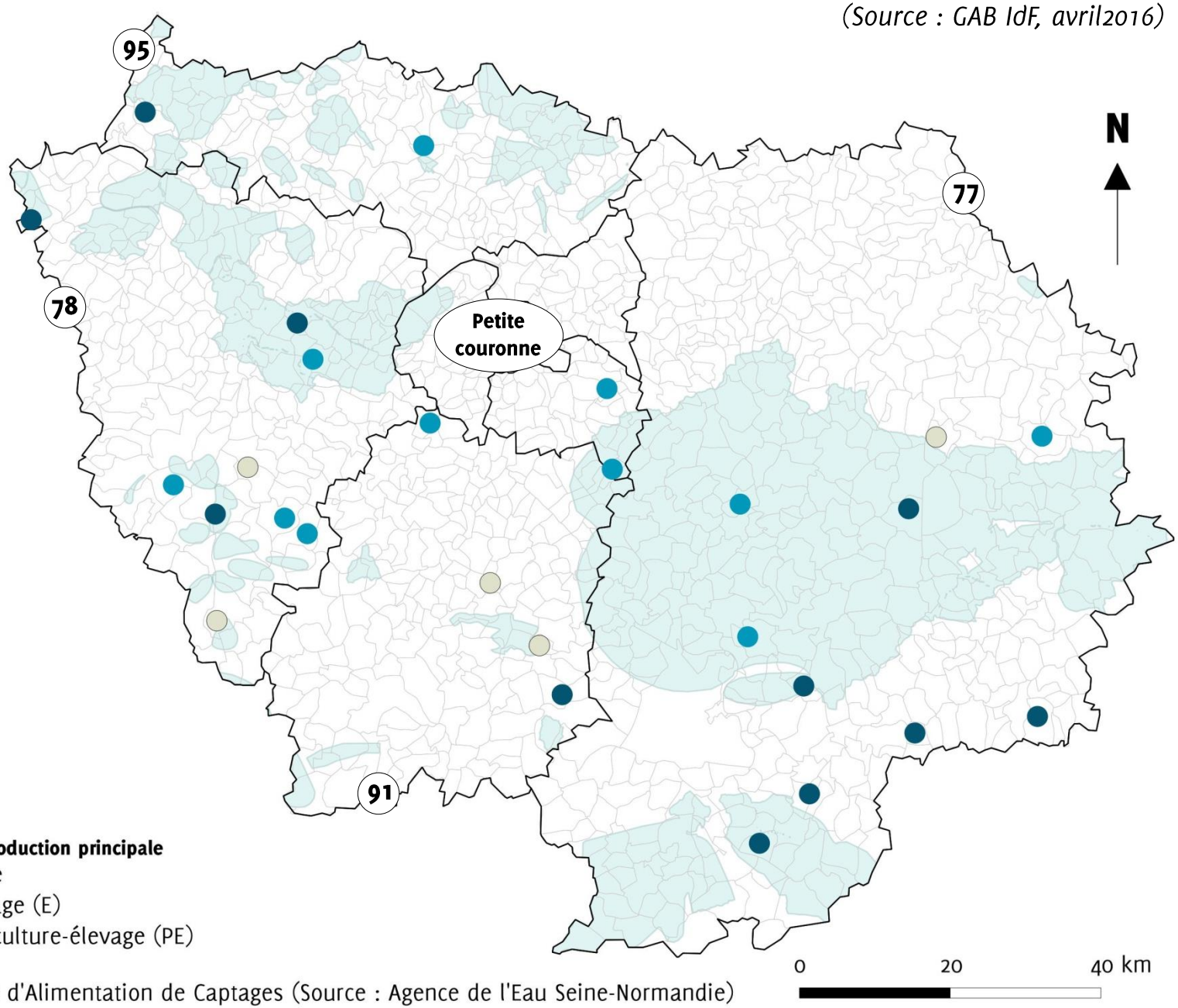

Bovins, ovins, caprins

Les bovins

Elevages bovins laitiers en Île-de-France *(Source GAB IdF)*

Nombre d'ateliers	Nombre de vaches productrices	Lait produit (en L)
5	248	791 000

Elevages bovins allaitants en Île-de-France *(Source GAB IdF)*

Nombre d'ateliers	Nombre de vaches productrices	Vêlages
5	220	123

Près de la moitié de la viande issue des bovins allaitants est vendue à la ferme.

Les caprins

Elevages caprins laitiers en Île-de-France *(Source GAB IdF)*

Nombre d'ateliers	Nombre de chèvres	Lait produit (en L)
3	71	8 134

L'élevage en Ile de France, c'est aussi ...

- 1 éleveur d'ânesses (cosmétiques au lait d'ânesse)
- 1 éleveur de porcs
- 5 apiculteurs avec plus de 500 ruches et 1 éleveur qui fait de l'apiculture en second atelier.

Les ovins

Elevages ovins laitiers en Île-de-France *(Source : GAB IdF)*

Nombre d'ateliers	Nombre de brebis	Lait produit (en L)
2	165	29 000

Elevages ovins allaitants en Île-de-France *(Source GAB IdF)*

Nombre d'ateliers	Nombre de brebis	Agneaux
7	748	679

Commercialisation de la viande ovine *(Source GAB IdF)*

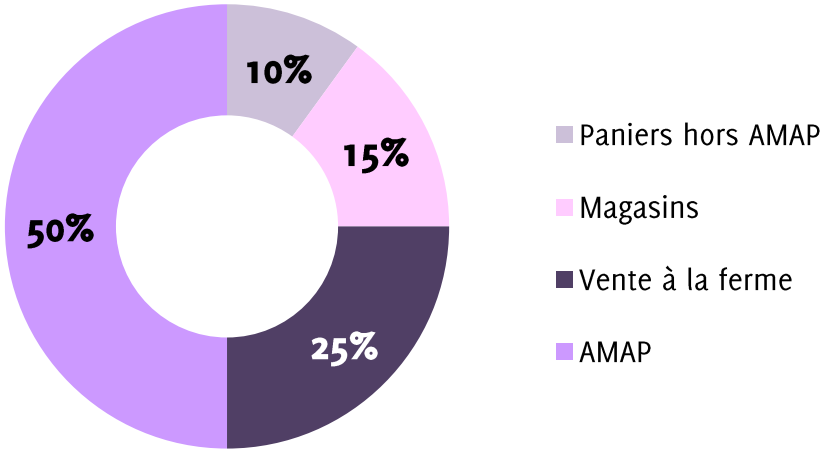

Poules pondeuses et volailles de chair

A retenir

Parmi les élevages de volailles de chair, 3 sont des producteurs importants avec en moyenne 6 800 volailles produites par an, les autres étant de taille plus petite.

Production de volailles de chair *(Source : GAB IdF)*

Nombre d'ateliers	Nombre de volailles produites
4	14855

Distribution des volailles de chair par circuit en volume

(Source : GAB IdF)

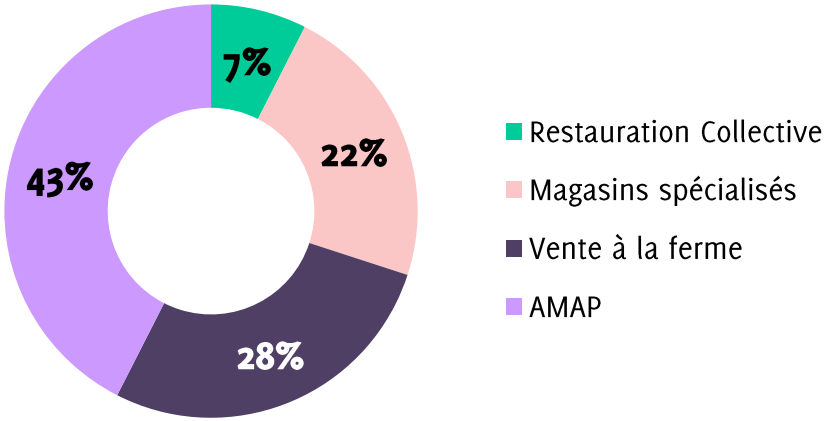

Elevages de poules pondeuses et production d'œufs *(Source : GAB IdF)*

Nombre d'ateliers	Nombre de poules	Nombre d'œufs produits
10	6129	1 164 640

A retenir

Parmi les élevages de poules pondeuses, 3 sont des producteurs à titre principal avec, pour 2 d'entre eux, 3000 poules pondeuses et 1700 pour le dernier. Les autres ateliers possèdent en moyenne 235 poules pondeuses dans le cadre d'une diversification.

Distribution des œufs par circuit en volume

(Source : GAB IdF)

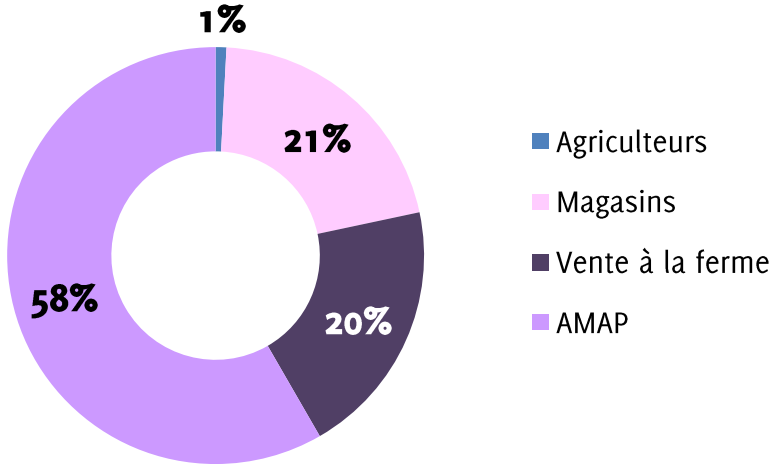

Elevages de poules pondeuses par département *(Source : GAB IdF)*

	77	78	91	95	Petite couronne	Total
Nombre d'exploitations	4	3	1	1	1	10
Nombre de poules pondeuses	2400	3230	250	249	0	6129

FOCUS sur la filière avicole

Répartition des exploitations avicoles engagées en AB sur la région Île-de-France *(Source : GAB IDF, mai 2016)*

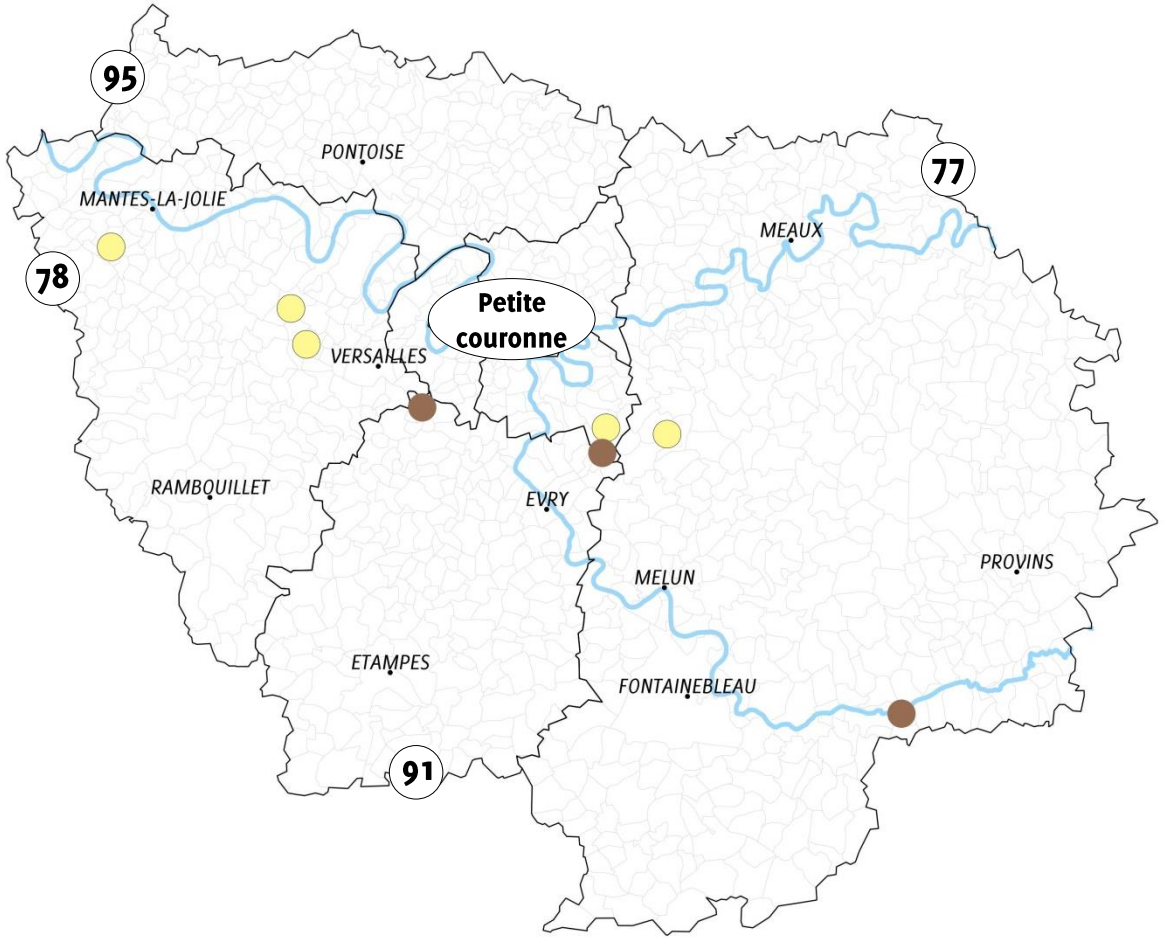

Elevages poules pondeuses
Elevages mixtes (volailles de chair et poules pondeuses)

Parmi les exploitations engagées en AB en Île-de-France, **3** ont des élevages **mixtes** avec des volailles de chair et des poules pondeuses et **5 sont spécialisées en poules pondeuses.**

Répartition des exploitations en poules pondeuses selon le seuil réglementaire

(Source : GAB IdF)

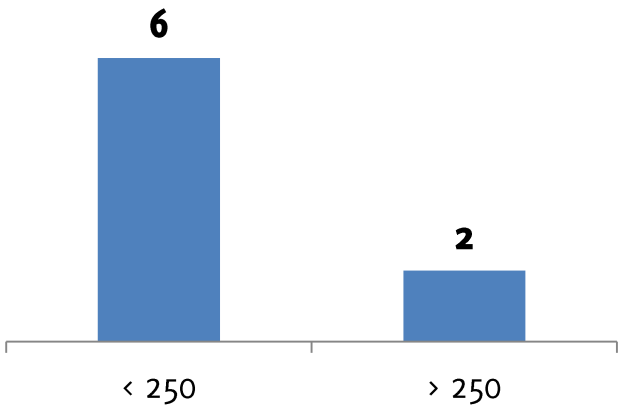

Le saviez-vous ?

Tout élevage de **plus de 250 volailles** doit être déclaré à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et est soumis à des contraintes réglementaires strictes.

En dessous de ce seuil de 250 têtes, seul l'éleveur est habilité à effectuer la commercialisation, sans intermédiaire.

Les filières en Île-de-France

Le contexte francilien 62
Les préparateurs et distributeurs franciliens..... 63
Les préparateurs – transformateurs franciliens..... 64
La distribution des produits biologiques..... 65-68
La vente directe..... 69-70
Magasins spécialisés et Grandes et Moyennes Surfaces..... 71
La restauration collective..... 72-75
La restauration commerciale..... 76

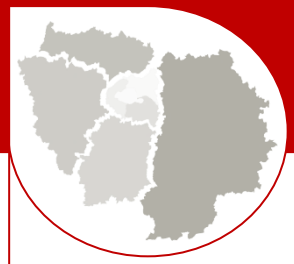

Le contexte francilien

Chiffres clés

En Île-de-France,

821 préparateurs bio

*Soit **1,5%** par rapport à 2014*

534 distributeurs bio

*Soit **5,7%** par rapport à 2014*

1er bassin national
de consommation alimentaire avec plus de 12 millions d'habitants et 40 millions de touristes chaque année.

9 français sur 10
consomment au moins occasionnellement des produits biologiques et 6/10 au moins une fois par mois *(Baromètre Agence Bio/CSA, janvier 2015).*

1ère région en nombre de distributeurs bio
(Agence Bio, mai 2016)

1er marché agro-alimentaire mondial
avec le Marché d'Intérêt National de Rungis qui représente 2/3 de l'activité de marché de gros.

Les préparateurs et distributeurs franciliens

Historique d'évolution des préparateurs et des distributeurs bio sur la région Île-de-France

(Source : Agence Bio)

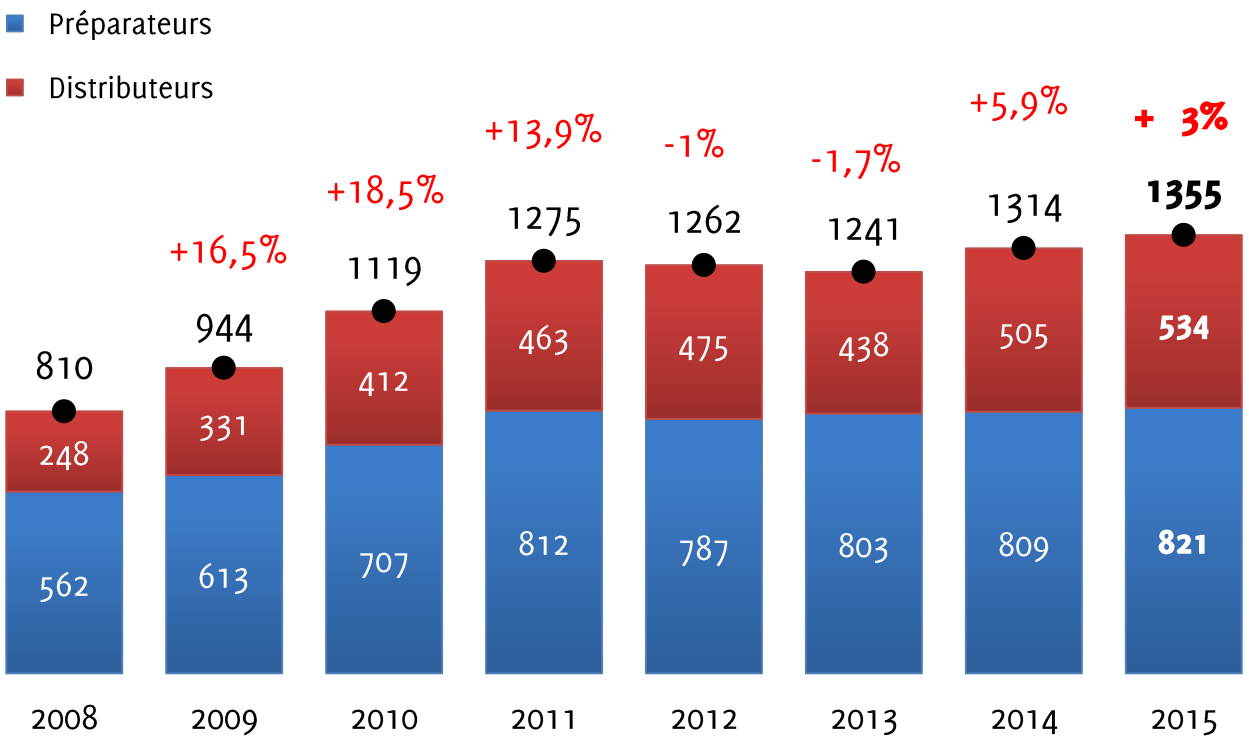

A retenir

A la **fin 2015, l'Île-de-France**, concentre **8,4%** des **préparateurs/transformateurs** au niveau national et **15%** des **distributeurs** *(Agence Bio, mai 2016)*.

A noter que les producteurs qui transforment à la ferme ne sont pas comptabilisés en tant que « préparateurs », mais en tant que « producteurs ».

Mieux comprendre

Préparateurs bio :
Entreprises réalisant des opérations de transformation, stockage et/ou de conditionnement de produits agricoles biologiques. Les restaurants certifiés sont compris dans cette catégorie. *(Source : Agence Bio)*

Distributeurs bio :
Entreprises de commercialisation de produits biologiques, vers le consommateur final (détaillants) ou non (grossistes). *(Source : Agence Bio)*

Les préparateurs – transformateurs franciliens

Répartition (en %) des préparateurs bio par secteur d'activité principal en 2015 sur la région Île-de-France

(Source : Agence Bio)

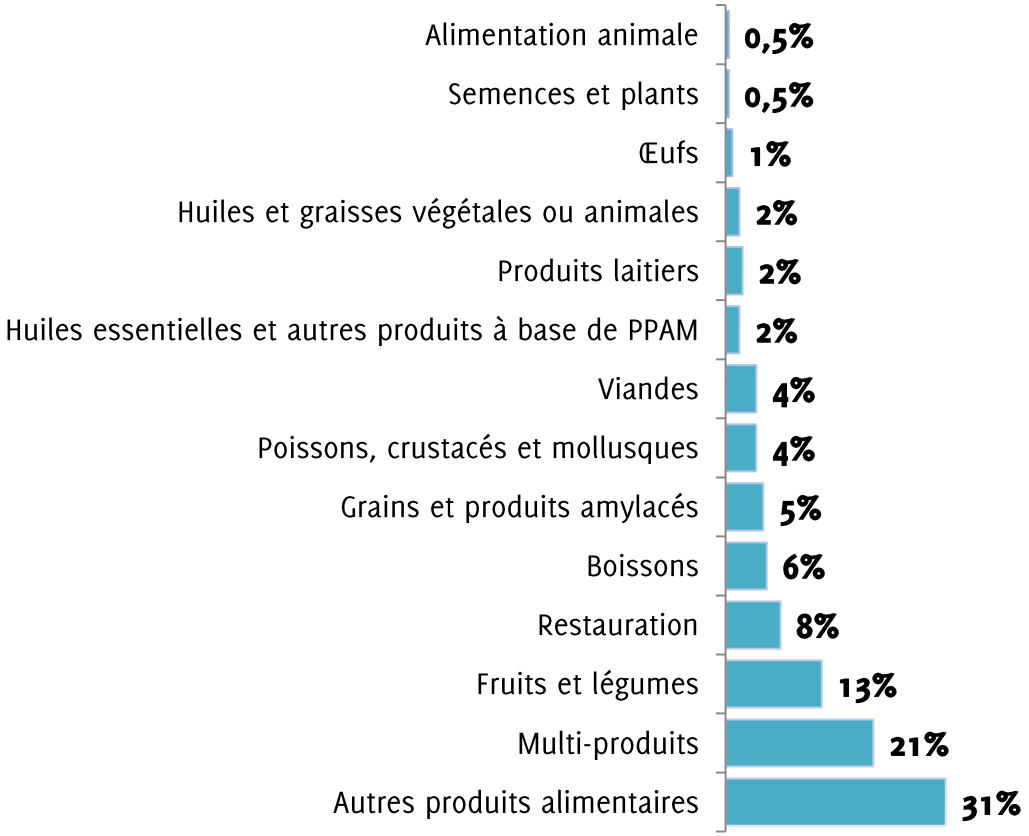

Ce graphique met en avant le fait que parmi les **821** préparateurs en IdF, **549** (soit 67%) ont une activité préparation de **produits de boulangerie-pâtisserie et/ou pâtes alimentaires.** Aussi, près de 70% d'entre eux sont certifiés comme étant des terminaux de cuisson.

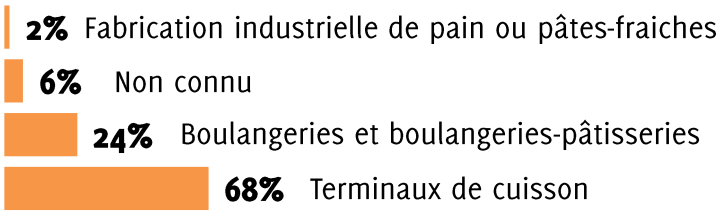

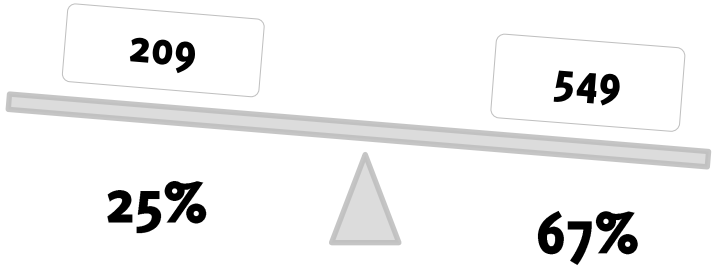

8% des préparateurs (63) sont en cours d'affectation à une activité

La distribution des produits biologiques

Selon les consommateurs....

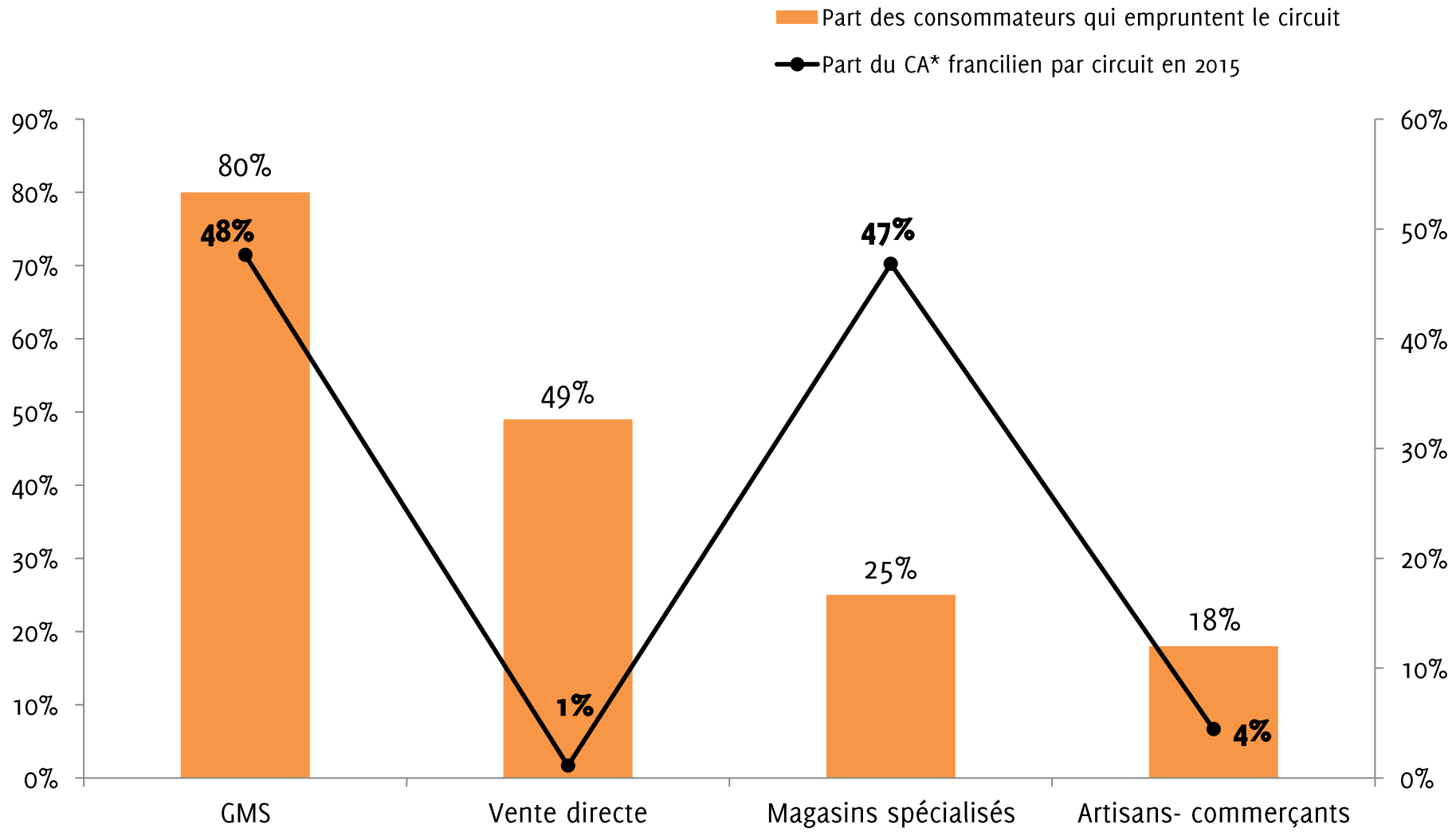

Source : Agence Bio (données régionales à fin 2015) - *Baromètre Agence Bio / CSA, janvier 2015*

CA* : chiffre d'affaire

La distribution des produits biologiques

Selon les circuits de distribution

Graphique d'évolution de la répartition du chiffre d'affaire (k€) des ventes de produits biologiques selon les circuits de distribution de 2011 à 2015
(*Source : Agence Bio*)

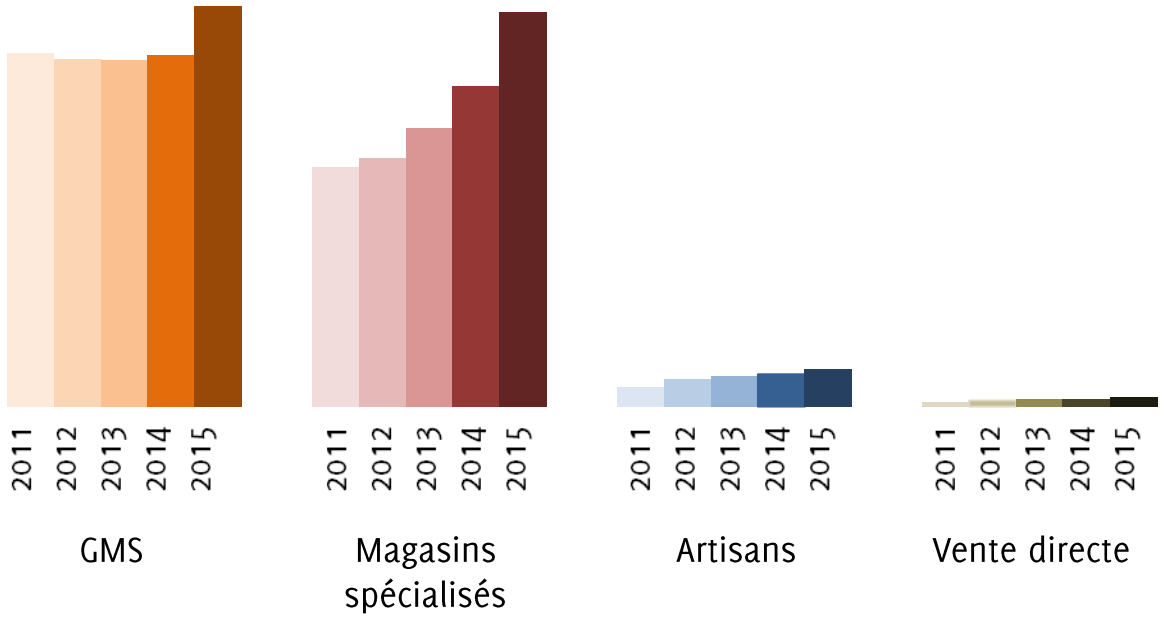

Ce graphique nous indique d'une part, le chiffre d'affaire (k€) selon les circuits de distribution (hors restauration) et d'autre part, l'évolution de 2011 à 2015 au sein même du circuit. Le fait notable est l'évolution marquée des ventes en magasins spécialisés (voir focus sur les magasins spécialisés), mais aussi entre 2014 et 2015 pour les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS).

Evolution des dépenses (€/hab.) réalisées en produits bio des franciliens de 2011 à 2015

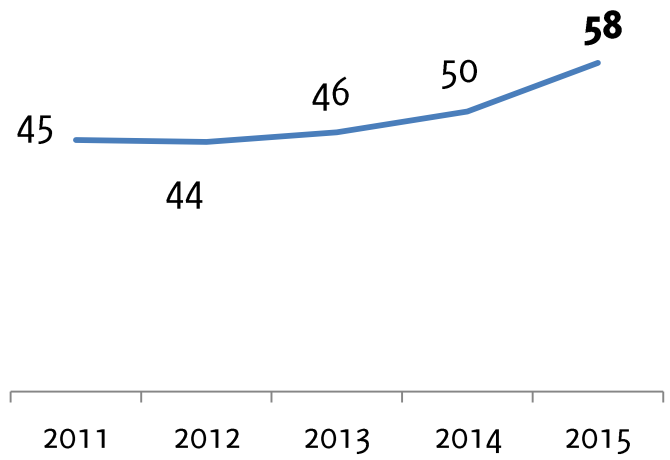

A l'image de l'évolution positive des ventes de produits bio, la dépense moyenne par habitant a **augmenté de 29%** en 5 ans.

La distribution des produits biologiques

Selon les circuits de distribution

Répartition des ventes (en CA) de produits bio en Île-de-France en 2015

(*Source : Agence Bio*)

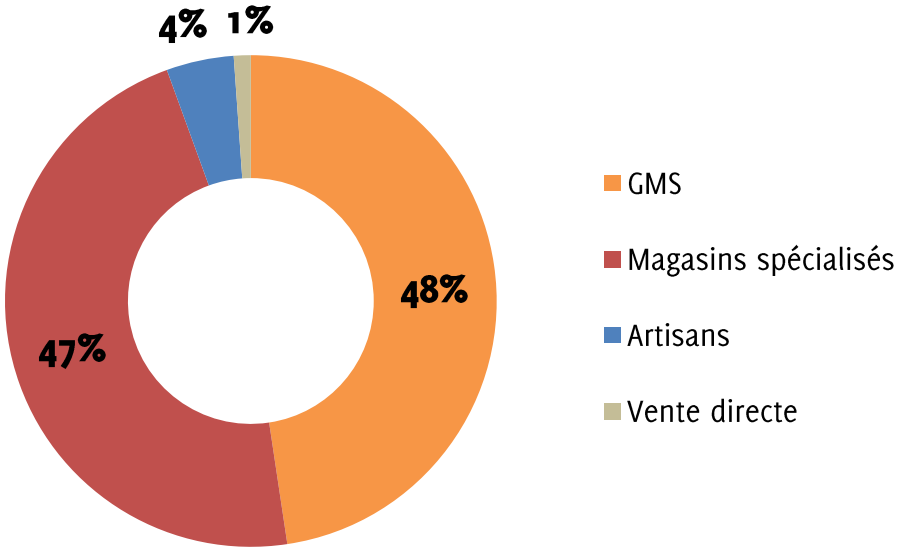

A retenir

Le total du CA de vente de produits bio s'élève à 704 504 629 d'euros pour 12 073 914 d'habitants soit ***58,4 euros par habitants*** *en Île-de-France.*

62% **des producteurs** bio franciliens font de la vente directe (*en AMAP, à la ferme, en panier hors AMAP, sur les marchés ponctuels et hebdomadaires, par correspondance ou encore via la « Ruche qui dit oui »*) ce qui représente seulement **1% des ventes** réalisées au niveau de la région Île-de-France.

Ces données sont mises en avant par filière dans cet Observatoire Régional d'Agriculture Biologique IdF de la page 42 à 60.

Mieux comprendre

Le sigle GSA désigne *les enseignes de la grande distribution alimentaire (Hypermarché, Supermarchés ou Hard Discount tels que : Carrefour, Leclerc, Lidl…). Les GSA et les GSS (Grandes Surfaces Spécialisées, ex.: Grand Frais) constituent le groupe des* **GMS** *(Grande et Moyenne Surface).*

La distribution des produits biologiques

Selon les producteurs biologiques franciliens...

Ce graphique met en avant les circuits de distribution empruntés par les exploitations engagées en AB sur la région Île-de-France tous types de production confondus.

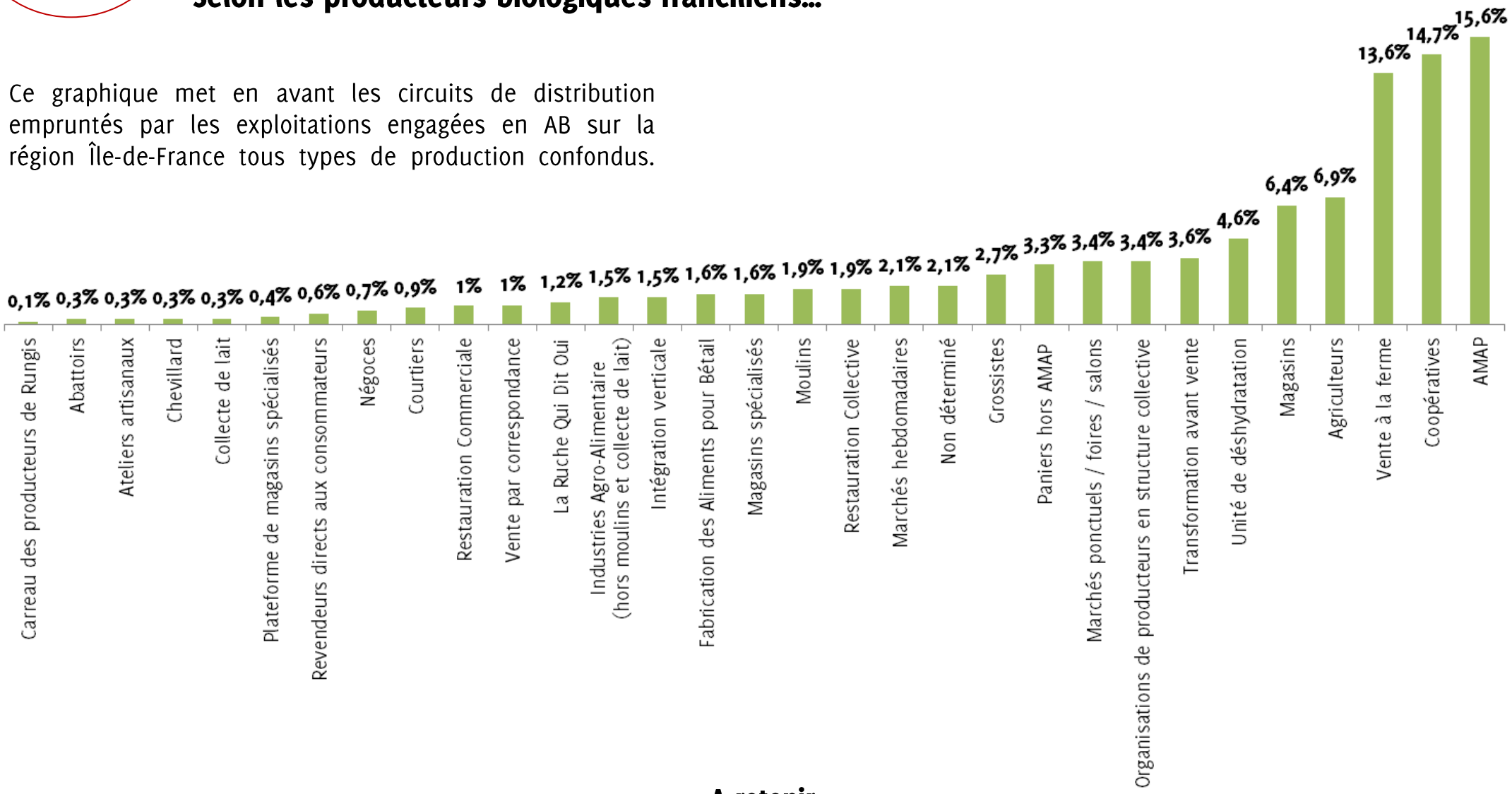

A retenir

La **vente directe** représente plus d'un tiers (**40%**) des circuits empruntés par les agriculteurs bio en IdF. Par ailleurs, la vente en **coopératives** représente **14%** des circuits empruntés.

La vente directe

Selon les producteurs biologiques franciliens…

Répartition des différents circuits de vente directe (en %) par filière *(Source : GAB IdF)*

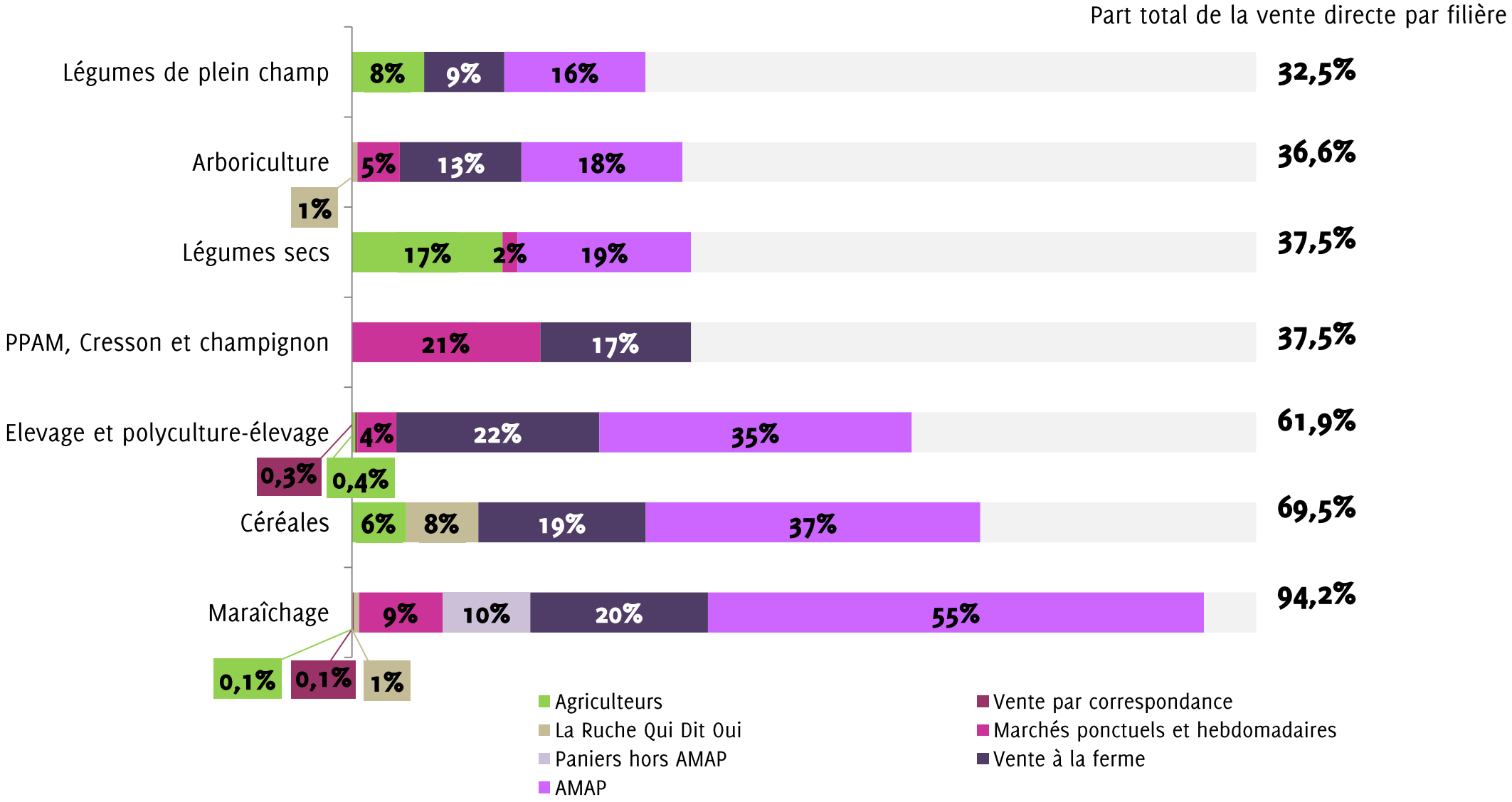

La vente directe

Les producteurs biologiques et les AMAP en Île-de-France

Chiffres clés

En Île-de-France,

280 AMAP recensées

77 producteurs bio franciliens en approvisionnent

Source : Réseau AMAP IDF

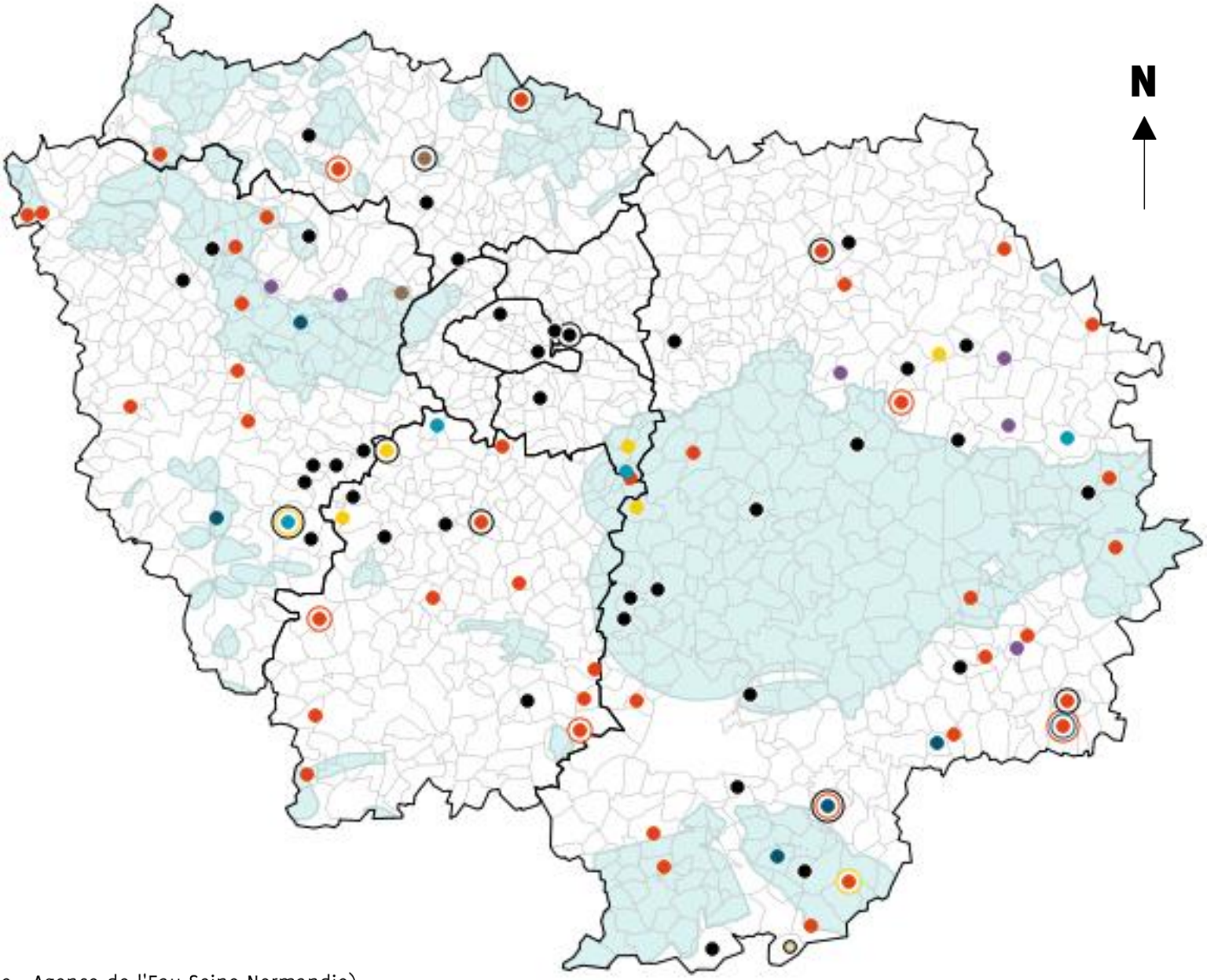

Nombre d'exploitations

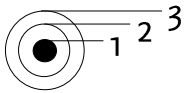

Exploitations engagées en AB par type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Champignons
- Elevage
- Grandes Cultures
- Maraîchage
- Polyculture-élevage

Exploitations non engagées en AB

- Tous types de production confondus

Aires d'Alimentation de Captages (Source : Agence de l'Eau Seine Normandie)

Les magasins spécialisés en Île-de-France

Répartition des magasins spécialisés en bio par département en 2015
(Source : Agence Bio)

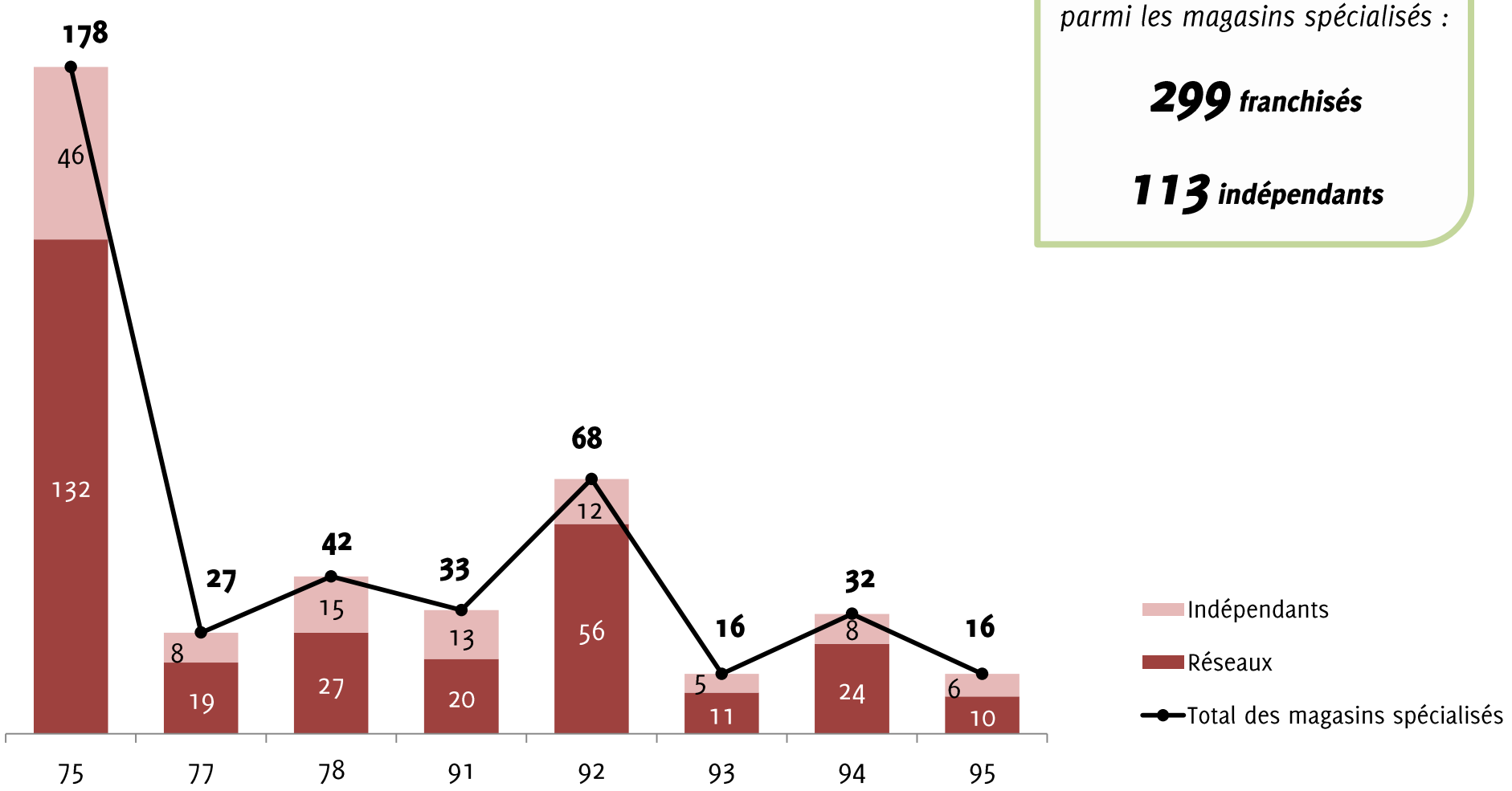

A retenir

En Île-de-France, on compte parmi les magasins spécialisés :

***299** franchisés*

***113** indépendants*

La restauration collective

Chiffres clés

26 **producteurs bio d'IdF**

livrent la restauration collective

dont

23 via **Fermes Bio d'IdF**

450t

de fruits et légumes bio

et

45t de **produits laitiers**

Source : GAB IdF, Fermes Bio d'IdF

Evolution des approvisionnements des lycées auprès de Fermes Bio d'Île-de-France de 2011 à 2015 *(Source : GAB IdF, Fermes Bio IdF)*

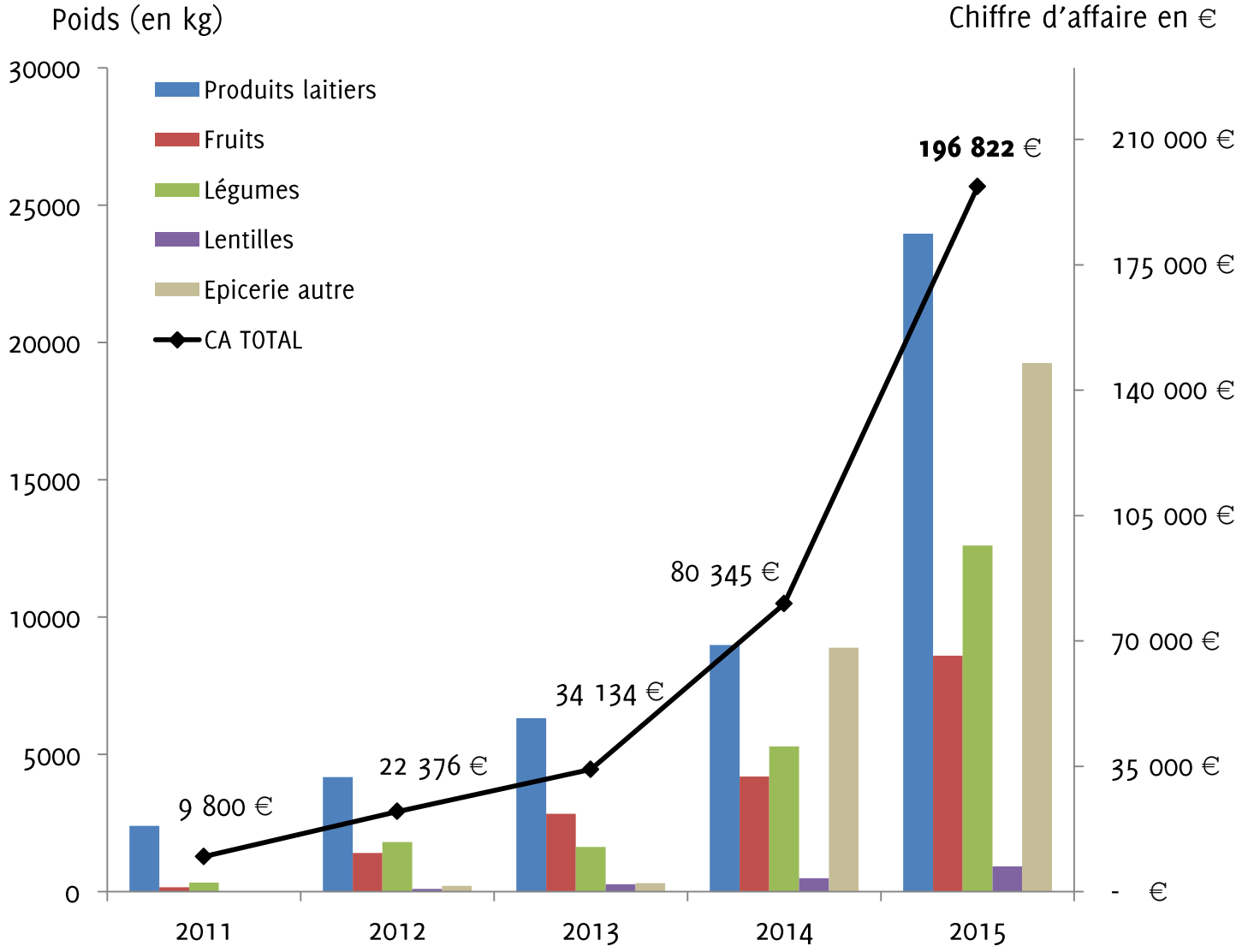

Selon les établissements franciliens qui introduisent du bio…

Q1. Pour chacune des catégories de produit suivantes, dites-moi si vous achetez au moins une partie de ces produits en agriculture biologique ? *(Réponse des 77 établissements d'IdF interrogés, sur les 407 établissements ayant participé à l'étude)*

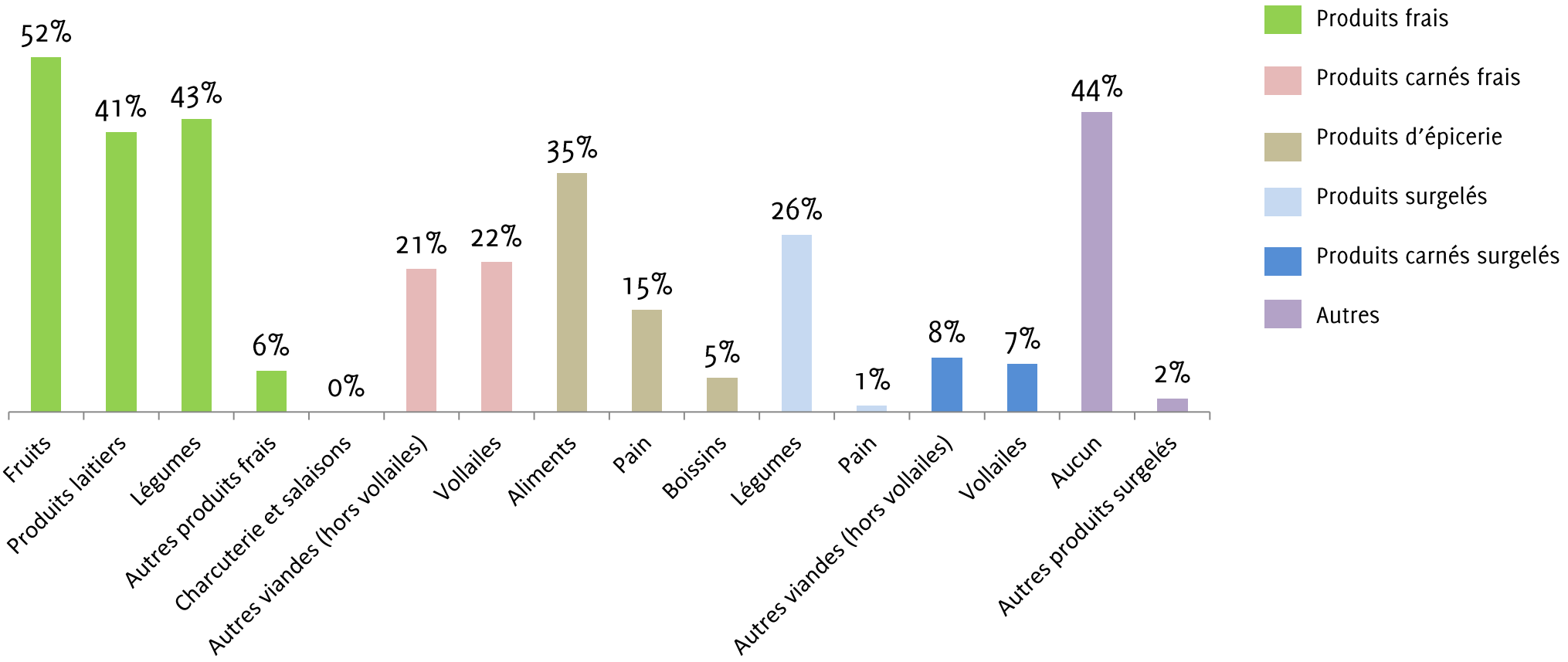

Source : « Mesure de l'introduction des produits bio en restauration collective » – étude n°1501305 – avril 2016

La restauration collective

L'approvisionnement de la restauration collective francilienne en produits bio et locaux via Fermes Bio

Chiffres clés

En Île-de-France,

37 lycées

et

19 collèges

introduisent du bio local

Source : GAB IdF, Fermes Bio d'IdF

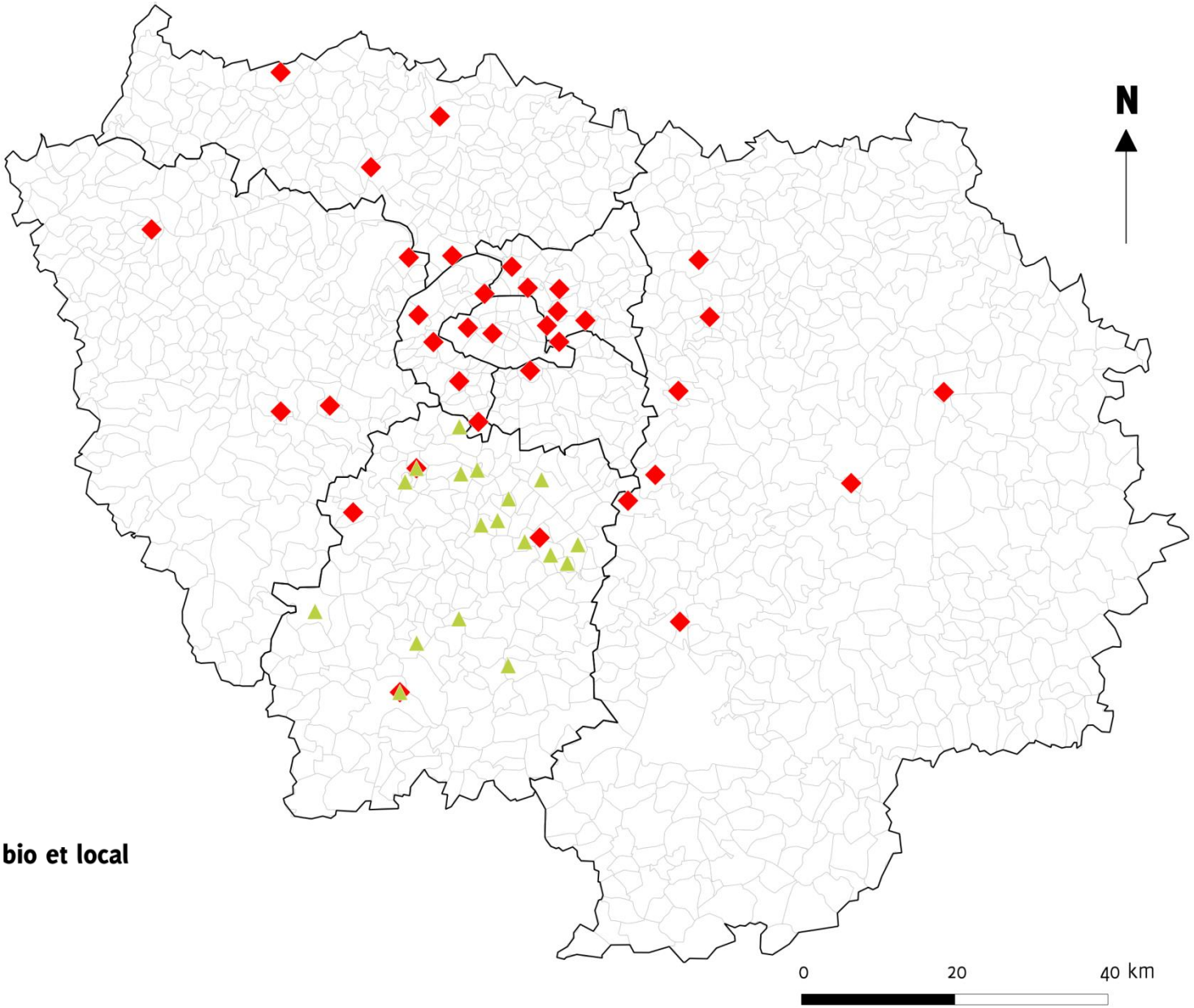

La restauration collective

Répartition de la consommation (en kg) des 37 lycées franciliens qui introduisent du bio par type de produit

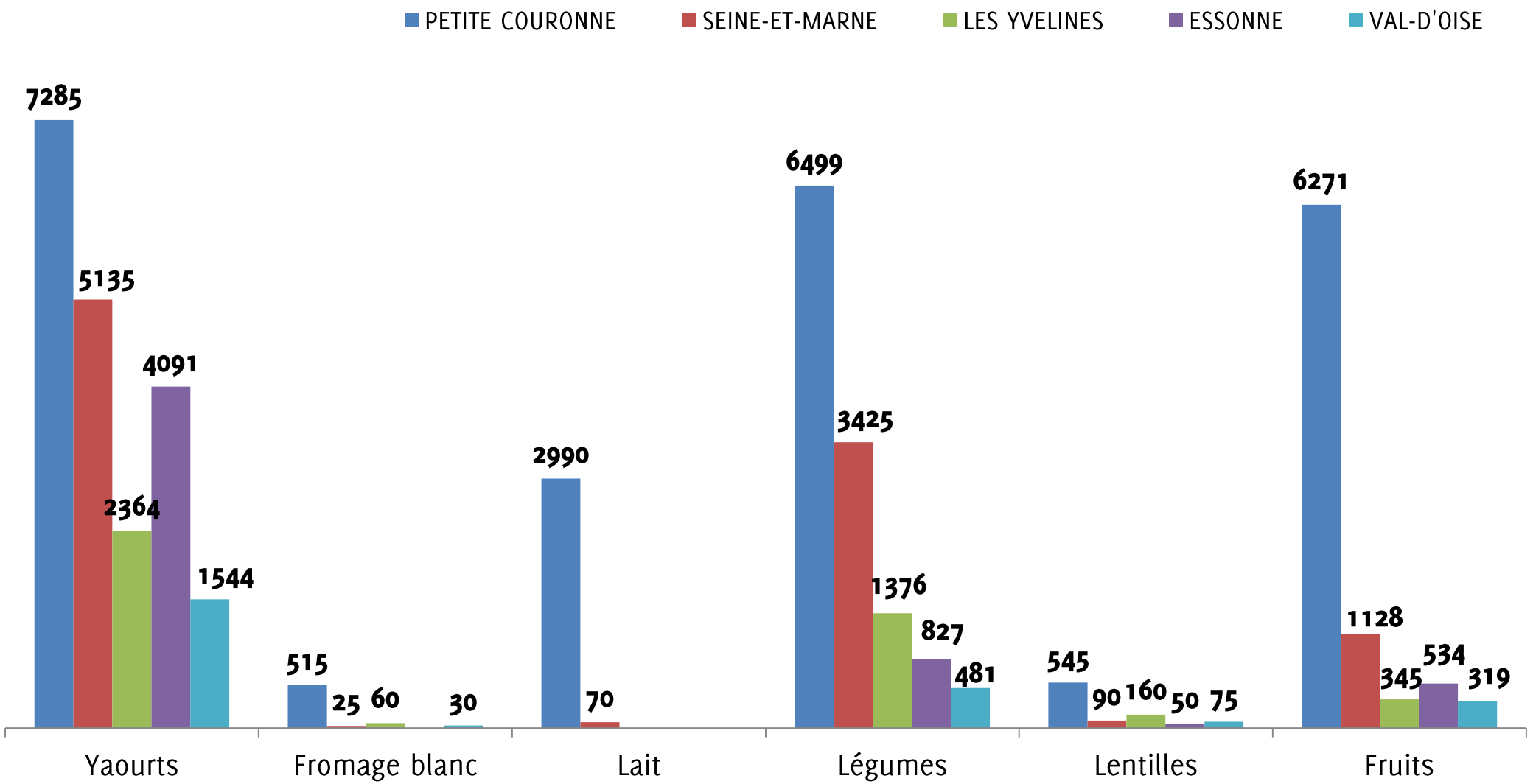

La restauration commerciale

Répartition des restaurants commerciaux certifiés bio (hors restauration collective) selon les différents niveaux (*Source : Agence Bio, novembre 2015*)

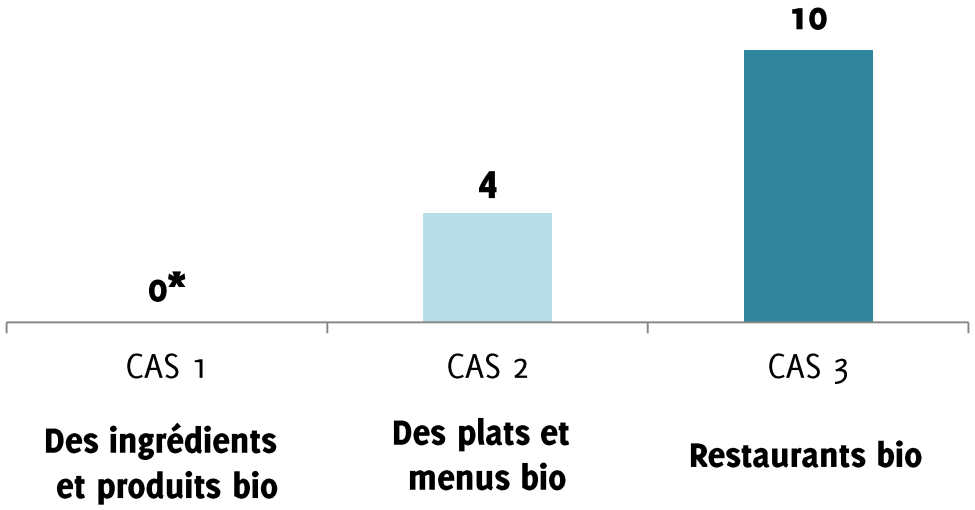

Le saviez-vous ?

« Les termes bio/biologiques peuvent figurer sur les cartes, menus ou signalétiques, toujours en lien direct avec les ingrédients ou denrées concernés, de telle manière que cette présentation ne puisse pas tromper le consommateur. Dans le cas de restaurants 100% bio, le caractère non bio de certaines boissons doit être porté à la connaissance du consommateur. » Source : Ecocert

***Le CAS 1** ne comporte aucun restaurant, car seul les restaurants en CAS 2 et 3 ont une obligation de contrôle et de certification. Ainsi, l'engagement en CAS 1 est volontaire et donne seulement lieu à une notification auprès de l'Agence Bio.

Chiffres clés

Les Français se disent intéressés pour…

78% d'entre eux par des **produits bio** en… **63%**

restaurant **restauration rapide**

Source : Baromètre Agence Bio/CSA 2015

Sigles, abréviations et lexique

Sigles et abréviations 78
Lexique 79

Sigles et abréviations

- **AAC** : Aire d'Alimentation de Captages
- **AB** : Agriculture Biologique
- **AESM** : Agence de l'Eau Seine Normandie
- **AMAP** : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- **ARMAB** : Aide Régionale pour le Maintien de l'Agriculture Biologique
- **ATABLE** : Aide pour une Transition vers une Agriculture Biologique Locale
- **CAD** : Contrat d'Agriculture Durable
- **CTE** : Contrat Territorial d'Exploitation
- **CE** : Communauté Européenne
- **DRIAAF** : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
- **Dpt** : Département
- **ESAT** : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
- **FAB** : Fabricants d'Aliments pour Bétails
- **GAB IdF** : Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France
- **GC** : Grandes Cultures
- **GMS** : Grandes et Moyennes Surfaces
- **GSA** : Grandes Surfaces Alimentaires
- **Ha** : Hectare
- **HCF** : Hors Cadre Familial
- **IdF** : Île-de-France
- **ITAB** : Institut Technique de l'Agriculture Biologique
- **NC** : Non Connu
- **MAE** : Mesures Agro-Environnementales
- **MIN** : Marché d'Intérêt National
- **NS** : Non Significatifs
- **PPAM** : Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
- **Q** : Quintal
- **RC :** Restauration Collective
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- **TMPC** : Tous Modes de Production Confondus
- **UTA** : Unité de Travail Annuel

Lexique

- **Autres cultures** : catégorie regroupant les jachères, les bois et les friches.
- **Atelier de production** : une même exploitation peut avoir plusieurs ateliers. Par exemple, une exploitation à dominante grandes cultures peut aussi avoir des parcelles destinées à d'autres productions (par exemple un verger de pommes ou du maraîchage). Chaque entité de production constitue un atelier.
- **Grandes cultures** : correspond ici aux céréales (dont mélanges de céréales et d'oléo-protéagineux tels que le triticale/pois par exemple), aux oléo-protéagineux, aux plantes à fibres et aux autres cultures industrielles.
- **Fruits** : regroupe les productions arboricoles (dont production de sève de bouleau) , de petits fruits et de raisins.
- **Légumes** : ils regroupent ici à la fois les produits issus du maraîchage diversifié, des cultures de plein champ, les légumes secs, les plantes à parfum aromatiques et médicinales, le cresson et les champignons.
- **Légumes de plein champ** : légumes cultivés sur une parcelle relativement importante sur toute une saison culturale (par opposition au maraîchage diversifié).
- **Légumineuses** : familles de plantes qui fixent l'azote de l'air et le restituent sous forme d'azote minéral assimilable par les plantes. Les associations de cultures en rotation avec des légumineuses permettent d'enrichir le sol en éléments fertilisants qui bénéficient aux autres plantes. Dans l'Observatoire, par « légumineuses », on entend légumineuses fourragères (luzerne, trèfle…), récoltées sous forme de fourrage ou directement pâturées. Les légumineuses récoltées pour leurs graines (pois, féveroles…) sont désignées par le terme « protéagineux » et sont comptabilisées dans les grandes cultures.
- **Maraîchage diversifié** : production de légumes divers sur des surfaces relativement réduites organisées en « planches » juxtaposées les unes aux autres.
- **Oléo-protéagineux** : regroupe les oléagineux et les protéagineux qui ne sont pas récoltés en fourrages ou pâturés.
- **Plantes à fibres et autres cultures industrielles** : on regroupe des cultures dont la production est principalement destinée à une valorisation non alimentaire (par exemple le chanvre) ou qui sont destinées à des valorisations industrielles (par exemple la betterave sucrière).
- **Surfaces biologiques** : surfaces dont la période de conversion en agriculture biologique est terminée.
- **Surfaces en conversion** : en agriculture biologique, l'obtention d'un certificat permettant de commercialiser des produits avec la mention « agriculture biologique » nécessite une période de conversion des terres en fonction des types de production, en général de deux à trois ans. Pendant cette durée, les surfaces sont dites « en conversion ».
- **Surfaces engagées en agriculture biologique** : regroupe à la fois les surfaces biologiques et les surfaces en conversion. Ces surfaces sont également dites en mode de production biologique.
- **Surfaces fourragères** : comprend les cultures fourragères (la luzerne par exemple), les prairies, les parcours herbeux et les engrais verts.
- **UTA associés** : prend en compte les unités de travail annuelles des chefs d'exploitations et des co-exploitants d'une exploitation agricole.

Pour la cinquième année consécutive, des enquêtes ont été menées auprès des agriculteurs biologiques franciliens par le GAB IdF. Cette étude a permis au GAB IdF d'établir une photographie détaillée de l'agriculture biologique dans la région et de suivre les évolutions et les dynamiques dans les filières biologiques franciliennes.

Les données de l'Observatoire ont été comparées avec les données nationales de l'agriculture biologique fournies par l'Agence Bio et avec les statistiques régionales de l'agriculture (tous modes de production confondus) éditées par Agreste.

Les analyses prenant en compte le contexte politique, économique et agricole permettent de mieux comprendre la situation de l'agriculture biologique dans la région.

Rendez-vous en 2017 avec la nouvelle édition de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Île-de-France qui prend désormais un rythme annuel !

Pour plus d'informations, www.bioiledefrance.fr

Observatoire Régional de la production biologique en Île-de-France

Etudes, conception et mise en page
GAB Île-de-France (Myriam Rafraf)

Crédit Photos
Equipe GAB IdF

Crédit Icones
E.g.: Icon made by Freepik from ww.flaticon.com

Conditions de reproduction :
La reproduction des informations contenues dans ce document est autorisée sous réserve de la mention de la source « GAB IdF, Observatoire de l'Agriculture Biologique en Île-de-France, chiffres 2016 ».

GAB ÎdF
Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

Groupement des Agriculteurs Biologiques en Ile de de France
5 rue de Paris 77220 Tournan-en-Brie
Contact : 01.84.83.01.80

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE